Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

Les femmes autochtones au Canada :

profil statistique d'après le Recensement de 2006

Canada

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- De faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit ;
- D'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur ;
- D'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au : 613-996-6886 ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

www.aadnc-aandc.gc.ca
1 800 567-9604
ATS seulement 1 866 553-0554

Version française (En ligne):
QS-7115-000-FF-A1
ISBN R2-162/2006F-PDF
N° de catalogue 978-1-100-98749-1

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, 2012

Sommaire : points saillants de la situation des femmes autochtones au Canada

Structure de la population et lieu de résidence

- En 2006, les femmes autochtones en Ontario représentaient environ 11 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone. 31 % des femmes autochtones vivaient dans les provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique).
- En 2006, l'âge médian de la population autochtone était de 27 ans, contre 40 ans pour la population non autochtone, une différence de 13 ans. Les résultats de l'étude révèlent que chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, un peu plus de femmes (44 %) que d'hommes (35 %) étaient âgés de 19 ans et moins. En comparaison, le pourcentage des Indiens inscrits vivant hors réserve âgés de 19 ans et moins était un peu plus élevé tant chez les femmes (45 %) que chez les hommes (43 %). De plus, de tous les groupes d'identité autochtone, c'est chez la population inuite féminine (49 %) et masculine (46 %) que se trouvait la proportion la plus importante des 19 ans et moins.
- La population féminine autochtone vieillit, quoique à un rythme plus lent que la population féminine non autochtone. En 2006, les femmes de 60 ans et plus représentaient plus de 7 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone.

Utilisation et connaissance des langues

- Les résultats de l'étude révèlent que la majorité des femmes autochtones, soit 73 %, ont appris l'anglais comme langue maternelle, tandis que seulement 16 % ont d'abord appris une langue autochtone et 8 %, le français. La proportion de filles et de femmes autochtones dont la langue maternelle est une langue autochtone (langue amérindienne ou inuktitut) est relativement faible dans les groupes d'âge plus jeunes, et plus élevée dans les groupes d'âge plus âgés. L'anglais prend donc plus d'importance que les langues autochtones et le français au fil du temps.
- La proportion de la population de langue maternelle autochtone est plus élevée chez les Inuites. Un plus grand nombre de femmes inuites de tous les groupes d'âge, soit 65 %, indiquent que l'inuktitut est leur langue maternelle, contre 32 % pour l'anglais. Chez 28 % des Indiennes inscrites, la langue maternelle est une langue autochtone; la proportion est beaucoup plus faible chez les Métisses, à 3 %.
- La vaste majorité (75 %) des Autochtones parlent principalement l'anglais à la maison, alors que 16 % parlent une langue autochtone et 5 %, le français. En outre, 29 % des membres des Premières nations affirment qu'ils peuvent parler une langue autochtone suffisamment bien pour tenir une conversation. La proportion est cependant beaucoup plus élevée chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves. En 2006, la moitié des membres des Premières nations vivant dans les réserves (51 %) pouvaient s'exprimer dans une langue autochtone, contre 12 % de ceux qui vivaient hors réserve. Les langues des Premières nations les plus répandues en 2006 étaient le cri (87 285), l'ojibway (30 255), l'oji-cri (12 435) et le montagnais-naskapi (11 080).

Famille et rapports familiaux

- En 2006, comparativement à leurs homologues non autochtones, les femmes autochtones se mariaient légalement en moins grande proportion et vivaient en union libre en plus grande proportion; elles avaient plus d'enfants, risquaient davantage d'être des mères seules et vivaient plus souvent avec leur famille immédiate ou élargie que les femmes non autochtones. Par exemple, moins de femmes autochtones (48 %) que de femmes non autochtones (58 %) étaient légalement mariées en 2006. La proportion était plus faible chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (47 %) et hors réserve (48 %) que chez les autres groupes d'identité autochtone. Le taux de divorce était le plus élevé chez les Métisses (7 %), suivies par les non-Autochtones (6 %), les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (5 %), les Indiennes inscrites vivant hors réserve (3 %) et les Inuites (2 %).

Niveau de scolarité

- En 2006, près de 23 % des femmes autochtones avaient fait des études secondaires et 36 % avaient atteint un certain niveau d'études postsecondaires. Une proportion plus élevée de femmes autochtones (41 %) n'avaient aucun diplôme ou certificat. Un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones (33 %) avaient fait des études postsecondaires, mais ces pourcentages étaient inférieurs à ceux des femmes (50 %) et des hommes non autochtones (52 %). Bien qu'une proportion relativement similaire de femmes autochtones (25 %) et de femmes non autochtones (27 %) aient reçu une formation dans les métiers ou une autre formation non universitaire, les résultats de l'étude révèlent également que beaucoup moins de femmes autochtones (7 %) avaient un diplôme universitaire que de femmes non autochtones (19 %). Toutefois, en 2006, un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones (5 %) avaient un diplôme universitaire.
- Les femmes autochtones ont surtout étudié dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (30 %) et dans celui de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique (22 %). Par ailleurs, très peu de femmes autochtones possèdent des compétences dans le domaine des sciences physiques et de la vie, de même que dans le domaine de l'agriculture et des ressources naturelles.
- L'étude montre des différences entre les hommes et les femmes autochtones quant aux domaines d'études. Par exemple, en 2006, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves, les Inuites et les Métisses étaient plus représentées dans le domaine de l'éducation que dans n'importe quel autre domaine d'études. Presque la moitié (47 %) des hommes autochtones avaient fait des études dans le domaine de l'architecture, du génie et des services connexes, contre seulement 4 % des femmes autochtones. Dans le domaine des services personnels, de protection et de transport, les hommes autochtones étaient aussi plus représentés (14 %) que les femmes autochtones (9 %).

Emploi et professions

- Le système de Classification nationale des professions (CNP) classe les professions en catégories selon le genre et le niveau de compétence. Cette classification permet de regrouper les professions en quatre grands niveaux hiérarchiques de compétence en fonction du niveau de scolarité et de la formation nécessaires pour occuper un poste donné : le niveau A, le niveau B, le niveau C et le niveau D. La présente étude a examiné la répartition par groupe d'identité autochtone des femmes et des hommes occupant 14 professions de ces différents niveaux. Les professions du niveau A sont celles qui requièrent le plus de scolarité et de formation, et les professions du niveau D sont celles qui en exigent le moins.

- Le niveau C, où la plus grande proportion de femmes autochtones a été constatée, se compose de professions semi-spécialisées comme les emplois de bureau et les emplois dans le domaine de la vente et des services. En effet, 37 % des femmes autochtones dans la population active occupent ce type de profession, tandis que 19 % occupent des professions dans le domaine de la vente et des services (niveau D). La répartition des professions des femmes autochtones diffère quelque peu de celle des femmes non autochtones, du moins quand on compare les niveaux A et D. La proportion de femmes non autochtones occupant une profession de niveau A est de 26 %, contre 19 % pour les femmes autochtones, tandis que la proportion au niveau D est inférieure d'environ 5 %.
- La comparaison de la classification professionnelle chez les femmes des différents groupes d'identité autochtone révèle de légères différences. Les proportions de femmes qui se trouvent à l'une ou l'autre extrémité de la grille de compétence, c'est-à-dire le niveau des compétences hautement spécialisées (niveau A) et celui des compétences non spécialisées (niveau D), sont légèrement plus élevées chez les Inuites, suivies par les Indiennes inscrites. En outre, les Métisses sont plus concentrées dans les professions de niveau C.
- Les résultats de l'étude montrent que les Inuites et les Indiennes inscrites passent le plus grand nombre d'heures à s'occuper des enfants à « temps plein » (plus de 60 heures par semaine). Tandis que 28 % des Inuites et 29 % des Indiennes inscrites s'occupent des enfants plus de 60 heures par semaine, la proportion est de 17 % chez les Métisses. Assurément, les soins aux enfants sont l'activité qui exige le plus grand nombre d'heures. Chez les femmes autochtones qui s'occupent des enfants, la majorité de celles qui y consacrent plus de 60 heures par semaine sont âgées de 25 à 34 ans.
- Presque 93 % des femmes autochtones et non autochtones consacrent du temps au nettoyage, à la cuisine, à l'entretien de la maison ou du jardin, contre 86 % des hommes autochtones et 88 % des hommes non autochtones. En outre, l'étude montre qu'une proportion plus élevée de femmes autochtones (26 %) consacrent plus de 30 heures aux travaux ménagers que de femmes non autochtones (20 %), d'hommes autochtones (13 %) et d'hommes non autochtones (8 %). En fait, une proportion beaucoup plus élevée d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves (20 %) consacrent 60 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers comparativement aux Indiennes inscrites vivant hors réserve (10 %), aux Métisses (9 %), aux Inuites (11 %) et aux femmes non autochtones (6 %).

Revenu

- En 2005, le revenu moyen des femmes autochtones était de 21 773 $, contre 28 272 $ chez les femmes non autochtones au Canada. Le revenu moyen des femmes autochtones correspondait donc à environ 77 % de celui des femmes non autochtones. La comparaison des différents groupes d'identité autochtone révèle que les Inuites et les Métisses ont les revenus moyens les plus élevés, à 24 927 $ et 22 706 $ respectivement, tandis que les Indiennes inscrites ont le revenu moyen le plus faible, à 20 743 $.
- Dans tous les groupes d'identité autochtone, le revenu moyen des femmes âgées de 15 à 24 ans est très faible. Le revenu moyen augmente avec l'âge : il atteint son plus haut niveau chez les femmes âgées de 45 à 64 ans, puis il diminue chez celles âgées de 65 ans et plus. L'écart entre le revenu des femmes autochtones et celui des femmes non autochtones est le plus faible, à la fois en termes absolus et en pourcentage, dans le groupe d'âge le plus jeune et le groupe d'âge le plus âgé.
- L'écart le plus faible entre le revenu des femmes et celui des hommes est observé chez la population inuite, à 3 000 $. La population indienne inscrite suit, les femmes ayant un revenu correspondant à 80 % de celui des hommes. L'écart le plus considérable en ce qui concerne le revenu moyen est observé chez la population métisse, à 12 000 $ environ.

- Les résultats montrent que le revenu moyen des femmes autochtones augmente en fonction du niveau de scolarité. Par exemple, les femmes autochtones qui possèdent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ont un revenu moyen de 19 215 $, tandis que le revenu moyen de femmes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire s'élève à 39 830 $.
- Les variations des marchés du travail régionaux (collectivités nordiques et réserves) semblent rattachés à une certaine polarisation hommes-femmes en fonction du niveau de revenu des femmes et des hommes autochtones. Par exemple, dans les réserves, le marché du travail est souvent dominé par des professions du secteur public, comme les emplois de bureau, les emplois administratifs et les emplois dans les domaines de la santé et de l'éducation, généralement occupés par des femmes. Par conséquent, les femmes ont plus souvent les compétences nécessaires que les hommes, mais elles gagnent néanmoins un revenu inférieur, comparativement à ceux qui occupent des professions à prédominance masculine, comme les travailleurs qualifiés et les artisans.
- En 2006, la plus grande part du revenu total des femmes de tous les groupes d'identité autochtone provenait de l'emploi. L'emploi représentait 83 % du revenu des Indiennes inscrites et 86 % de celui des Métisses. La proportion du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux était plus élevée chez les Indiennes inscrites et les Inuites que chez les Métisses et les femmes non autochtones. Fait à souligner, les paiements de transfert gouvernementaux constituaient 15 % du revenu des Indiennes inscrites, contre 7 % du revenu des Indiens inscrits.

Faible revenu

- Lors du Recensement de 2006, selon les revenus avant impôt, plus de 36 % des femmes autochtones vivaient dans la pauvreté, contre 17 % des femmes non autochtones.
- En 2005, une proportion beaucoup plus élevée de familles de recensement autochtones ayant à la tête une femme vivaient sous le seuil de faible revenu (23 %) que de familles autochtones ayant à la tête un homme (9 %) et de familles de recensement non autochtones ayant à la tête une femme (17 %) ou un homme (9 %).

Tendances de la migration et de la mobilité

- Les résultats de l'étude montrent que près de 50 % des femmes autochtones ont déménagé entre 2001 et 2006. C'est là un taux de mobilité légèrement plus élevé que celui des femmes non autochtones (41 %). La différence est encore plus évidente entre le pourcentage des Indiennes inscrites vivant hors réserve (58 %) et celui des Indiennes inscrites vivant dans les réserves (24 %) qui ont déménagé au cours de la période de cinq ans précédant le Recensement de 2006.
- En fait, l'étude révèle que, dans tous les groupes d'âge, beaucoup plus d'Indiennes inscrites vivant hors réserve ont déménagé que d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Bien que les taux de mobilité soient en hausse depuis 1996, cette tendance de la mobilité chez les Indiennes inscrites vivant hors réserve est très semblable à la tendance observée en 1996 et en 2001. Les raisons pour lesquelles les taux de mobilité sont aussi élevés chez la population indienne inscrite vivant hors réserve sont complexes et tiennent fort probablement à de nombreux facteurs interreliés, comme le faible revenu, les possibilités d'emploi, le logement inadéquat et l'abordabilité du logement, la garde d'enfants ainsi que l'accès à divers services sociaux et réseaux de soins.

Table des matières

page

Remerciements **1**
À propos de l'auteur 1

Notes aux utilisateurs **2**
Définition de la population autochtone 2
Sources de données 4
Sous-dénombrement 5
Interprétation des résultats 5

Introduction **6**
Contexte du projet 6

1.0 Femmes autochtones : population et lieu de résidence **8**
1.1 Structure par âge de la population 8
1.2 Lieu de résidence 10

2.0 Utilisation et connaissance des langues **14**
2.1 Langue maternelle 15
2.2 Langue parlée à la maison 17
2.3 Indice de continuité 17
2.4 Connaissance des langues officielles 21

3.0 Famille et rapports familiaux **22**
3.1 Situation matrimoniale 24
3.2 Taux de fécondité et taille de la famille 25
3.3 Structure familiale 26

4.0 Niveau de scolarité **28**
4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint 29
4.2 Principal domaine d'études 32

5.0 Emploi et professions 35
5.1 Indicateurs du marché du travail 35
5.2 Niveau de scolarité, âge et indicateurs du marché du travail 38
5.3 Professions 42
5.4 Activités à domicile non rémunérées 45

6.0 Revenu personnel et revenu familial 49
6.1 Revenu personnel moyen 49
6.2 Principales sources de revenu 54
6.3 Répartition par tranche de revenu familial 58
6.4 Faible revenu 59

7.0 Migration et mobilité 61
7.1 Statut migratoire 61
7.2 Statut migratoire et groupes d'âge 63

8.0 Conclusion 66
9.0 Références 74
10.0 Annexe : termes et concepts 78

Liste des tableaux

page

Tableau 1 : Répartition en pourcentage de la population autochtone, par sexe et province ou territoire, Canada, 2006 10

Tableau 2 : Répartition de la population féminine, par groupe d'âge, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 13

Tableau 3 : Langue maternelle de la population autochtone féminine, par groupe d'âge et groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 16

Tableau 4 : Langue parlée à la maison chez la population autochtone, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 17

Tableau 5 : Population indienne inscrite féminine, par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2006 18

Tableau 6 : Population inuite féminine, par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2006 20

Tableau 7 : Facteurs ayant une incidence sur l'indice de continuité de la population indienne inscrite, Canada, 1996, 2001 et 2006 20

Tableau 8 : Connaissance des langues officielles, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 21

Tableau 9 : Situation matrimoniale des femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 24

Tableau 10 : Unions libres chez les femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 25

Tableau 11 : Nombre d'enfants dans les familles, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 25

Tableau 12 : Structure des familles de recensement, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 27

Tableau 13 : Plus haut niveau de scolarité atteint, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 30

Tableau 14 : Principal domaine d'études des personnes ayant fait des études postsecondaires, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 32

Tableau 15 : Activité de la population féminine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 37

Tableau 16 : Activité de la population masculine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 37

Tableau 17 : Indicateurs de la population active féminine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 41

Tableau 18 : Professions des femmes actives expérimentées, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 43

Tableau 19 : Professions des hommes actifs expérimentés, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 44

Tableau 20 : Répartition en pourcentage de la population active autochtone, par sexe, profession et ratio femmes/hommes, Canada, 2006 45

Tableau 21 : Heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés, par sexe et groupe d'identité, Canada, 2006 46

Tableau 22 : Heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés durant la semaine de référence du recensement chez la population âgée de 15 ans et plus, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 48

Tableau 23 : Revenu de la population âgée de 15 ans et plus ayant un revenu, par sexe, groupe d'âge et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005 50

Tableau 24 : Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu, par sexe, plus haut niveau de scolarité atteint et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005 53

Tableau 25 : Pourcentage du revenu provenant de l'emploi et des paiements de transfert gouvernementaux, par sexe, groupe d'âge et d'identité autochtone, Canada, 2005 56

Tableau 26 : Taux de mobilité quinquennale de la population âgée de 5 ans et plus, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 62

Tableau 27 : Taux de mobilité quinquennale des femmes âgées de 5 ans et plus, par groupe d'âge et d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 63

Liste des figures

page

Figure 1 : Répartition de la population féminine autochtone et non autochtone, par groupe d'âge, Canada, 2006 9

Figure 2 : Population indienne inscrite vivant dans les réserves, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006 11

Figure 3 : Population indienne inscrite vivant hors réserve, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006 11

Figure 4 : Population métisse, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006 12

Figure 5 : Population inuite, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006 12

Figure 6 : Indice synthétique de fécondité des Indiennes inscrites, Canada, 1976-2021 26

Figure 7 : Familles monoparentales ayant à la tête une femme, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 27

Figure 8 : Plus haut niveau de scolarité atteint chez les femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 31

Figure 9 : Répartition des femmes ayant un certificat postsecondaire en commerce, gestion et administration publique, par groupe d'identité et lieu de résidence, Canada, 2006 34

Figure 10 : Taux d'activité des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus,par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 39

Figure 11 : Taux de chômage des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus, par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 39

Figure 12 : Taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus, par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 40

Figure 13 : Niveaux de compétence professionnelle des femmes actives, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 42

Figure 14 : Niveaux de compétence professionnelle des hommes actifs, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006 44

Figure 15 : Revenu personnel moyen de la population âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et sexe, Canada, 2005 52

Figure 16 : Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu, par sexe, diplôme universitaire et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005 54

Figure 17 : Pourcentage du revenu provenant de l'emploi, par sexe et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005 55

Figure 18 : Pourcentage du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux, par sexe et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005 55

Figure 19 : Répartition des familles de recensement par tranche de revenu, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2005 58

Figure 20 : Familles de recensement autochtones et non autochtones à faible revenu avant impôt, par sexe, Canada, 2005 60

Figure 21 : Taux de mobilité quinquennale des femmes autochtones et non autochtones ayant déménagé dans la même région, par groupe d'âge, Canada, 2006 64

Figure 22 : Taux de mobilité quinquennale des femmes autochtones et non autochtones en provenance d'une autre région, par groupe d'âge, Canada, 2006 65

Figure 23 : Taux de mobilité quinquennale des Indiennes inscrites ayant déménagé dans les réserves et hors réserve, par groupe d'âge, Canada, 2006 65

Remerciements

J'aimerais exprimer ma gratitude à Éric Guimond, directeur intérimaire, Direction de la recherche stratégique, Direction générale des politiques stratégiques et recherche, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, pour l'appui qu'il a donné à la présente étude de recherche. Je remercie tout particulièrement Erik Anderson et Marc Fonda de la Direction de la recherche stratégique, Direction générale des politiques stratégiques et recherche, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, pour leurs conseils soutenus, leurs suggestions et leurs compétences en rédaction. Tous nos remerciements à Anne Boucher pour le rôle qu'elle a joué dans la production des totalisations spéciales qui étaient requises aux fins de l'étude.

À propos de l'auteur

L'auteure principale de cette publication est Jacqueline M. Quinless. Jacqueline possède un diplôme d'études supérieures en sociologie avec une spécialisation en statistique appliquée de l'Université de Calgary et des années d'expérience en recherche appliquée. Elle est également membre du corps enseignant en sociologie du Camosun College en Colombie-Britannique, où elle enseigne les méthodes de recherche sociale et la sociologie de la famille. À l'heure actuelle, elle occupe le poste de directrice de la recherche à la société d'experts-conseils en recherche sociale et en statistique Quintessential Research Group Inc., dont le siège se trouve en Colombie-Britannique. Avant de devenir chercheuse indépendante, Jacqueline a travaillé au Population Research Laboratory à l'Université de l'Alberta, au Research Data Center à l'Université de Calgary et, pendant dix ans, à Statistique Canada, où elle a eu l'occasion de collaborer avec de nombreux groupes autochtones dans l'Ouest canadien et le Nord du Canada dans le cadre de multiples fonctions de recherche. Elle a pris part à des projets d'analyse de données à grande échelle, et offert aux Autochtones des ateliers de formation sur les méthodes d'enquête et d'analyse de données. Elle a également aidé à coordonner et à gérer des activités de collecte de données brutes pour le prochain Recensement de la population de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages pour toutes les collectivités des réserves sur l'île de Vancouver et aussi les populations du Territoire du Yukon, le Recensement de la population de 2001 en Alberta, le dénombrement anticipé de 2001 pour la région de l'Arctique et les peuples inuits, et l'enquête sur le logement du Traité nº 7 de 2001. Elle a agi en qualité d'experte-conseil au sein du comité consultatif technique de Statistique Canada aux fins du développement de l'enquête nationale sur l'éducation des Autochtones au Canada, en plus de s'être engagée dans de nombreux projets sociaux et projets dans le domaine de la santé de moindre envergure concernant le logement, l'emploi, la scolarité, les enfants et la jeunesse ainsi que la santé et le bien-être des différentes collectivités autochtones et non autochtones. Jacqueline a présenté les résultats de ses recherches directement liées à la collectivité autochtone canadienne lors de différents congrès à l'échelle nationale et internationale.

Notes aux utilisateurs

Définition de la population autochtone

Définir la population autochtone du Canada peut se révéler problématique, et les estimations de la taille de la population peuvent varier. Il n'existe pas de définition « correcte » de la population autochtone comme telle; il est donc important de reconnaître que le choix d'une définition dépend de l'usage qui en sera fait. Différentes définitions et différents effectifs de population peuvent être utilisés, en fonction de l'objectif de la recherche et des besoins en information de l'utilisateur.

Groupes d'identité autochtone

Le Recensement de 2006 fournit des données qui sont fondées sur diverses définitions de la population autochtone, y compris l'origine ethnique (ascendance), l'identité autochtone, le statut d'Indien inscrit et l'appartenance à une bande. Aux fins de l'analyse, la présente étude utilise la notion d'identité autochtone et traite les données en fonction de quatre grands groupes, soit les Indiens inscrits vivant dans une réserve, les Indiens inscrits vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, pour donner un profil statistique des conditions sociales et économiques des divers groupes de femmes autochtones.

La population d'identité autochtone englobe tous ceux qui, lors du Recensement de 2006, se sont identifiés comme Autochtones, tels les Indiens inscrits, ou les membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation. Les chiffres de la population sont calculés d'après les réponses obtenues aux questions 18, 20 et 21 du Recensement. La question 18 demande si la personne est un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit, et permet plusieurs réponses. La question 20 demande si la personne appartient à une bande indienne ou à une Première nation et, si c'est le cas, le répondant peut préciser le nom de la Première nation. La question 21 demande si la personne est un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Le terme « **population d'identité autochtone totale** » comprend tous les groupes d'identité autochtone : Indiens inscrits (vivant dans les réserves et hors réserve) aux termes de la *Loi sur les Indiens* ou appartenant à une bande, Inuits et Métis. La population non autochtone correspond à la population canadienne totale moins la population d'identité autochtone totale. Veuillez noter que tous les tableaux sur les femmes autochtones dans cette étude sont fondés sur ces catégories d'identité.

1. « **Identité autochtone** » désigne les personnes qui ont déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits. Le terme vise également ceux qui n'ont pas déclaré d'identité autochtone, mais qui ont déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités ou être membres d'une bande ou d'une Première nation.

2. « **Indiens inscrits ou Indiens des traités** » désigne ceux qui ont déclaré être inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont des personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada et en mesure de prouver qu'elles sont descendantes d'une bande qui a signé un traité. Le terme « Indien des traités » est plus répandu dans les provinces des Prairies.

3. « **Membres d'une bande indienne ou d'une Première nation** » désigne ceux qui ont déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation du Canada.

4. « **Non-Autochtones** » désigne ceux qui ne font pas parties des groupes d'identité autochtone.

Familles de recensement autochtones

Le concept de famille de recensement autochtone suppose que les membres de la famille sont un époux ou une épouse, un conjoint de sexe masculin ou féminin vivant en union libre, un parent seul de sexe masculin ou féminin, ou un enfant vivant avec un parent. Dans la présente étude, une « famille autochtone » est une famille dans laquelle le parent seul ou au moins un des deux membres du couple appartient à un des groupes d'identité autochtone, ou est Indien inscrit ou encore membre d'une bande. On obtient les sous-catégories en croisant ceux qui ont le statut d'Indien inscrit avec ceux qui ont une identité autochtone. Les familles qui, du point de vue de leur appartenance autochtone, ont une situation mixte sont considérées comme appartenant à la catégorie des Indiens inscrits si l'un des parents est un Indien inscrit. Dans les autres cas, ces personnes sont considérées comme faisant partie de la catégorie « autres autochtones/mixtes ». Les familles métisses et inuites sont celles qui comprennent au moins un parent métis ou inuit, selon le cas, et dans lesquelles on n'a fait état de l'appartenance à aucun autre groupe d'identité autochtone (même si la famille peut comprendre des membres non autochtones).

Familles économiques autochtones

Le concept de famille économique est plus large que celui de famille de recensement. Deux familles de recensement apparentées ou plus vivant ensemble constituent également une famille économique. Par exemple, un homme et une femme vivant avec leur fils marié et leur bru, ou encore deux frères ou sœurs, ou plus, vivant ensemble sans leurs parents constitueront eux aussi une famille économique, mais non une famille de recensement puisqu'ils ne répondent pas aux critères de cette dernière. Par conséquent, les familles économiques sont donc un peu plus nombreuses que les familles de recensement.

Le fait que les familles économiques comprennent ou non des familles de recensement ayant une identité autochtone donnée, telle qu'elle est définie ci-dessus, détermine leur classification par groupe d'identité. Dans certains cas, les familles économiques ne comprennent aucune famille de recensement, et une telle famille est alors classée comme autochtone si au moins 50 % des membres de la famille ont le statut d'Autochtone.

Sources de données

Le présent rapport a été établi à partir des données du Recensement de la population de 2006. En 2006, selon Statistique Canada, le recensement s'est fait par autodénombrement auprès d'environ 98 % des ménages. Dans ce cas, 70 % des ménages avaient reçu leur questionnaire par la poste et 30 % l'avaient reçu d'un agent recenseur. Les formulaires de recensement ont été remplis puis retournés par la poste ou remplis en ligne. En outre, environ 2 % des ménages vivant dans des collectivités éloignées, des régions situées dans le Nord du pays et dans le centre-ville de grandes régions urbaines comptant des résidents de passage ont été recensés par la méthode du dénombrement direct, selon laquelle un recenseur procède à une entrevue personnelle.

Les données présentées dans cette étude ont été obtenues à partir de totalisations spéciales du Recensement de la population de 2006 établies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Il est important de prendre note que toutes les données du recensement sont assujetties aux règles de suppression de Statistique Canada pour des raisons de confidentialité, et que tous les chiffres des totalisations du recensement (à l'exception des chiffres de la population totale et des logements qui sont établis entièrement selon les données) sont assujettis à un processus appelé arrondissement aléatoire. Tel qu'il est indiqué dans ce rapport, les données de sous-catégories particulières sont manquantes dans certains tableaux en raison de la suppression ou parce que le nombre de cas était trop petit pour que les résultats soient valables.

Questionnaires

Dans le cadre du Recensement de 2006, deux questionnaires, un formulaire abrégé (2A) et un formulaire complet (2B), ont servi à recueillir des renseignements sur les conditions démographiques, sociales et économiques de la population canadienne. En 2006, 80 % de tous les ménages autochtones hors réserve ont reçu le questionnaire abrégé (2A), qui comprenait huit questions sur des renseignements démographiques de base tels que le lien avec la personne 1, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la langue maternelle. Un ménage hors réserve sur cinq (20 %) a reçu le formulaire complet (2B), qui comprenait les huit questions du formulaire abrégé ainsi que 53 questions additionnelles sur des sujets tels que la scolarité, le revenu, l'emploi et la mobilité. Tous les ménages vivant dans les réserves ont reçu le formulaire complet 2D (une variante du formulaire 2B), et l'ont rempli avec l'aide d'un interviewer de Statistique Canada.

Sous-dénombrement

Bien que le recensement de la population ait pour objectif de fournir un profil détaillé des conditions sociales, économiques et démographiques de la population le jour du recensement, il y a inévitablement un faible pourcentage de la population qui n'est pas inclus. Le sous-dénombrement se produit pour une multitude de raisons, notamment parce qu'un ménage n'a pas reçu le questionnaire, n'a pas de lieu habituel de résidence ou n'a pas passé la nuit dans un logement à la date du recensement. Le sous-dénombrement est une question importante qui doit être prise en compte, en particulier lorsqu'il s'agit d'interpréter et d'analyser les données du recensement pour la population autochtone, et ce, pour deux raisons. Premièrement, il peut être extrêmement difficile de définir un portrait exact de la population urbaine autochtone, compte tenu du degré élevé de mobilité. Des études de recherche ont démontré qu'une proportion importante de la population autochtone était de passage et se déplaçait fréquemment entre les réserves et des lieux hors réserve, de même qu'à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement. Deuxièmement, il faut prendre en considération l'ampleur des peuples autochtones qui n'ont pas été dénombrés et son incidence en termes d'effectif par groupe d'identité autochtone et par emplacement géographique. Toutefois, malgré ces restrictions, le recensement est encore considéré comme l'une des sources de données les plus actuelles et les plus exhaustives qui soient disponibles sur les peuples autochtones au Canada.

Interprétation des résultats

Dans une optique de confidentialité, Statistique Canada applique une méthode d'arrondissement aléatoire à toutes les données du recensement afin d'éviter que les données statistiques puissent être associées à une personne identifiable. Selon cette méthode, toutes les données, y compris les totaux et les marges, sont arrondies aléatoirement vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, de « 10 ». Par conséquent, la somme d'un jeu de données ne concordera peut-être pas avec le total, et la somme des pourcentages, qui sont calculés d'après des chiffres arrondis, ne correspondra pas nécessairement à 100 %.

L'incidence de cette méthode est particulièrement perceptible dans le cas des petits nombres. En effet, il est possible que les petits chiffres perdent leur précision et que les pourcentages calculés selon ces chiffres ne représentent pas la population indiquée.

Introduction

Contexte du projet

La marginalisation des peuples autochtones au Canada est bien documentée. Bien que la recherche sur les conditions sociales et économiques des peuples autochtones se poursuive depuis plus de 30 ans, trop peu de recherche statistique et comparative similaire a porté exclusivement sur les différents groupes de femmes autochtones. Cette lacune s'explique en partie par le fait que la recherche empirique sur les peuples autochtones a souvent négligé d'inclure une analyse exhaustive différenciée selon les sexes; par conséquent, les questions qui pourraient être les plus pertinentes pour les femmes autochtones n'ont pas été déterminées ni traitées adéquatement. D'après un examen de la documentation existante, même quand la recherche porte sur les femmes autochtones, elle se limite en grande partie aux domaines de la criminologie, de la santé et du bien-être.

Malgré les similitudes statistiques qui peuvent exister chez les groupes culturellement diversifiés de femmes autochtones, d'importantes différences sont aussi observées. La majorité des données présentement disponibles sont présentées de manière homogène, puisqu'elles regroupent l'ensemble des femmes autochtones. Ainsi, très peu de renseignements comparatifs délimitent clairement les différences socioéconomiques actuelles entre les femmes indiennes inscrites (vivant dans les réserves et hors réserve), les femmes métisses et les femmes inuites, qui forment en principe quatre groupes bien distincts. En effet, les femmes autochtones au Canada représentent une population diversifiée; leur situation économique et sociale varie en fonction du groupe d'identité autochtone auquel elles appartiennent et en fonction d'autres variables sociales et démographiques, comme l'âge, le lieu de résidence et le nombre d'enfants pour n'en nommer que quelques-unes. Leur situation économique et sociale est également différente de celles des hommes autochtones, et de celles des femmes et des hommes non autochtones.

La présente étude est fondée sur les données du Recensement de la population de 2006. Elle a pour objet de fournir un contexte statistique à jour permettant de comprendre les conditions socioéconomiques actuelles des femmes indiennes inscrites (dans les réserves et hors réserve), des femmes métisses et des femmes inuites, et de contribuer ainsi à dresser un portrait statistique de leurs réalités sociales et de leurs vies tout à fait particulières. Ces renseignements pourront ensuite servir de documents de référence aux chercheurs et aux décideurs qui essaient de mieux comprendre les difficultés et les réalisations des femmes autochtones au Canada.

Les profils statistiques des femmes autochtones de 1996 et de 2001 ont permis d'obtenir des renseignements statistiques fort utiles sur la situation des femmes autochtones au Canada et sur les facteurs sociaux qui les touchent. Ces études ont plus particulièrement fourni, d'après les données du Recensement de la population de 1996 et de 2001, une description statistique des renseignements sur certains aspects comme la géographie, la langue, la famille, l'emploi, l'éducation et la migration des femmes autochtones; les différences dans les caractéristiques de ces femmes selon le groupe d'identité autochtone ont aussi été examinées, tout comme les différences par rapport aux hommes autochtones et par rapport aux femmes et aux hommes non autochtones. L'étude de recherche de 2006 est également importante parce qu'elle fournit un aperçu statistique des conditions sociales et économiques des femmes autochtones au Canada et établit, dans certains cas, des comparaisons à partir de l'information tirée des recensements antérieurs, ce qui permet de voir l'évolution des conditions socioéconomiques sur 10 à 15 ans. Cette étude comprend également un examen de la recherche statistique et comparative pertinente, et contribue en même temps à mieux situer en contexte les conditions sociales, démographiques et économiques des femmes autochtones canadiennes.

Les questions, les difficultés et les réalisations des femmes autochtones comportent de multiples facettes interreliées et complexes. Plusieurs importantes études de recherche examinent en détail les aspects de ces questions, notamment l'itinérance, la violence au foyer, la toxicomanie et l'entrepreneuriat, allant jusqu'à décrire la vie spirituelle des femmes autochtones. Toutefois, à des fins de comparabilité avec 1996 et 2001, l'étude actuelle utilise des variables et des sujets socioéconomiques et démographiques semblables à ceux qui sont décrits dans le Recensement de la population de 2006, et suit la même présentation que celle des études précédentes. L'uniformité des données recueillies au cours de la dernière décennie peut aider à déterminer les tendances importantes au fil du temps. Dans la présente analyse, les femmes autochtones sont réparties en quatre principaux groupes d'identité : les Indiennes inscrites (vivant dans les réserves et hors réserve), les Métisses et les Inuites. Lorsqu'il est pertinent de le faire, les données sur ces femmes autochtones sont comparées à celles de la population autochtone totale, à celles des hommes autochtones et également à celles des femmes et des hommes non autochtones. L'information porte sur les sujets suivants : la répartition de la population et l'âge, les langues autochtones, la famille et les rapports familiaux, le niveau de scolarité, l'emploi et les professions, le revenu et le faible revenu ainsi que les tendances de la migration et de la mobilité.

Entre 2001 et 2006, l'économie canadienne a subi plusieurs grands changements qui ont influé sur la vie des Canadiens. Tout d'abord, la recherche indique que la croissance économique enregistrée durant cette période a amélioré la conjoncture économique pour l'ensemble de la population canadienne (Transports Canada, *Résultats de l'économie canadienne*, 2009; U.S. Joint Economic Committee, décembre 2005). Ensuite, la population autochtone a augmenté considérablement depuis 2001 et forme maintenant un segment plus important de la population canadienne totale. Selon Statistique Canada, le nombre de ceux qui se sont identifiés comme Autochtones a franchi le cap du million en 2006 (1 172 790), ce qui représentait 3,8 % de la population totale cette année-là, par rapport à 3,3 % en 2001. En 2006, 600 695 femmes autochtones constituaient 3 % de la population féminine totale au Canada. La population féminine autochtone augmente beaucoup plus rapidement que la population féminine non autochtone. De 2001 à 2006, le nombre de femmes et de filles autochtones a progressé de 20,3 %, tandis que la population féminine non autochtone, femmes et filles comprises, a crû de 5,6 % (Statistique Canada, 2008).

Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cette croissance, notamment les taux de natalité élevés, les tendances de la migration et de la mobilité, l'augmentation du nombre de ceux qui se sont déclarés Autochtones[1], l'espérance de vie plus longue et la diminution du nombre de réserves indiennes partiellement dénombrées depuis 1996. Compte tenu de ces données, une importante question sur laquelle cette étude doit se pencher consiste à déterminer si les femmes autochtones, qui représentent maintenant une plus grande partie de la population canadienne, ont socialement et économiquement « bénéficié » de ce cycle économique vigoureux dans la même mesure que les hommes autochtones et que les hommes et les femmes non autochtones et, le cas échéant, jusqu'à quel point?

[1] Ce phénomène, également connu comme la « mobilité ethnique », est la principale explication de la récente croissance de la population des Indiens de l'Amérique du Nord et des Métis (Eric Guimond, 2003. « Définitions floues et explosion démographique : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », dans D. Newhouse et E. Peters (dir.), *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa (Ontario), Projet de recherche sur les politiques).

1.0 Femmes autochtones : population et lieu de résidence

La structure par âge de la population autochtone était bien différente de celle de la population non autochtone en 2001 et en 2006. Des différences sont aussi observées selon le groupe d'identité autochtone, le sexe et le lieu de résidence. La présente section présentera une brève description des caractéristiques démographiques des hommes et des femmes autochtones selon le groupe d'identité et le lieu de résidence.

1.1 Structure par âge de la population

Femmes autochtones en 2001

La recherche montre que la population autochtone féminine au Canada augmente plus rapidement que la population féminine totale depuis 1996. Selon O'Donnell (2005), le nombre de femmes autochtones au Canada a augmenté de 22 % de 1996 à 2001, contre 4 % seulement pour la population féminine non autochtone. En 2001, 63 % des femmes autochtones étaient Indiennes de l'Amérique du Nord (Premières nations), tandis que 29 % étaient Métisses et 5 %, Inuites. Les autres femmes (3 %) appartenaient à plus d'un groupe autochtone ou avaient le statut d'Indiennes inscrites ou de membres d'une bande. En 2001, la population d'identité autochtone était répartie presque également entre les femmes (51 %) et les hommes (49 %). De plus, ces proportions étaient semblables pour tous les groupes d'identité autochtone : les femmes représentaient 52 % de la population totale des Premières nations (Indiens de l'Amérique du Nord) au Canada et les hommes, 48 %, tandis que femmes et hommes représentaient tous deux 50 % des Métis et des Inuits (O'Donnell, 2005).

Non seulement la population féminine autochtone au Canada s'accroît, mais elle est aussi relativement jeune. La comparaison des données sur la population féminine de moins de 15 ans chez les Autochtones et les non-Autochtones révèle une différence de 14 % entre les deux populations : environ 32 % des femmes autochtones avaient moins de 15 ans, contre seulement 18 % de leurs homologues non autochtones (O'Donnell, 2005). De plus, O'Donnell précise que la différence devient encore plus évidente quand on tient compte à la fois des groupes d'âge et des divers groupes d'identité autochtone. Les données de ce rapport montrent qu'en 2001, 38 % des Inuites avaient moins de 15 ans, comparativement à 33 % des Indiennes de l'Amérique du Nord (Premières nations) et à 28 % des Métisses. En somme, même si le tiers de la population d'identité autochtone féminine est âgée de moins de 15 ans, il convient de souligner que la proportion de la population 'âgée de moins de 15 ans est un peu plus élevée chez les Inuites que chez les Indiennes de l'Amérique du Nord et les Métisses.

D'autres recherches semblent indiquer qu'un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones avaient 65 ans et plus au Canada en 2001. Selon Statistique Canada, les données du Recensement de 2001 révèlent que les femmes composaient 54 % de la population autochtone totale âgée de 65 ans et plus et les hommes, 46 %. La répartition par sexe des personnes âgées de 65 ans et plus était à peu près semblable dans les divers groupes d'identité autochtone. Par exemple, chez les Indiens de l'Amérique du Nord de ce même groupe d'âge, les femmes représentaient 56 % et les hommes, 44 %, tandis que chez les Métis, les femmes

représentaient 52 % et les hommes, 48 %. Il est toutefois intéressant de souligner que la proportion d'hommes (55 %) était un peu plus élevée que la proportion de femmes (45 %) chez les Inuits âgés de 65 ans et plus (Statistique Canada, 2007, *Un portrait des aînés au Canada*).

Femmes autochtones en 2006

Au cours de la dernière décennie, la population autochtone a enregistré la plus forte croissance démographique de son histoire. Selon Statistique Canada, la population autochtone a augmenté de 45 % de 1996 à 2006, un rythme de croissance largement supérieur au taux de 8 % enregistré chez les non-Autochtones durant cette période. En 1996, il y avait environ 800 000 Autochtones au Canada, tandis qu'en 2006, leur nombre a atteint 1 172 790, dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes. En 2006, les moins de 15 ans formaient 28 % de la population autochtone féminine, et 31 % de la population autochtone masculine. En 2006, l'âge médian de la population autochtone était de 27 ans, comparativement à 40 ans pour la population non autochtone, une différence de 13 ans. Le profil d'âge « juvénile » observé en 2001 se dégage donc encore en 2006 (Statistique Canada, *Peuples autochtones du Canada, Recensement de 2006* [cédérom]).

Fait intéressant, la population autochtone vieillit, quoique à un rythme plus lent que la population non autochtone. En 2006, les femmes de 60 ans et plus représentaient plus de 7 % de l'ensemble de la population d'identité autochtone (figure 1). Cette situation s'explique peut-être par le fait que les taux de fécondité de la population autochtone sont plus élevés que ceux de la population non autochtone, même si tout indique qu'ils continuent de diminuer. En outre, l'espérance de vie s'est améliorée graduellement. Ces deux facteurs se traduisent par un léger vieillissement de la population chez les Autochtones, et surtout chez les femmes.

Figure 1 : Répartition de la population féminine autochtone et non autochtone, par groupe d'âge, Canada, 2006

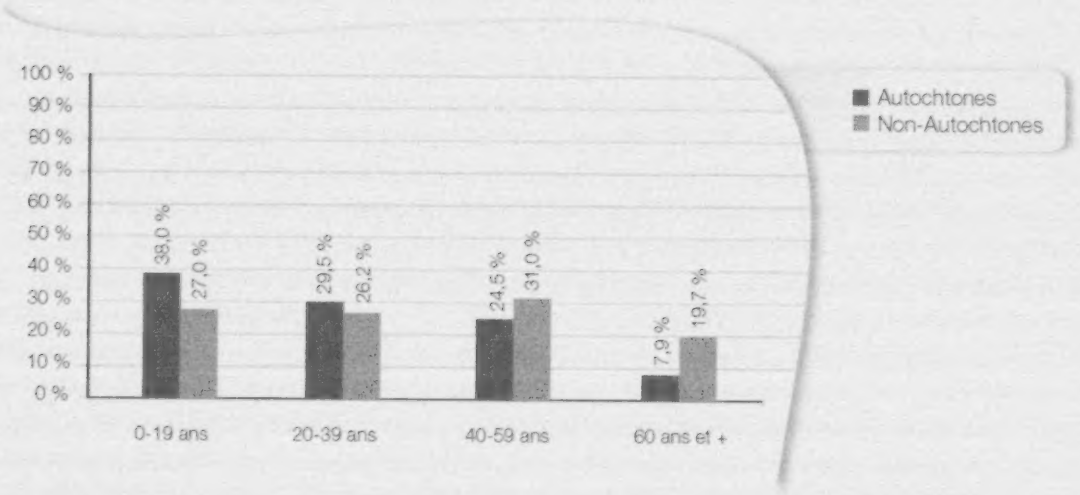

1.2 Lieu de résidence

Le tableau 1 présente la répartition de la population autochtone selon le sexe et l'emplacement géographique. En 2006, environ 11 % de l'ensemble des femmes autochtones (600 695) vivaient en Ontario, 9 % vivaient en Colombie-Britannique et 8 %, soit en Alberta ou au Manitoba. Les proportions sont semblables dans le cas des hommes : 10 % de l'ensemble des hommes autochtones (572 080) vivaient en Ontario, plus de 8 % vivaient en Colombie-Britannique, environ 8 %, en Alberta et 7 %, au Manitoba.

Tableau 1 : Répartition en pourcentage de la population autochtone, par sexe et province ou territoire, Canada, 2006

Province ou territoire	Femmes	Hommes
Population autochtone totale	**1 172 780**	
	600 695	**572 080**
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0 %	1,0 %
Île-du-Prince-Édouard	0,1 %	0,1 %
Nouvelle-Écosse	1,1 %	1,0 %
Nouveau-Brunswick	0,8 %	0,7 %
Québec	4,7 %	4,6 %
Ontario	10,7 %	10,0 %
Manitoba	7,6 %	7,3 %
Saskatchewan	6,2 %	5,9 %
Alberta	8,2 %	7,8 %
Colombie-Britannique	8,6 %	8,1 %
Territoire du Yukon	0,3 %	0,3 %
Territoires du Nord-Ouest	0,9 %	0,9 %
Nunavut	1,1 %	1,1 %
Pourcentage de la population autochtone totale	**51,2 %**	**48,8 %**

Les pyramides des âges qui suivent illustrent la répartition selon le groupe d'âge et le sexe de la population indienne inscrite vivant dans les réserves (figure 2) et hors réserve (figure 3), de la population métisse (figure 4) et de la population inuite (figure 5). Chaque pyramide affiche les groupes d'âge, du plus jeune jusqu'au plus âgé, et chaque barre horizontale représente un groupe d'âge de 5 ans. Le côté gauche de chaque pyramide indique le pourcentage de la population masculine totale que représente un groupe d'âge donné, tandis que le côté droit montre le pourcentage de la population féminine totale. En général, une pyramide d'âge large à la base indique une population jeune et en croissance, tandis qu'une pyramide plus large vers le sommet signifie une population vieillissante.

Figure 2 : Population indienne inscrite vivant dans les réserves, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006

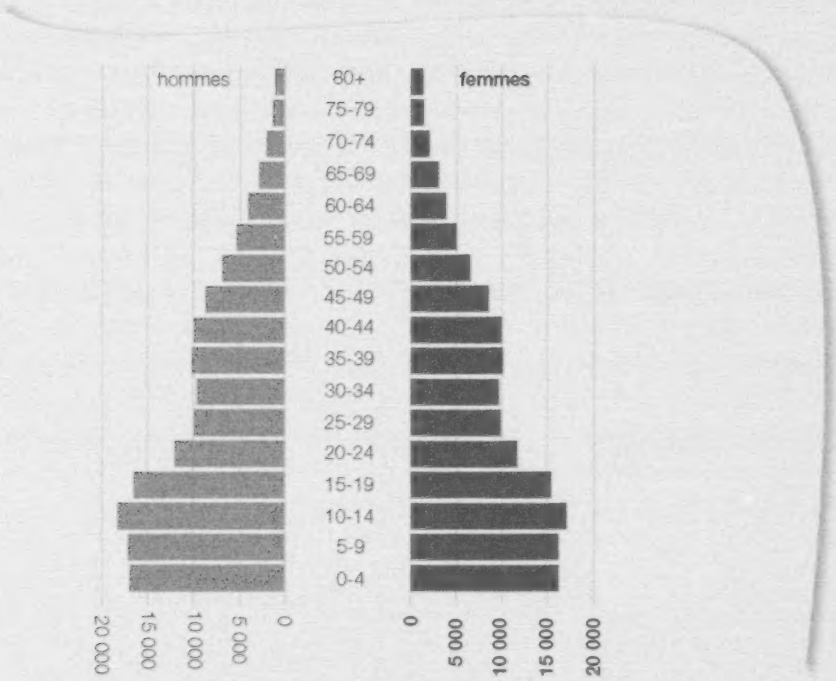

Figure 3 : Population indienne inscrite vivant hors réserve, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006

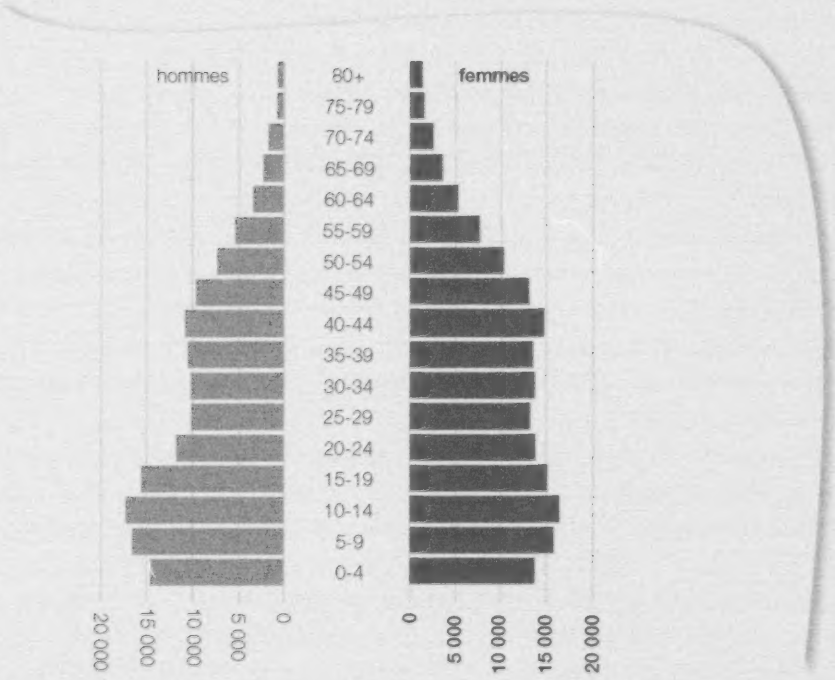

Figure 4 : Population métisse, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006

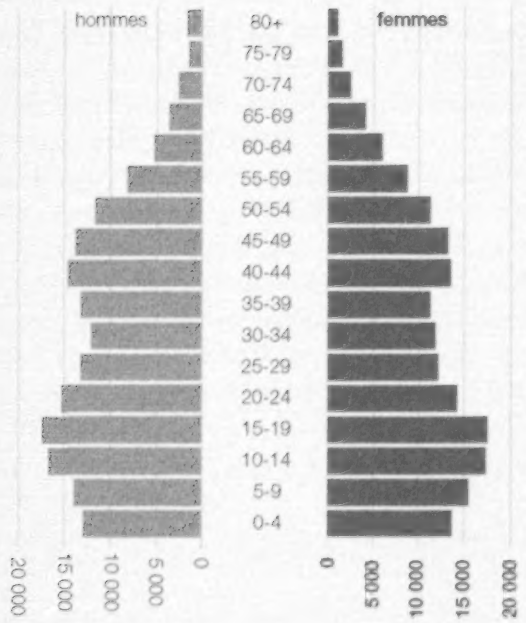

Figure 5 : Population inuite, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2006

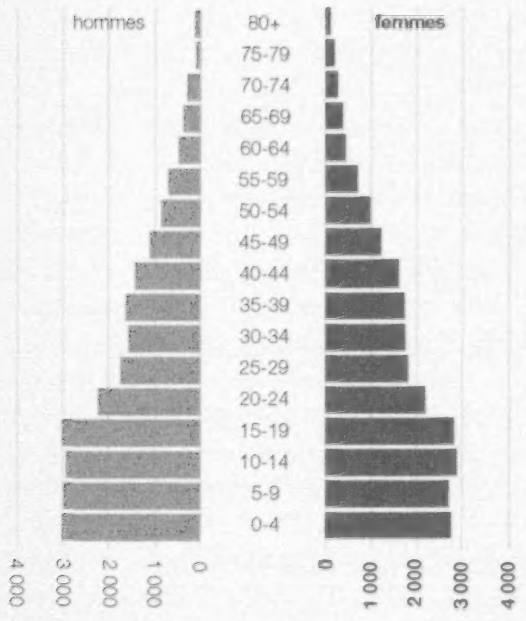

Le tableau 2 montre la répartition de la population féminine autochtone selon le groupe d'âge et le lieu de résidence. Les différences les plus marquées entre la population autochtone et non autochtone ont trait à la proportion de femmes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus. Nous constatons que la proportion de femmes de moins de 15 ans (28 %) chez la population autochtone est beaucoup plus élevée que chez la population non autochtone (16 %). Parmi les groupes d'identité autochtone, les jeunes femmes de moins de 15 ans sont plus nombreuses chez les Inuites (34 %); suivent les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (33 %) et hors réserve (26 %) et les Métisses (25 %). Par ailleurs, les femmes âgées de 65 ans et plus sont beaucoup moins nombreuses chez les Autochtones (5 %) que chez les non-Autochtones (15 %).

Tableau 2 : Répartition de la population féminine, par groupe d'âge, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Groupe d'âge	Total – Autochtones	Indiennes inscrites		Inuites	Métisses	Femmes non autochtones
		dans les réserves	hors réserve			
Population féminine totale	**600 695**	**148 185**	**174 760**	**24 735**	**178 785**	**15 314 065**
De 0 à 4 ans	8,9 %	11,0 %	7,8 %	11,3 %	7,3 %	5,0 %
De 5 à 9 ans	9,3 %	10,9 %	9,0 %	11,1 %	7,9 %	5,4 %
De 10 à 14 ans	10,2 %	11,6 %	9,3 %	11,7 %	9,4 %	6,2 %
De 15 à 19 ans	9,6 %	10,4 %	8,6 %	11,5 %	9,8 %	6,4 %
De 20 à 24 ans	8,1 %	7,9 %	7,9 %	8,9 %	8,6 %	6,4 %
De 25 à 29 ans	7,2 %	6,7 %	7,6 %	7,4 %	7,4 %	6,3 %
De 30 à 34 ans	7,0 %	6,6 %	7,8 %	7,2 %	6,8 %	6,5 %
De 35 à 39 ans	7,3 %	6,8 %	7,7 %	7,0 %	7,4 %	7,1 %
De 40 à 44 ans	7,8 %	6,7 %	8,4 %	6,6 %	8,3 %	8,3 %
De 45 à 49 ans	7,0 %	5,8 %	7,5 %	4,9 %	7,8 %	8,4 %
De 50 à 54 ans	5,6 %	4,4 %	5,9 %	4,0 %	6,6 %	7,6 %
De 55 à 59 ans	4,1 %	3,4 %	4,4 %	2,9 %	4,6 %	6,7 %
De 60 à 64 ans	2,8 %	2,6 %	3,0 %	1,8 %	2,9 %	5,1 %
De 65 à 69 ans	2,0 %	2,0 %	2,0 %	1,5 %	2,0 %	4,0 %
De 70 à 74 ans	1,4 %	1,4 %	1,4 %	1,0 %	1,4 %	3,6 %
De 75 à 79 ans	0,9 %	0,9 %	0,9 %	0,8 %	0,8 %	3,0 %
80 ans et plus	0,8 %	0,9 %	0,7 %	0,4 %	0,9 %	3,9 %

2.0 Utilisation et connaissance des langues

Langues autochtones

D'après Norris (2007), plus de 50 langues individuelles font partie de 11 familles de langues autochtones au Canada; elles reflètent des cultures très distinctes. Il est important de reconnaître que ces langues sont au cœur même de l'identité culturelle des peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis. Bien que les langues maternelles autochtones soient de moins en moins transmises de génération en génération, le fait que les langues autochtones sont également apprises comme langues secondes compense (Norris, 2007). Les femmes se retrouvent, en général, au centre de l'unité familiale, et la connaissance qu'elles ont de leurs langues autochtones respectives et l'usage qu'elles en font jouent un rôle important. Souvent, ce sont les femmes qui transmettent essentiellement la langue et, ultérieurement, l'identité et la culture autochtones à leurs enfants. Selon l'enquête menée auprès des peuples autochtones en 2001, une majorité de parents, y compris les mères d'enfants autochtones vivant hors réserve, croient qu'il est important dans l'ensemble que leurs enfants parlent et comprennent une langue autochtone (O'Donnell, 2005).

À l'aide des données du Recensement de 2001, O'Donnell (2005) explique que, cette année-là, 74 % de toutes les femmes autochtones avaient indiqué l'anglais comme langue maternelle et 6 %, le français. Les autres femmes autochtones, soit 20 %, avaient quant à elles déclaré avoir une langue autochtone comme langue maternelle. Dans son rapport, O'Donnell souligne un fait intéressant : la proportion de femmes autochtones qui déclaraient « être en mesure de parler » une langue autochtone était un peu plus élevée que la proportion de celles dont la langue maternelle était une langue autochtone. O'Donnell (2005) affirme en outre qu'en 2001, 24 % des femmes autochtones avaient indiqué qu'elles pouvaient tenir une conversation dans une langue autochtone, ce qui signifie peut-être que certaines femmes autochtones apprennent une langue autochtone plus tard dans la vie. Selon les résultats de l'enquête menée auprès des peuples autochtones en 2001, une majorité de femmes autochtones vivant hors réserve (66 %) considéraient qu'il était important d'apprendre, de réapprendre ou de conserver leur langue autochtone, par rapport à55 % des hommes autochtones vivant hors réserve (O'Donnell, 2005).

Fait peut-être encore plus intéressant, lorsque la capacité de parler une langue autochtone des différents groupes d'identité a été évaluée en 2001, 71 % des femmes inuites étaient en mesure de parler une langue autochtone, comparativement à seulement 30 % des Indiennes de l'Amérique du Nord. Ces résultats révèlent qu'il faut tenir compte autant du groupe d'identité que de l'emplacement géographique lorsqu'il s'agit d'examiner les différences dans la capacité de parler une langue autochtone. Selon O'Donnell (2005), les données du Recensement montrent qu'en 2001, environ la moitié (49 %) des femmes autochtones qui vivaient dans les réserves avaient déclaré être en mesure de parler une langue autochtone; le pourcentage baisse à 24 % chez les femmes autochtones qui vivaient dans des régions rurales hors réserve, à 13 % chez celles qui vivaient dans de plus petits centres urbains, puis à 9 % à peine chez celles qui vivaient dans les régions métropolitaines de recensement (O'Donnell, 2005).

Examinant les valeurs et les attitudes en ce qui concerne l'inuktitut et l'anglais, Norris (2007) a constaté que la plupart des jeunes Inuits, même ceux qui croyaient avoir une « bonne » ou une « excellente » connaissance de l'inuktitut, craignaient de perdre leur capacité de bien parler cette langue parce qu'ils utilisaient plus fréquemment la langue anglaise et entendaient plus souvent parler en anglais. En outre, affirme Norris (2007), ces observations

donnent à penser qu'un grand nombre de jeunes associaient l'inuktitut à leur identité inuite, à leur savoir traditionnel et à leur culture globale. Par conséquent, Norris (2007) avance que l'incapacité de communiquer en inuktitut, quand on sait que la langue parlée est étroitement liée à l'identité et à la culture, peut assurément affecter le sentiment d'appartenance et susciter d'autres sentiments de marginalisation et d'exclusion. Bien que la plupart de ceux qui parlent une langue autochtone l'aient d'abord apprise comme langue maternelle, Norris fait valoir que de nombreux facteurs contribuent à éroder la transmission des langues autochtones d'une génération à l'autre, notamment la migration croissante entre les collectivités autochtones et les villes et aussi entre les réserves, l'exogamie linguistique, l'influence dominante du français et de l'anglais au quotidien et les séquelles du régime des pensionnats indiens (Norris, 2007).

L'utilisation des langues est un aspect important de la culture et de la transmission des valeurs culturelles, des significations et des symboles; elle permet aux personnes de se reconnaître entre elles et de comprendre leur place, leur monde. Les linguistes considèrent en général que la langue est à l'origine de la vision du monde qu'a un peuple; c'est pourquoi la langue et la culture s'entrecroisent et ne peuvent être séparées (Crystal, 2000). Au Canada, l'acculturation met en péril la survie de toutes les langues autochtones dans une mesure plus ou moins importante. Certains sont d'avis que seules trois des nombreuses langues autochtones en usage au Canada ont des chances de survivre : le cri, l'ojibway et l'inuktitut (Norris, 1998).

Le Recensement de 2006 permet d'évaluer la connaissance et l'utilisation des langues de diverses façons.

> La **langue maternelle** est la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.
>
> La **langue parlée à la maison** est celle qui est utilisée le plus couramment ou de façon régulière par la personne au moment du recensement.
>
> La **connaissance des langues officielles** désigne la capacité de tenir une conversation dans l'une des deux langues officielles du Canada.

2.1 Langue maternelle

Le tableau 3 fournit des renseignements sur la langue maternelle de la population autochtone féminine par groupe d'âge et d'identité. Les résultats indiquent que la majorité des femmes autochtones, soit 73 %, ont appris l'anglais comme langue maternelle, tandis que seulement 16 % ont d'abord appris une langue amérindienne et 8 %, le français. La proportion de la population autochtone féminine dont la langue maternelle est une langue autochtone (langue amérindienne ou inuktitut) est relativement faible dans les groupes d'âge plus jeunes, et plus élevée dans les groupes d'âge plus âgés. Cette observation montre nettement qu'au fil du temps, l'anglais prend plus d'importance que les langues autochtones et le français. La proportion de la population de langue maternelle autochtone est la plus élevée chez les Inuites : 65 % des femmes inuites de tous les groupes d'âge ont indiqué que l'inuktitut était leur langue maternelle, contre 32 % pour l'anglais. La proportion de la population de langue maternelle autochtone est de 28 % chez les Indiennes inscrites, mais elle est beaucoup plus faible chez les Métisses, à 3 %.

Tableau 3 : Langue maternelle de la population autochtone féminine, par groupe d'âge et groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

Groupe d'âge et groupe d'identité autochtone	Total	Anglais	Français	Amérindien	Inuktitut/ inuinnaqtun	Toutes les autres langues
Total – Autochtones	**600 690**	**72,5 %**	**8,1 %**	**16,1 %**	**2,7 %**	**0,6 %**
De 0 à 4 ans	53 520	79,1 %	3,9 %	13,2 %	3,5 %	0,0 %
De 5 à 14 ans	116 965	80,6 %	4,4 %	11,5 %	3,1 %	0,0 %
De 15 à 19 ans	57 855	79,1 %	5,5 %	11,8 %	3,0 %	0,1 %
De 20 à 29 ans	91 725	76,8 %	6,8 %	13,1 %	2,8 %	0,1 %
De 30 à 39 ans	85 695	73,0 %	7,1 %	16,6 %	2,8 %	0,0 %
De 40 à 49 ans	88 670	68,4 %	10,7 %	18,2 %	2,2 %	0,0 %
De 50 à 64 ans	75 450	59,6 %	14,7 %	22,9 %	2,1 %	0,0 %
65 ans et plus	30 810	48,0 %	18,1 %	31,2 %	2,0 %	0,0 %
Indiennes inscrites	**322 940**	**67,8 %**	**4,0 %**	**27,9 %**	**0,1 %**	**0,0 %**
De 0 à 4 ans	29 900	75,5 %	1,9 %	22,4 %	0,1 %	0,1 %
De 5 à 14 ans	65 480	78,1 %	2,1 %	19,5 %	0,1 %	0,1 %
De 15 à 19 ans	30 440	75,3 %	3,1 %	21,4 %	0,0 %	0,0 %
De 20 à 29 ans	48 665	72,6 %	3,7 %	23,6 %	0,0 %	0,0 %
De 30 à 39 ans	46 940	67,7 %	3,4 %	28,5 %	0,1 %	0,1 %
De 40 à 49 ans	46 270	62,1 %	5,2 %	32,4 %	0,0 %	0,0 %
De 50 à 64 ans	38 520	51,6 %	7,0 %	41,0 %	0,1 %	0,0 %
65 ans et plus	16 725	39,7 %	8,5 %	51,4 %	0,1 %	0,0 %
Métisses	**178 780**	**83,1 %**	**13,5 %**	**2,5 %**	**0,0 %**	**0,0 %**
De 0 à 4 ans	20 135	91,6 %	6,1 %	1,4 %	0,0 %	0,8 %
De 5 à 14 ans	43 850	91,4 %	6,1 %	1,6 %	0,0 %	0,7 %
De 15 à 19 ans	19 825	90,9 %	6,6 %	1,4 %	0,0 %	0,8 %
De 20 à 29 ans	17 045	88,8 %	8,6 %	1,7 %	0,0 %	0,7 %
De 30 à 39 ans	32 110	87,1 %	9,1 %	2,4 %	0,0 %	0,9 %
De 40 à 49 ans	32 965	81,4 %	13,7 %	3,2 %	0,0 %	0,9 %
De 50 à 64 ans	33 465	71,0 %	20,8 %	5,6 %	0,0 %	1,6 %
65 ans et plus	8 625	55,2 %	30,1 %	9,4 %	0,0 %	3,4 %
Inuites	**24 725**	**32,3 %**	**1,5 %**	**0,7 %**	**65,4 %**	**0,1 %**
De 0 à 4 ans	2 800	33,0 %	0,7 %	0,4 %	66,1 %	0,0 %
De 5 à 14 ans	5 635	34,8 %	1,1 %	0,2 %	63,6 %	0,0 %
De 15 à 19 ans	2 850	38,2 %	1,6 %	0,7 %	59,6 %	0,0 %
De 20 à 29 ans	4 040	34,7 %	1,2 %	0,9 %	63,0 %	0,2 %
De 30 à 39 ans	3 505	30,7 %	1,7 %	0,0 %	67,3 %	0,0 %
De 40 à 49 ans	2 850	30,4 %	0,9 %	0,7 %	67,7 %	0,4 %
De 50 à 64 ans	2 130	22,5 %	2,3 %	0,0 %	74,9 %	0,0 %
65 ans et plus	915	19,7 %	7,7 %	8,2 %	65,0 %	0,0 %

2.2 Langue parlée à la maison

Le tableau 4 décrit les langues parlées le plus fréquemment à la maison par la population féminine autochtone, selon le groupe d'identité et le lieu de résidence au moment du recensement. Là encore, la vaste majorité de la population autochtone féminine (75 %) parle essentiellement l'anglais à la maison, alors que 16 % parle une langue autochtone et seulement 5 %, le français. La proportion de la population autochtone féminine parlant principalement une langue autochtone à la maison est donc légèrement plus faible que celle des femmes autochtones ayant une langue autochtone comme langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise).

Tableau 4 : Langue parlée à la maison chez la population autochtone, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Langue parlée à la maison	Total – Autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuits
		Total	Dans les réserves	Hors réserve		
Population féminine	**600 695**	**322 945**	**148 185**	**174 760**	**178 785**	**24 735**
Anglais	75,2 %	71,4 %	57,1 %	83,6 %	85,1 %	33,7 %
Français	4,9 %	3,1 %	1,0 %	4,9 %	6,2 %	1,3 %
Langues autochtones	16,2 %	23,8 %	41,5 %	8,8 %	1,8 %	64,2 %
Toutes autres langues	3,7 %	1,6 %	0,4 %	2,7 %	7,0 %	0,8 %
Population masculine	**572 095**	**300 835**	**151 780**	**149 050**	**176 720**	**24 385**
Anglais	74,8 %	70,6 %	57,2 %	97,2 %	84,6 %	32,8 %
Français	5,2 %	3,1 %	1,0 %	6,1 %	6,9 %	1,4 %
Langues autochtones	16,6 %	24,8 %	41,3 %	9,1 %	1,9 %	65,1 %
Toutes autres langues	3,5 %	1,4 %	0,4 %	2,9 %	6,6 %	0,6 %

2.3 Indice de continuité

Comme l'indiquent les rapports de 1996 et de 2001 sur les femmes autochtones et l'utilisation des langues, il est donc possible d'évaluer la continuité d'une langue à l'aide des données du recensement : il suffit de comparer le nombre de personnes qui parlent quotidiennement cette langue à la maison au nombre de personnes pour qui c'était la première langue apprise à la maison et dont c'est la langue maternelle (Hull, 2006). Pour des raisons de cohérence avec les études précédentes, l'**indice de continuité** est aussi défini comme le nombre de personnes parlant une langue donnée à la maison, divisé par le nombre de personnes dont c'est la langue maternelle, multiplié par 100. Le tableau 5 donne l'effectif de la population indienne inscrite vivant dans les réserves et hors réserve pour une trentaine de langues autochtones ou de groupes linguistiques, ainsi que pour le français et l'anglais.

Tableau 5 : Population indienne inscrite féminine, par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2006[2]

Langue	Dans les réserves			Hors réserve		
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*
Total	**148 185**	**148 185**	**100**	**174 760**	**174 760**	**100**
Anglais	78 665	84 605	108	140 305	146 055	104
Français	1 600	1 520	95	11 200	8 560	76
Langues autochtones	**67 820**	**61 445**	**91**	**22 600**	**15 450**	**68**
Algonquines	55 620	51 680	93	17 760	12 530	71
Algonquin	860	600	70	205	130	63
Attikamek	2 190	2 200	100	375	335	89
Pied-noir	1 275	1 230	96	415	325	78
Cri	29 090	26 810	92	10 675	7 835	73
Malecite	235	190	81	30	15	50
Micmac	3 675	3 235	88	305	180	59
Montagnais-naskapi	4 445	4 490	101	980	930	95
Ojibway	8 610	7 865	91	4 150	2 290	55
Oji-cri	5 200	5 050	97	575	485	84
Autres langues algonquines	35	25	71	45	15	33
Athapaskan	6 705	5 870	88	2 525	1 570	62
Porteur	550	400	73	405	220	54
Chilcotin	475	370	78	205	100	49
Chipewyan	135	90	67	130	35	27
Déné	3 175	3 040	96	950	780	82
Dogrib	840	835	99	165	100	61
Kutchin-Gwich'in	120	50	42	100	45	45
Esclaves du Nord (peau-de-lièvre)	440	415	94	140	90	64
Esclave du Sud	595	510	86	240	120	50
Autres Athapaskan	370	165	45	190	85	45
Haïda	45	15	33	25	0	...

[2] * Indice de continuité = (Nombre de personnes parlant la langue à la maison ÷ Nombre de personnes dont c'est la langue maternelle) x 100

Tableau 5 : Population indienne inscrite féminine, par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2006[2] (suite)

Langue	Dans les réserves			Hors réserve		
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*
Langues iroquoises	10	0	0	195	75	38
Mohawk	0	0	...	140	60	43
Autres langues iroquoises	0	10	...	55	15	27
Kutenai	65	20	31	0	0	...
Langues salish	1 520	825	54	310	265	85
Dakota/Sioux	2 550	2 330	91	340	245	72
Tlingit	25	15	60	15	0	...
Langues Tsimshian	715	465	65	490	270	55
Langues Wakashan	370	155	42	205	80	39
Langues autochtones n.i.a.	140	40	29	585	290	50
Langues inuites	55	35	64	150	130	87
Autres langues autochtones	30	615	...	100	4700	...

On peut constater au tableau 5 que la langue autochtone parlée par le plus grand nombre de personnes est le cri, suivi par l'ojibway. En règle générale, les langues autochtones sont plus utilisées dans les réserves, où l'indice de continuité est de 91, tandis qu'il n'atteint que 68 hors réserve. Au sein de la population autochtone féminine vivant dans les réserves, l'indice de continuité est égal à 100 pour plusieurs langues, ce qui signifie que le nombre de personnes utilisant présentement la langue est égal au nombre de celles qui l'ont apprise comme langue première. Ces langues sont, entre autres, l'attikamek, le montagnais-naskapi, le déné, le dogrib l'oji-cri, le pied-noir et l'esclave du Nord. Hors réserve, l'indice de continuité est généralement beaucoup plus faible; les langues qui ont des indices de continuité relativement élevés hors réserve sont l'attikamek, le montagnais-naskapi, l'oji-cri, les langues salish et le déné.

Le tableau 6 donne l'indice de continuité des langues de la population inuite féminine. Ce tableau montre que l'indice de continuité est beaucoup plus élevé pour les Inuites vivant dans les régions urbaines (168) que pour celles qui résident dans les régions rurales (99). Il est intéressant de noter qu'en plus des indices de continuité élevés des langues inuites chez la population inuite féminine, l'indice de continuité de l'anglais est également élevé chez les Inuites qui vivent dans les régions rurales (103) et encore plus élevé chez celles qui vivent dans les régions urbaines (136).

Tableau 6 : Population inuite féminine, par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2006

Langue	Régions rurales			Régions urbaines		
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*
Total	**15 025**	**15 025**	**100**	**9 575**	**9 575**	**100**
Anglais	3 515	3 615	103	4 380	5 960	136
Français	90	85	94	295	145	49
Langues autochtones	11 410	11 275	99	4 890	8 145	167
Langues inuites	**11 340**	**11 235**	**99**	**4 795**	**8 035**	**168**
Inuktitut	11 210	11 135	99	4 715	7 955	169
Inuinnaqtun	130	100	77	80	80	100
Autres langues	10	50	...	0	70	...

La comparaison entre les résultats de 2006 présentés ici et les renseignements tirés des études de 1996 et de 2001 donne à penser que l'indice de continuité a augmenté pour la population inuite pendant cette période. Par exemple, l'indice de continuité pour la population inuite était de 84 en 1996, puis il a grimpé à 98 en 2001 et à 99 en 2006. Le tableau 7 examine les facteurs ayant contribué à l'évolution de l'indice au sein de la population indienne inscrite de 1996 à 2006. On y observe que, si le nombre de personnes de langue autochtone a diminué légèrement entre 1996 et 2001, il a cependant augmenté de 2001 à 2006. En outre, le nombre de personnes qui parlent une langue autochtone à la maison a nettement augmenté de 1996 à 2006, l'indice passant de 66 à 85. Cette comparaison donne à penser que l'utilisation accrue d'une langue autochtone à la maison est un signe encourageant pour les personnes qui s'intéressent à la survie et au développement des langues autochtones. Toutefois, la hausse s'explique peut-être par une modification de la façon dont les personnes répondent aux questions de l'enquête plutôt que par l'évolution de l'utilisation réelle des langues.

Tableau 7 : Facteurs ayant une incidence sur l'indice de continuité de la population indienne inscrite, Canada, 1996, 2001 et 2006

Mesure linguistique	1996	2001	2006	Variation 2001-2006
Population de langue maternelle autochtone	83 432	81 820	90 425	8 605
Population parlant une langue autochtone à la maison	55 195	70 535	76 895	6 360
Indice de continuité	66	86	85	-1

2.4 Connaissance des langues officielles

En 2006, 29 % des membres des Premières nations ont affirmé qu'ils pouvaient parler une langue autochtone suffisamment bien pour tenir une conversation, mais le pourcentage était beaucoup plus élevé chez ceux vivant dans les réserves. En 2006, la moitié des membres des Premières nations vivant dans les réserves (51 %) pouvaient s'exprimer dans une langue autochtone, contre 12 % de ceux vivant hors réserve. Les langues parlées par le plus grand nombre de membres des Premières nations en 2006 étaient le cri (87 285), l'ojibway (30 255), l'oji-cri (12 435) et le montagnais-naskapi (11 080) (Statistique Canada, 2009, *Peuples autochtones du Canada, Recensement de 2006*). La recherche actuelle montre que plus d'Autochtones vivant dans les réserves que d'Autochtones vivant hors réserve accordent une attention particulière à la connaissance et à l'utilisation des langues autochtones. Le degré d'attention peut aussi varier lorsque des facteurs tels que l'âge et le sexe sont pris en considération (Norris, 2007).

Le tableau 8 décrit la proportion d'Autochtones qui connaissent les deux langues officielles du Canada par groupe d'identité, sexe et lieu de résidence. Les résultats du tableau révèlent que la vaste majorité des Autochtones (presque 80 %) peuvent tenir une conversation en anglais. Environ 10 % des Inuits ont déclaré n'avoir aucune connaissance des langues officielles.

Tableau 8 : Connaissance des langues officielles, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Connaissance des langues officielles	Total – Autochtones	Indiens inscrits			Inuits	Métis
		Total	Dans les réserves	Hors réserve		
Population féminine (100 %)	**600 695**	**322 945**	**148 185**	**174 760**	**24 735**	**178 785**
Anglais	84,4	89,4	90,3	88,6	82,2	78,9
Français	4,3	4,1	4,6	3,6	2,7	3,7
Anglais et français	10,2	5,4	2,7	7,6	5,8	17,4
Aucune des langues officielles	1,1	1,2	2,4	0,2	9,3	0,1
Population masculine (100 %)	**572 090**	**300 830**	**151 785**	**149 050**	**24 385**	**176 720**
Anglais	85,0	89,9	90,8	89,0	82,9	79,2
Français	4,2	3,9	4,3	3,6	2,5	3,9
Anglais et français	9,7	4,9	2,6	7,2	4,9	16,8
Aucune des langues officielles	1,1	1,3	2,3	0,3	9,7	0,1

3.0 Famille et rapports familiaux

Famille et rapports familiaux

La recherche actuelle indique que les familles autochtones se distinguent de la population non autochtone en ce qui a trait aux structures matrimoniales, aux modes de vie et à la structure familiale. Une proportion relativement importante de femmes autochtones au Canada vivent avec leur famille immédiate ou élargie. Selon Statistique Canada, en 2001, un peu plus de femmes autochtones âgées de 15 ans et plus (87 %) que de femmes non autochtones et d'hommes autochtones (83 %) vivaient avec des membres de leur famille. Chez les femmes autochtones, les Inuites étaient celles qui vivaient le plus souvent avec des membres de leur famille : 94 % vivaient avec leur famille immédiate ou élargie, contre 88 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et 84 % des Métisses. De même, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme autochtone sont généralement plus nombreuses que celles qui ont à leur tête une femme non autochtone. En 2001, 22 % des mères seules autochtones avaient au moins trois enfants, soit plus du double de leurs homologues non autochtones, dont à peine 10 % avaient au moins trois enfants (Statistique Canada 2006, Tableaux thématiques).

À l'opposé, relativement peu de femmes autochtones vivent seules. En 2001, à peine 9 % des femmes autochtones vivaient seules, contre 14 % des femmes non autochtones. Chez les femmes autochtones, les Métisses étaient les plus nombreuses à vivre seules. Selon O'Donnell, « Cette même année, 10 % d'entre elles vivaient seules, comparativement à 8 % des Indiennes de l'Amérique du Nord et à seulement 4 % des Inuites » (O'Donnell, 2005).

Par ailleurs, les femmes autochtones étaient moins nombreuses que les non autochtones à vivre dans une famille époux-épouse. O'Donnell affirme que 32 % des femmes autochtones âgées de 15 ans et plus, contre 49 % des femmes non autochtones, vivaient avec leur époux. À l'opposé, l'union libre était plus fréquente chez les femmes autochtones. Selon O'Donnell, 17 % des femmes autochtones vivaient en union libre contre 9 % des femmes non autochtones. De plus, les femmes autochtones risquaient beaucoup plus d'être à la tête d'une famille monoparentale que celles non autochtones en 2001.

Monoparentalité

Au milieu des années 1990, 18,2 % de toutes les familles autochtones au Canada étaient des familles monoparentales, et une femme était à la tête de la famille dans 86 % des cas (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1995). Les résultats du Recensement montrent qu'en 2001, environ le tiers des familles autochtones vivant dans les réserves étaient des familles monoparentales, et que la proportion de familles monoparentales chez les Indiens inscrits est passée de 27 % en 1996 à 31 % en 2001. En outre, 22 % des Indiennes inscrites étaient des mères seules, comparativement à 8 % chez la population non autochtone, au moment du Recensement de 2001 (Hull, 2006).

En 2001, 19 % des femmes autochtones âgées de 15 ans et plus étaient seules à la tête de leur famille, par rapport à 8 % des femmes non autochtones. Chez les femmes autochtones, les Indiennes de l'Amérique du Nord affichaient la plus forte proportion de mères seules. En 2001, 21 % des Indiennes de l'Amérique du Nord âgées de plus de 15 ans étaient des mères seules, tandis 17 % des Inuites et de 16 % des Métisses se trouvaient dans cette situation (O'Donnell, 2005). Les familles autochtones résidant hors réserve sont plus souvent des familles

monoparentales ayant à la tête une mère seule que les autres ménages canadiens; ces familles vivent dans des villes et des cités et ont habituellement des besoins impérieux en matière de logement (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1997). L'aide sociale semble être le plus important facteur de réduction de l'instabilité du revenu des mères seules, et l'assurance-emploi viendrait au deuxième rang (Morissette et Ostrovsky, 2007). Le niveau de scolarité inférieur des mères seules est un autre facteur déterminant de leurs niveaux de revenu (Perez et Beaudet, 1999). Bien que les pères seuls aient plus de chances d'occuper un emploi que les mères seules, ils sont cependant moins nombreux à travailler que les pères des familles biparentales. Les pères seuls semblent avoir en général de plus faibles revenus et des taux de pauvreté plus élevés que les pères des familles biparentales. Toutefois, ils ne sont pas exposés aux désavantages extrêmes que connaissent les mères seules. (Population Studies Center, Université Western Ontario, 1999.)

Il est prouvé que les familles autochtones au Canada risquent de vivre bien en deçà du seuil de pauvreté (Mann, 2007). Les mères seules autochtones risquent particulièrement d'avoir un faible niveau de vie, et leur taux de chômage est plus élevé que celui des femmes non autochtones dans la même situation. Le revenu moyen des femmes non autochtones atteignait environ 26 000 $ en 2002, et dépassait d'à peu près 9 000 $ celui des mères seules chez les Indiennes inscrites. Les revenus moyens étaient également moins élevés dans les réserves et les régions urbaines que dans les régions rurales (Hull, 2006). Les principales sources de revenu des mères seules autochtones varient selon l'emplacement géographique et selon qu'elles vivent dans les réserves ou hors réserve. Par exemple, selon l'emplacement, entre la moitié et les trois quarts des mères seules autochtones comptent sur les paiements de transfert gouvernementaux comme principale source de revenu. Le revenu d'emploi des mères seules autochtones est nettement inférieur à celui des mères autochtones mariées et des pères seuls autochtones, soit 27 % et 60 % de moins, respectivement (Hull, 2006). Les données du Recensement de 2001 indiquent que les mères seules autochtones ont des taux de fréquentation scolaire à temps plein plus élevés que les mères autochtones mariées et les pères seuls autochtones, et il est fort probable qu'elles fréquentent régulièrement des établissements offrant des programmes d'études postsecondaires (Hull, 2006).

Les difficultés supplémentaires que posent la discrimination, les lieux géographiques éloignés, les différences culturelles et les questions linguistiques créent d'autres obstacles, de sorte qu'il est difficile pour les familles monoparentales autochtones et leurs enfants d'améliorer les résultats sur le plan social et d'augmenter leurs chances d'épanouissement (Quinless, 2010).

Fécondité des adolescentes

Les taux de fécondité chez les jeunes femmes de moins de 20 ans membres des Premières nations sont demeurés élevés depuis 1986, soit au moins sept fois plus élevés que chez les autres adolescentes canadiennes, selon une analyse d'indicateurs globaux de la fécondité. Plus important encore, on estime que le taux de fécondité des filles des Premières nations âgées de moins de 15 ans est environ 18 fois plus élevé que celui des autres Canadiennes (Guimond et Robitaille, 2008). La maternité précoce peut accroître la vulnérabilité des jeunes femmes des Premières nations, déjà désavantagées sur le plan socioéconomique. Il en résulte une dépendance accrue envers l'aide au revenu, un risque plus élevé de faibles revenus, de pauvreté, d'échec scolaire, d'employabilité réduite et de monoparentalité.

Ces facteurs socioéconomiques touchent non seulement la vie de ces jeunes femmes, mais également celle de leurs enfants. Par exemple, par comparaison avec les mères autochtones et non autochtones plus âgées, les mères adolescentes risquent plus de ne pas recevoir des soins prénataux adéquats et, par conséquent, de

donner naissance à des bébés dont le poids est insuffisant ou qui souffrent du syndrome d'alcoolisation fœtale. De plus, leurs enfants risquent davantage d'être victimes de négligence et d'abus, et d'être placés sous la garde des services sociaux (Guimond et Robitaille, 2008; Luong 2008). La fécondité des adolescentes est devenue une question critique très pertinente pour les femmes autochtones, parce que le fait d'avoir des enfants en bas âge place souvent ces femmes en situation de grave désavantage socioéconomique, par comparaison avec les mères non autochtones. Il en résulte des répercussions dévastatrices à long terme sur leur vie et celle de leurs enfants, qui les poussent davantage en marge de la société (Guimond et Robitaille, 2008).

En 2006, la recherche continue de démontrer que les familles autochtones se distinguent de la population non autochtone par les structures matrimoniales, les modes de vie et la structure familiale. En 2006, comparativement aux femmes non autochtones, les femmes autochtones se mariaient légalement en moins grande proportion et vivaient en union libre en plus grande proportion; elles avaient plus d'enfants, risquaient davantage d'être des mères seules et vivaient plus souvent avec leur famille immédiate ou élargie que les femmes non autochtones. Le tableau 9 décrit la situation matrimoniale des femmes autochtones par groupe d'identité et lieu de résidence en 2006. Il montre clairement que moins de femmes autochtones étaient légalement mariées (48 %) que de femmes non autochtones (58 %). Parmi les groupes d'identité autochtone, c'est chez les Indiennes inscrites que la proportion de femmes mariées était la plus faible, tant dans les réserves (47 %) que hors réserve (48 %). Le tableau 9 indique également que le taux de divorce était le plus élevé chez les Métisses (7 %), suivies par les femmes non autochtones (6 %), les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (5 %), les Indiennes inscrites vivant hors réserve (3 %) et les Inuites (2 %).

3.1 Situation matrimoniale

Tableau 9 : Situation matrimoniale des femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Situation matrimoniale	Total – Autochtones	Indiennes inscrites		Inuites	Métisses	Femmes non autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Légalement mariées *(et non séparées)*	48,3 %	46,6 %	47,6 %	51,2 %	50,7 %	57,8 %
Séparées, mais encore mariées légalement	3,9 %	3,9 %	3,1 %	2,0 %	4,1 %	2,7 %
Divorcées	6,1 %	5,3 %	3,0 %	2,3 %	7,0 %	6,6 %
Veuves	5,1 %	5,5 %	6,2 %	5,0 %	4,6 %	8,7 %
Jamais mariées	36,6 %	38,6 %	40,0 %	39,6 %	33,6 %	24,2 %

Le tableau 10 indique que le pourcentage d'unions libres est plus élevé chez les femmes autochtones (18 %) que chez les femmes non autochtones (10 %). Parmi les groupes d'identité autochtone, plus de femmes inuites vivaient en union libre en 2006 (22 %) que de femmes indiennes inscrites (20 %), ou de femmes métisses (15 %).

Tableau 10 : Unions libres chez les femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Union libre	Total – Autochtones	Indiennes inscrites		Inuites	Métisses	Femmes non autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Ne vivant pas en union libre	**82,5 %**	**80,4 %**	**81,6 %**	**77,9 %**	**85,5 %**	**89,8 %**
Vivant en union libre	**17,5 %**	**19,6 %**	**18,4 %**	**22,1 %**	**14,5 %**	**10,2 %**

3.2 Taux de fécondité et taille de la famille

Le tableau 11 illustre le nombre d'enfants dans la famille de recensement par groupe d'identité autochtone. La proportion de familles qui avaient seulement un enfant était à peu près la même chez les femmes autochtones (29 %) et les femmes non autochtones (27 %). Toutefois, des différences marquées entre ces deux groupes sont observées dans la proportion de familles ayant au moins trois enfants. Presque 20 % des familles autochtones ont déclaré avoir au moins trois enfants contre 10 % des familles non autochtones. Également, une proportion supérieure de familles inuites avaient au moins trois enfants (31 %) comparativement aux familles d'Indiens inscrits (22 %) et aux familles métisses (12 %).

Tableau 11 : Nombre d'enfants dans les familles, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

Nombre d'enfants	Total – Autochtones	Indiens inscrits	Inuits	Métis	Non-Autochtones
0	30,0 %	24,2 %	15,2 %	36,8 %	38,8 %
1	29,3 %	30,7 %	30,0 %	27,6 %	27,2 %
2	23,6 %	23,7 %	24,2 %	23,8 %	24,0 %
3+	17,1 %	21,5 %	30,6 %	11,7 %	9,9 %

Il est important d'examiner le nombre d'enfants lorsqu'il s'agit de comprendre les conditions socioéconomiques de toute famille autochtone. Tout d'abord, bien que les familles plus nombreuses offrent beaucoup d'épanouissement sur le plan personnel et affectif, elles peuvent également être confrontées à des difficultés économiques et sociales plus importantes, ce qui se répercute sur les systèmes d'éducation, de santé, de services sociaux et de logement. La croissance de la population et la taille des familles sont fonction du taux de fécondité de la population. La figure 6 illustre l'**indice synthétique de fécondité**, observé et projeté, des

Indiennes inscrites de 1976 à 2021. L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fonction du taux de fécondité d'une année donnée, calculé par la somme de tous les taux de fécondité par âge. Comme le montre la figure, l'indice synthétique de fécondité des Indiennes inscrites a diminué depuis 1976 et devrait continuer de baisser jusqu'en 2021 (Hull, 2001)[3].

Figure 6 : Indice synthétique de fécondité des Indiennes inscrites, Canada, 1976-2021

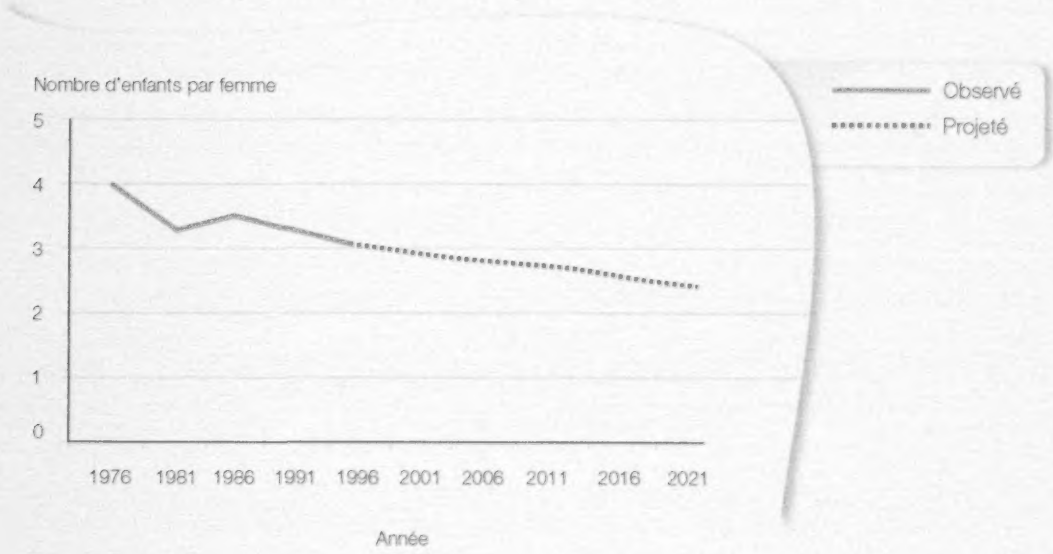

3.3 Structure familiale

En 2006, une proportion beaucoup plus élevée d'enfants autochtones canadiens âgés de 14 ans et moins vivaient avec une mère seule (29 %) par comparaison avec leurs homologues non autochtones (14 %). En outre, un plus grand nombre d'enfants autochtones âgés de 14 ans et moins vivaient avec un père seul (6 %), par comparaison avec les enfants non autochtones (3 %). Il est grandement démontré que les familles monoparentales au Canada et dans d'autres pays industrialisés obtiennent traditionnellement de moins bons résultats sur le plan socioéconomique que les familles intactes (ou biparentales), et s'exposent davantage à vivre dans la pauvreté et dans des conditions de vie inférieures (Quinless, 2010).

Le tableau 12 montre qu'il y avait moins de familles autochtones comptant un couple (76 %) que de familles non autochtones comptant un couple (85 %) en 2006; la proportion était la plus faible chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves (63 %) et la plus élevée chez les Métis (83 %). La figure 7 indique que les familles dirigées par des mères seules étaient plus nombreuses chez les Autochtones (20 %) que chez les non-Autochtones (12 %). Parmi les groupes d'identité autochtone, les Indiens inscrits vivant dans les réserves comptaient plus de familles de mères seules (28 %) que les Indiens inscrits vivant hors réserve et les Inuits (23 % dans les deux cas), et que les Métis (14 %). La tendance est très similaire pour les familles de pères seuls au sein de la population autochtone.

[3] J. Hull, 2001. Source : Section du développement et des méthodes démographiques, Division de la démographie, Statistique Canada, 2002. Données tirées des projections de la population indienne inscrite de 2000. Elles ne sont pas disponibles pour les autres groupes d'identité autochtone.

Figure 7 : Familles monoparentales ayant à la tête une femme, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

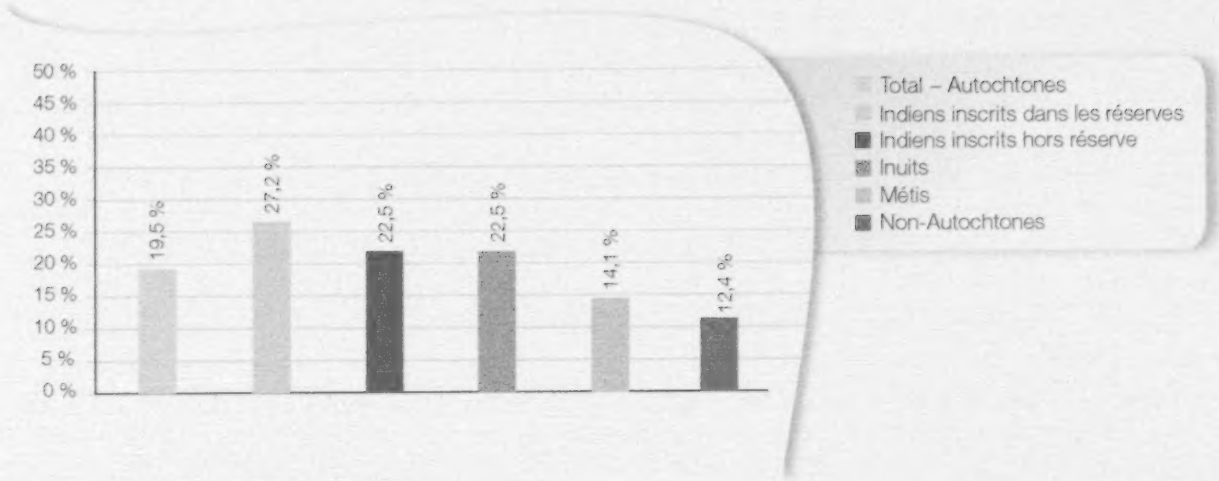

Tableau 12 : Structure des familles de recensement, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Structure des familles de recensement	Total – Autochtones	Indiens inscrits		Inuits	Métis	Non-Autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Total	**394 185**	**77 790**	**119 040**	**12 615**	**134 765**	**8 502 665**
Familles comptant un couple*	75,6 %	63,1 %	73,4 %	70,6 %	82,7 %	84,5 %
Familles monoparentales ayant à la tête un homme	4,9 %	9,7 %	4,0 %	6,8 %	3,2 %	3,1 %
Familles monoparentales ayant à la tête une femme	19,5 %	27,2 %	22,5 %	22,5 %	14,1 %	12,4 %

*Y compris les couples en union libre et les couples de même sexe.

4.0 Niveau de scolarité

Niveau de scolarité

Les études ont invariablement démontré que les femmes autochtones semblaient obtenir de meilleurs résultats que les hommes autochtones au chapitre des études au cours des dix dernières années (Hull, 2006; Statistique Canada, 2005 et 2007). Par exemple, en 2001, les femmes des Premières nations âgées de 25 à 64 ans étaient plus nombreuses à avoir complété des études postsecondaires que les hommes des Premières nations du même groupe d'âge (44 % contre 39 %), sans égard au lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve) ou au statut d'Indien inscrit (Norris, 2007). Selon Stonechild (2006), les niveaux de scolarité supérieurs des femmes autochtones s'expliquent en partie par la force de ces femmes et leur détermination à vaincre les multiples obstacles découlant du racisme sexiste[4], de la responsabilité principale de la garde des enfants, des revenus inférieurs et de l'exposition à la violence. Toutefois, il ne faut pas pour autant prêter moins d'attention aux besoins d'ordre éducatif des femmes autochtones, ni retirer ces besoins de la liste des questions stratégiques essentielles.

Selon O'Donnell (2005), un « fossé » particulièrement important existe entre le niveau de scolarité des femmes autochtones et celui des femmes non autochtones. En particulier, O'Donnell montre qu'il y a un écart considérable entre les proportions de femmes autochtones et non autochtones possédant un diplôme universitaire. En 2001, par exemple, seulement 7 % des femmes autochtones âgées de 25 ans et plus avaient un diplôme universitaire, par rapport à 17 % de leurs homologues non autochtones. Les femmes autochtones, par contre, étaient plus nombreuses à avoir un diplôme universitaire que les hommes autochtones, dont seulement 5 % avaient terminé des études universitaires. En effet, les femmes représentaient cette année-là 62 % des Autochtones âgés de 25 ans et plus possédant un diplôme universitaire (O'Donnell, 2005). Toutefois, si les femmes autochtones atteignent des niveaux de scolarité plus élevés que les hommes autochtones, elles ont quand même de la difficulté à terminer leurs études secondaires et postsecondaires, et leur taux d'obtention de diplôme est inférieur à celui des hommes et des femmes non autochtones. Par exemple, chez les femmes autochtones de 25 à 44 ans vivant hors réserve qui avaient commencé un programme d'étude postsecondaire sans le terminer, 34 % ont donné comme raison leurs responsabilités familiales, 21 %, des questions financières, 12 %, un manque d'intérêt ou de motivation, tandis que 8 % ont abandonné leurs études parce qu'elles avaient trouvé un emploi ou devaient travailler. Les hommes autochtones de cette tranche d'âge vivant hors réserve qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires ont surtout donné comme raison des questions financières (24 %); une proportion beaucoup moins élevée d'entre eux(11 %) ont abandonné leurs études en raison de leurs responsabilités familiales (O'Donnell, 2005).

Si les taux d'études postsecondaires étaient généralement plus élevés chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones en 2001, un peu moins de femmes (40 %) que d'hommes (44 %) avaient terminé leurs études secondaires chez les Autochtones. En outre, 40 % des femmes autochtones âgées de 25 ans et plus n'avaient pas obtenu de diplôme d'études secondaires, contre 29 % des femmes non autochtones. Selon O'Donnell (2005), cette situation peut s'expliquer par le fait que de nombreuses femmes autochtones, surtout celles qui vivent hors réserve et qui sont âgées de 15 à 19 ans, ont abandonné leurs études en raison d'une grossesse ou de la nécessité de s'occuper des enfants. O'Donnell (2005) déclare que 1 décrocheuse autochtone sur 5 (20 %) de ce groupe d'âge a donné cette raison. La deuxième raison la plus fréquemment invoquée est l'ennui (15 %).

---

[4] Le racisme sexiste est fondé sur la théorie sociale de l'intersectionnalité, qui étudie les innombrables façons dont les femmes de race noire, les femmes indigènes et d'autres femmes de couleur sont confrontées à des inégalités aggravées par la racialisation, la classe et le sexe.

Des recherches menées par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ont montré qu'en moyenne, les étudiants autochtones fréquentant les collèges et les universités étaient plus âgés que leurs homologues non autochtones et qu'un bon nombre d'entre eux étaient mariés et avaient des enfants. La recherche générale sur les femmes autochtones et les études postsecondaires au Canada révèle que, si plus de femmes des Premières nations ne complètent pas leurs études secondaires comparativement à leurs homologues non autochtones, il s'avère que ces femmes retournent à l'école plus tard dans la vie. Par conséquent, la question n'est pas qu'elles ne font pas d'études postsecondaires, mais qu'elles empruntent un parcours différent de celui de l'ensemble de la population canadienne pour y arriver (Holmes, 2006).

Il est bien établi que le niveau de scolarité est un facteur socioéconomique déterminant en matière d'emploi et de revenu. Il est également étroitement lié au statut socioéconomique et à divers autres facteurs sociaux, dont l'abordabilité du logement, les services de garde d'enfants adéquats et les soins de santé. Comme le proposent en outre Milligan et Bougie (2009), il faut faire des recherches pour bien comprendre le lien entre la scolarité et les résultats sur le marché du travail des femmes autochtones. En particulier, il est important d'étudier le lien entre les études postsecondaires, l'emploi et le revenu, de voir s'il s'agit d'emplois temporaires ou permanents, d'emplois à temps plein ou à temps partiel, et si les revenus d'emploi des femmes autochtones sont semblables à ceux des hommes autochtones et des femmes non autochtones, même après la prise en compte du niveau de scolarité.

4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Dans cette section, le niveau de scolarité est décrit comme le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a atteint et indiqué, pour ceux et celles qui ont complété des études postsecondaires, selon le principal domaine d'études.

Dans le Recensement, le niveau de scolarité atteint est mesuré au moyen du plus haut niveau d'études. Ce concept suppose une hiérarchie, qui va des études élémentaires aux études secondaires, puis aux études postsecondaires. Pour chaque répondant, seul le plus haut niveau de scolarité atteint est gardé. Dans certains cas, les répondants ont suivi des programmes postsecondaires de différents niveaux (universitaires et collégiaux), mais l'information est saisie seulement pour le plus haut niveau de scolarité atteint.

Le tableau 13 révèle le plus haut niveau de scolarité atteint par groupe d'identité, sexe et lieu de résidence. Il ne tient pas compte des personnes qui ont fréquenté l'école à temps plein en 2005-2006, parce qu'elles n'avaient pas encore terminé leurs études (pour assurer la cohérence avec le profil des femmes autochtones de 2001). On observe que près de 23 % des femmes autochtones ont fait des études secondaires et que 36 % ont atteint un certain niveau d'études postsecondaires. Toutefois, une proportion plus élevée de femmes (41 %) n'ont pas de diplôme ou de certificat. Un peu plus de femmes (près de 36 %) que d'hommes (33 %) autochtones ont fait des études postsecondaires, mais ces pourcentages sont inférieurs à ceux des femmes non autochtones (50 %) et des hommes non autochtones (52 %). Bien qu'une proportion relativement égale de femmes autochtones (25 %) et de femmes non autochtones (27 %) aient reçu une formation dans les métiers ou une autre formation non universitaire, le tableau 13 montre que le pourcentage de femmes autochtones (7 %) ayant obtenu un diplôme universitaire est beaucoup plus faible que celui des femmes (19 %) et des hommes (19 %) non autochtones. Toutefois, un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones (5 %) avaient un diplôme universitaire en 2006.

La figure 8 compare les niveaux de scolarité des groupes d'identité autochtone. On y observe que les Inuites et les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des femmes non autochtones ou des Indiennes inscrites vivant hors réserve. En fait, la différence la plus frappante en ce qui a trait au niveau de scolarité des Indiennes inscrites semble être liée au lieu de résidence. Tandis que 57 % des

Indiennes inscrites vivant dans les réserves n'ont aucun diplôme ou certificat, le pourcentage chute à 39 % pour celles qui vivent hors réserve. De plus, seulement 4 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont obtenu un diplôme universitaire par rapport à 8 % de celles qui vivent hors réserve. Les Métisses se distinguent par leurs meilleurs résultats : 41 % ont fait des études postsecondaires, 8 % sont titulaires d'un diplôme universitaire et 32 % n'ont aucun diplôme ou certificat. Chez les Inuites, par contre, 25 % ont fait des études postsecondaires, 3 % ont obtenu un diplôme universitaire et 61 % n'ont aucun diplôme ou certificat. Par ailleurs, la population non autochtone a un niveau de scolarité plus élevé que tout groupe d'identité autochtone, surtout en ce qui concerne les études universitaires. Tandis que la proportion de femmes autochtones ayant un diplôme universitaire varie entre 3 % (chez les Inuites) et 8 % (chez les Indiennes inscrites vivant hors réserve), la proportion passe à 19 % chez les femmes non autochtones.

Tableau 13 : Plus haut niveau de scolarité atteint, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

	Autochtones		Non-Autochtones	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total – Plus haut grade, certificat ou diplôme	**393 685**	**430 210**	**12 077 100**	**12 763 230**
Aucun grade, diplôme ou certificat	46,3 %	41,2 %	23,4 %	22,8 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent seulement	20,6 %	22,9 %	24,4 %	26,8 %
Études postsecondaires	33,0 %	35,9 %	52,2 %	50,3 %
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou autre diplôme non universitaire	26,5 %	25,4 %	29,6 %	26,8 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,1 %	3,4 %	3,9 %	5,0 %
Grade universitaire	4,5 %	7,1 %	18,6 %	18,5 %
	Indiens inscrits			
	Dans les réserves		Hors réserve	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total – Plus haut grade, certificat ou diplôme	**99 705**	**98 605**	**100 230**	**128 950**
Aucun grade, diplôme ou certificat	62,2 %	57,4 %	43,4 %	38,7 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent seulement	13,3 %	16,3 %	22,7 %	23,0 %
Études postsecondaires	24,5 %	26,3 %	33,9 %	38,3 %
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou autre diplôme non universitaire	20,8 %	18,7 %	26,2 %	26,3 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,0 %	3,5 %	2,4 %	3,7 %
Grade universitaire	1,8 %	4,2 %	5,2 %	8,3 %

Tableau 13 : Plus haut niveau de scolarité atteint, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 (suite)

	Inuits		Métis	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total – Plus haut grade, certificat ou diplôme	**15 525**	**16 295**	**130 145**	**134 795**
Aucun grade, diplôme ou certificat	61,8 %	60,7 %	36,6 %	31,8 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent seulement	12,4 %	14,0 %	24,5 %	27,1 %
Études postsecondaires	25,8 %	25,3 %	38,8 %	41,1 %
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou autre diplôme non universitaire	23,1 %	20,0 %	30,6 %	29,4 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	1,1 %	2,0 %	2,1 %	3,4 %
Grade universitaire	1,6 %	3,4 %	6,1 %	8,3 %

Figure 8 : Plus haut niveau de scolarité atteint chez les femmes, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

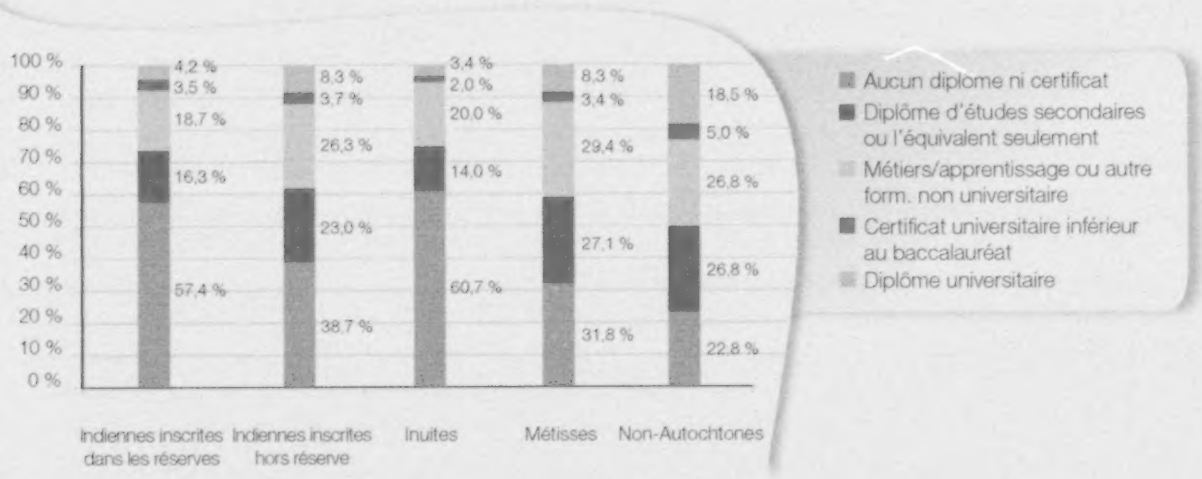

4.2 Principal domaine d'études

Dans le Recensement de 2006, les diplômés des programmes d'enseignement postsecondaire devaient préciser le domaine d'étude de leur certificat ou diplôme le plus élevé. Le tableau 14 montre la répartition par principal domaine d'études, par groupe d'identité et par lieu de résidence des hommes et des femmes ayant fait des études postsecondaires.

C'est dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (30 %) ainsi que dans le domaine de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique (22 %) que se trouve la proportion la plus élevée de femmes autochtones. Par ailleurs, très peu de femmes autochtones (moins de 2 %) possèdent des compétences dans le domaine des sciences physiques et de la vie, et dans celui de l'agriculture et des ressources naturelles. La répartition est semblable chez les femmes des différents groupes d'identité autochtone, à l'exception de quelques différences minimes. Par exemple, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (29 %), les Inuites (30 %) et les Métisses (29 %) sont plus représentées dans le domaine de l'éducation.

Plus d'hommes autochtones (47 %) que de femmes autochtones (seulement 4 %) ont fait des études dans le domaine de l'architecture, du génie et des services connexes. Les hommes autochtones (14 %) sont également plus représentés que les femmes autochtones (9 %) dans le domaine des services personnels, de protection et de transport.

Tableau 14 : Principal domaine d'études des personnes ayant fait des études postsecondaires, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

	Autochtone		Non-Autochtone	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population ayant fait des études postsecondaires	**130 065**	**154 465**	**6 303 230**	**6 424 715**
Éducation	3,7 %	9,9 %	3,9 %	11,4 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,8 %	2,6 %	3,5 %	4,0 %
Sciences humaines	3,1 %	4,1 %	4,4 %	6,6 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	5,2 %	12,5 %	7,0 %	12,5 %
Commerce, gestion et administration publique	11,0 %	29,6 %	15,9 %	27,1 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	1,3 %	1,1 %	3,9 %	3,2 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3,3 %	3,3 %	5,4 %	3,4 %
Architecture, génie et services connexes	46,6 %	3,6 %	41,9 %	3,4 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4,4 %	1,7 %	3,1 %	1,3 %
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	4,9 %	22,3 %	5,0 %	21,3 %
Services personnels, de protection et de transport	13,5 %	9,2 %	5,9 %	5,8 %
Autres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 14 : Principal domaine d'études des personnes ayant fait des études postsecondaires, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 (suite)

Indiens inscrits	Dans les réserves		Hors réserve	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population ayant fait des études postsecondaires	**24 475**	**25 980**	**33 930**	**49 345**
Éducation	4,4 %	15,2 %	3,7 %	9,4 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	1,5 %	1,3 %	3,7 %	2,7 %
Sciences humaines	3,2 %	4,9 %	3,6 %	4,3 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	4,0 %	15,4 %	6,8 %	12,9 %
Commerce, gestion et administration publique	10,4 %	29,6 %	11,9 %	30,4 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	0,6 %	0,4 %	1,3 %	0,9 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1,6 %	2,5 %	3,8 %	3,3 %
Architecture, génie et services connexes	42,2 %	3,8 %	44,0 %	3,3 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	7,7 %	1,5 %	3,8 %	1,6 %
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	5,1 %	18,0 %	4,7 %	22,0 %
Services personnels, de protection et de transport	19,2 %	7,3 %	12,6 %	9,3 %
Autres	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
	Inuits		Métis	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population ayant fait des études postsecondaires	**4 000**	**4 120**	**50 535**	**55 460**
Éducation	3,1 %	13,7 %	3,7 %	8,7 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,0 %	3,8 %	2,6 %	2,6 %
Sciences humaines	2,1 %	5,1 %	2,8 %	3,6 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	4,0 %	15,8 %	5,0 %	10,6 %
Commerce, gestion et administration publique	9,3 %	31,3 %	11,0 %	29,4 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2,5 %	0,8 %	1,6 %	1,6 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,4 %	3,9 %	3,6 %	3,3 %
Architecture, génie et services connexes	44,9 %	3,6 %	49,8 %	3,8 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4,9 %	1,0 %	3,5 %	1,7 %
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	4,0 %	13,0 %	5,1 %	25,2 %
Services personnels, de protection et de transport	19,8 %	7,6 %	11,4 %	9,5 %
Autres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total	99,9 %	99,6 %	100,0 %	100,0 %

Figure 9 : Répartition des femmes ayant un certificat postsecondaire en commerce, gestion et administration publique, par groupe d'identité et lieu de résidence, Canada, 2006

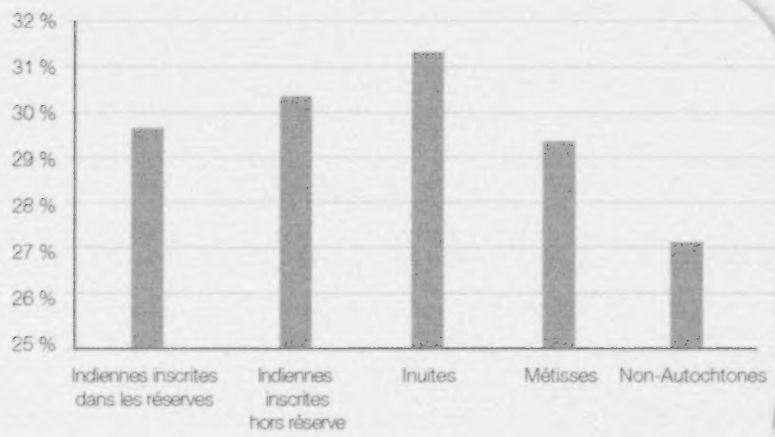

En général, la figure 9 montre que la répartition des femmes autochtones par groupe d'identité et lieu de résidence est semblable en ce qui concerne le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique. Il s'agit du principal domaine d'étude de la proportion la plus élevée d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves (29,6 %) et hors réserve (30,4 %), d'Inuites (31,3 %), de Métisses (29,4 %) et même de femmes non autochtones (27,1 %). De plus, les femmes autochtones, peu importe le groupe d'identité et le lieu de résidence, sont extrêmement sous-représentées dans le domaine des sciences physiques et de la vie et des technologies.

5.0 Emploi et professions

Emploi et professions

Selon Statistique Canada, le taux d'emploi des Autochtones a augmenté de six points de pourcentage depuis 2001 pour atteindre 66 % en 2006. Cependant, ce pourcentage est encore de beaucoup inférieur au taux d'emploi de 82 % de la population non autochtone en 2006 (*Annuaire du Canada*, 2009). Le taux d'emploi des Autochtones âgés de 25 à 54 ans était le plus élevé en Alberta, où il atteignait 78 % en 2007; ainsi, « la force du marché de l'emploi semble avoir profité aux Albertains non autochtones et autochtones » (Statistique Canada, 2008). C'est en Alberta que l'écart entre la population autochtone et non autochtone était le plus mince. En fait, en Alberta, le taux d'emploi des Autochtones a progressé davantage par rapport au taux d'emploi des non-Autochtones que dans les autres provinces. L'écart entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones était le plus marqué en Saskatchewan, « qui était pourtant la province où le taux d'emploi global des 25 à 54 ans était le plus élevé ».Tant chez les Autochtones que chez les non-Autochtones, il existe une forte corrélation entre le niveau de scolarité et le taux d'emploi (Statistique Canada, 2008).

Cette section de l'étude porte sur certains aspects de l'emploi, y compris l'activité sur le marché du travail, la profession et les soins aux enfants non rémunérés.

5.1 Indicateurs du marché du travail

L'activité sur le marché du travail est couramment mesurée au moyen de trois indicateurs. Le **taux d'activité** est égal au pourcentage de la population adulte qui occupe un emploi (en échange de salaires ou de traitements) ou qui cherche activement du travail. Le **taux de chômage** est égal au pourcentage des personnes actives qui sont sans emploi et qui cherchent du travail. Le **taux d'emploi** est égal au pourcentage de la population totale qui occupe un emploi (en échange de salaires ou de traitements). Le tableau 15 donne ces taux ainsi que le nombre de femmes pour lesquelles les taux ont été calculés, selon les divers groupes d'identité. Ce tableau ventile également la population au chômage en deux sous-catégories, soit les personnes ayant de l'expérience et celles n'en ayant pas. La population active inexpérimentée est composée des personnes qui, le jour du Recensement de 2006, cherchaient du travail mais n'avaient pas eu d'emploi en 2005 ou en 2006. Le **taux d'inexpérience** est défini comme le pourcentage des personnes actives qui n'avaient jamais eu d'emploi.

Le tableau 15 montre que, au moment du Recensement de 2006, le taux d'activité des femmes autochtones était de 59 %, une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2001. Ce taux, cependant, était légèrement inférieur à celui des femmes non autochtones (58 %). Le tableau montre également des différences entre les taux d'activité des divers groupes d'identité autochtone. Le taux d'activité des Indiennes inscrites vivant dans les réserves se chiffrait à 38 %, alors qu'il était beaucoup plus élevé, à 50 %, chez les femmes vivant hors réserve. En ce qui concerne les autres groupes d'identité autochtone, le taux d'activité se situait à 61 % chez les Métisses et à 49 % chez les Inuites. Le tableau 16 indique cette même tendance chez les hommes autochtones, mais les taux d'activité sont généralement plus élevés, peu importe le lieu de résidence, comparativement à ceux des femmes autochtones de tous les groupes d'identité.

Le tableau 15 permet également de constater que le taux de chômage des femmes autochtones atteignait 14 % au moment du Recensement de 2006, soit plus du double de celui des femmes non autochtones (6 %). Là encore, à l'instar des taux d'activité, ce taux variait de façon importante entre les divers groupes d'identité autochtone. Les taux les plus élevés étaient ceux des Indiennes inscrites vivant dans les réserves (21 %), des Inuites (16 %) et des Indiennes inscrites vivant hors réserve (15 %). Le taux de chômage des Métisses se situait à de 9 %, un taux légèrement plus élevé que celui des femmes non autochtones (6 %). Pour tous les groupes d'identité autochtone, les taux de chômage des femmes étaient plus faibles que ceux de leurs homologues masculins. Les écarts entre les hommes et les femmes étaient plus marqués pour certains groupes d'identité que pour d'autres, tout particulièrement les Indiens inscrits vivant dans les réserves et les Inuits, dont le taux de chômage de la population masculine était de 29 % et de 24 % respectivement.

Au moment du recensement, le taux d'emploi des femmes autochtones était de 51 %, alors qu'il atteignait 58 % chez les femmes non autochtones. Là encore, d'importants écarts sont constatés entre les divers groupes d'identité autochtone. Les taux d'emploi les plus faibles étaient ceux des Indiennes inscrites vivant dans les réserves (38 %) et hors réserve (50 %) et des Inuites (49 %), tandis que les Métisses avaient le taux d'emploi le plus élevé (61 %), légèrement supérieur à celui des femmes non autochtones (58 %). Les écarts entre les taux d'emploi des femmes et des hommes autochtones ne sont pas aussi marqués que ceux observés pour les taux d'activité et vont de un à sept points de pourcentage.

Tableau 15 : Activité de la population féminine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Activité	Total – Autochtones	Indiennes inscrites		Inuites	Métisses	Non-Autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Femmes de 15 ans et plus	**430 205**	**98 605**	**128 955**	**16 295**	**134 795**	**12 763 230**
Population active	254 270	47 680	74 940	9 565	90 065	7 871 270
Occupées	220 045	37 900	63 930	7 995	81 705	7 369 605
Chômeuses	34 230	9 775	11 010	1 570	8 360	501 660
Expérimentées	23 410	5 750	7 735	1 150	6 410	363 310
Inexpérimentées	10 815	4 030	3 275	425	1 955	138 350
Inactives	175 935	50 925	54 010	6 725	44 735	4 891 960
Taux d'activité en %	59	48	58	59	67	62
Taux de chômage en %	14	21	15	16	9	6
Taux d'emploi en %	51	38	50	49	61	58

Tableau 16 : Activité de la population masculine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Activité	Total – Autochtones	Indiens inscrits		Inuits	Métis	Non-Autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Hommes de 15 ans et plus	**393 680**	**99 705**	**100 230**	**15 525**	**130 145**	**12 077 100**
Population active	264 980	55 400	69 020	9 865	96 655	8 755 615
Occupées	222 350	39 520	58 805	7 485	86 685	8 209 175
Chômeuses	42 630	15 880	10 215	2 375	9 970	546 440
Expérimentées	31 475	10 530	7 740	1 895	8 185	421 800
Inexpérimentées	11 150	5 345	2 475	485	1 785	124 635
Inactifs	128 700	44 305	31 210	5 655	33 495	3 321 490
Taux d'activité en %	67	56	69	64	74	73
Taux de chômage en %	16	29	15	24	10	6
Taux d'emploi en %	57	40	59	48	67	68

5.2 Niveau de scolarité, âge et indicateurs du marché du travail

L'activité sur le marché du travail est influencée par de nombreux facteurs, y compris l'âge et le niveau de scolarité. Le tableau 17 montre la relation entre quatre niveaux de scolarité et les indicateurs du marché du travail pour les femmes autochtones et non autochtones :

1. Aucun grade, certificat ou diplôme;

2. Diplôme d'études secondaires ou plus élevé;

3. Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;

4. Études postsecondaires.

La figure 10 révèle que les taux d'activité augmentent de façon importante avec le niveau de scolarité, l'écart étant marqué entre les femmes qui n'ont pas de diplôme et les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. De plus, les femmes autochtones ont des taux d'activité légèrement supérieurs à ceux des femmes non autochtones pour tous les niveaux de scolarité. Le fait que les femmes autochtones aient des taux d'activité supérieurs pourrait très bien s'expliquer par les différences dans la répartition par âge entre les femmes autochtones et les femmes non autochtones. Plus de femmes non autochtones ont 45 ans et plus, et les femmes des groupes d'âge supérieurs ont des taux d'activité plus faibles que les femmes plus jeunes. Ainsi, les taux d'activité moyens des femmes non autochtones sont inférieurs à ceux qu'on verrait normalement dans une population plus jeune.

La figure 11 illustre la relation entre le niveau de scolarité et le taux de chômage des femmes autochtones et non autochtones. Le taux de chômage des femmes autochtones et non autochtones diminue quand le niveau de scolarité augmente. Comme on pouvait s'y attendre, une relation inverse est observée entre le taux d'activité et le taux de chômage (quand le taux d'activité augmente, le taux de chômage diminue généralement). Cela dit, le taux de chômage inscrit sa plus forte baisse entre la catégorie de celles qui n'ont aucun grade ou diplôme et la catégorie de celles qui possèdent au moins un certificat d'études secondaires. Il y a peu de différence entre le taux de chômage des femmes autochtones qui ont un certificat d'études secondaires et le taux de chômage de celles qui ont, sous une forme ou une autre, fait des études postsecondaires (le plus probablement sans obtenir de diplôme). Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes autochtones que chez les femmes non autochtones, peu importe leur niveau de scolarité. Toutefois, l'effet marqué que le niveau de scolarité a sur l'emploi dans les deux groupes ressort nettement, en particulier quand les femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires sont comparées à et celles qui les ont terminées.

Figure 10 : Taux d'activité des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus, par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006

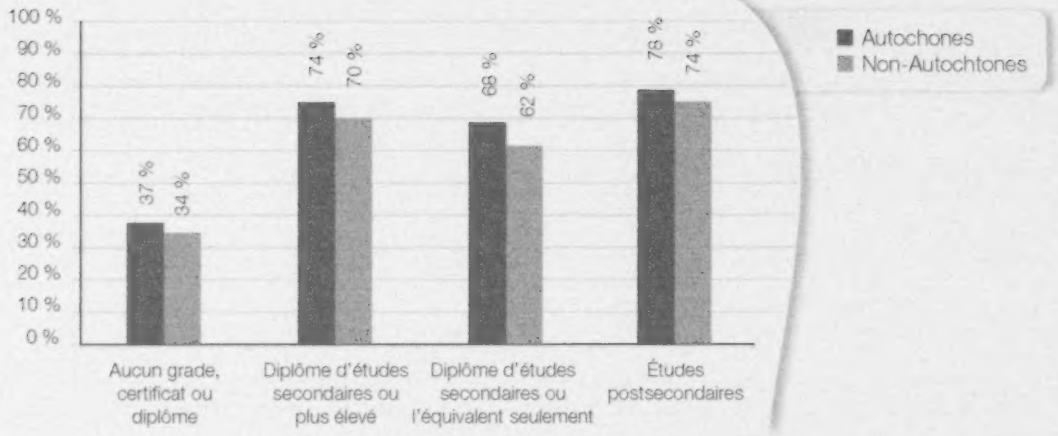

Figure 11 : Taux de chômage des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus, par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006

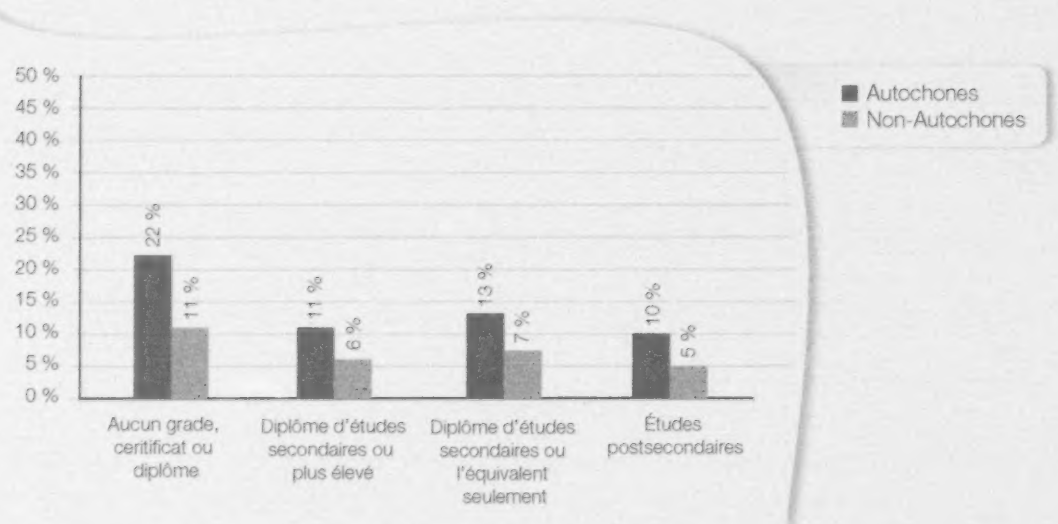

Comme la figure 12 le montre, les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones présentent peu de différence. Cependant, le taux augmente considérablement dans le cas de celles qui ont terminé leurs études secondaires comparativement à celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Figure 12 : Taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus, par plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006

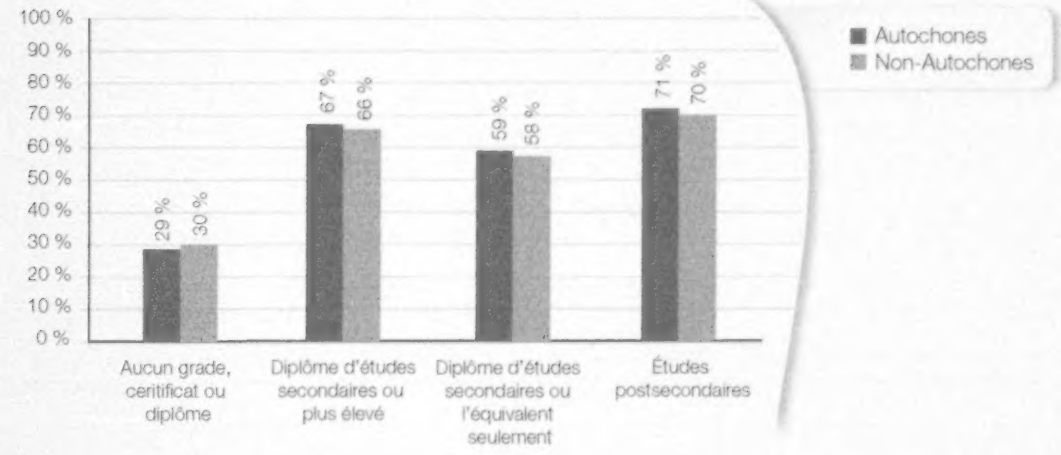

La relation entre le niveau de scolarité et l'activité est illustrée en détail dans le tableau 17 pour chacun des groupes d'identité autochtone. Pour certains groupes d'identité et niveaux de scolarité, les Inuites et les Métisses ont un taux d'activité plus élevé que celui des Indiennes inscrites. Cela nous incite à penser que d'autres éléments (outre l'âge et le niveau de scolarité) pourraient peut-être jouer un rôle dans la participation à la population active, comme le revenu des ménages ou encore les effets des marchés du travail régionaux.

Tableau 17 : Indicateurs de la population active féminine âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006

Plus haut niveau de scolarité atteint et groupe d'identité autochtone	Taux d'activité %	Taux de chômage %	Taux d'emploi %
Total – Femmes autochtones			
Aucun certificat ou diplôme	37	22	29
Diplôme d'études secondaires ou plus élevé	74	11	67
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	68	13	59
Études postsecondaires	78	10	71
Indiennes inscrites			
Aucun certificat ou diplôme	33	26	25
Diplôme d'études secondaires ou plus élevé	72	13	62
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	64	17	53
Études postsecondaires	77	12	68
Inuites			
Aucun certificat ou diplôme	46	22	36
Diplôme d'études secondaires ou plus élevé	78	11	69
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	72	13	62
Études postsecondaires	81	10	73
Métisses			
Aucun certificat ou diplôme	44	15	38
Diplôme d'études secondaires ou plus élevé	77	8	71
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	73	9	66
Études postsecondaires	80	7	75
Femmes non autochtones			
Aucun certificat ou diplôme	34	11	30
Diplôme d'études secondaires ou plus élevé	70	6	66
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	62	7	58
Études postsecondaires	74	5	70

5.3 Professions

Bien que les données sur les professions puissent être exposées de diverses façons, la présente analyse est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP). La CNP classe les professions en catégories en fonction des genres de compétence et des niveaux de compétence. Cette façon de faire permet de regrouper les professions en quatre grands niveaux hiérarchiques de compétence qui sont fonction du niveau de scolarité et de la formation nécessaires pour occuper un poste donné : niveau A, niveau B, niveau C et niveau D.

Le tableau 18 illustre la répartition par groupe d'identité des hommes et des femmes occupant 14 professions dans les quatre niveaux de compétence en question. Ce sont les professions du niveau A qui nécessitent le plus d'études et de formation, alors que les professions du niveau D sont celles qui en exigent le moins. Les femmes autochtones occupent généralement des professions semi-spécialisées, en particulier dans les domaines de la vente et des services. La plus forte proportion de femmes autochtones se trouve au niveau C, qui regroupe des professions semi-spécialisées, comme des emplois de bureau et des emplois intermédiaires dans le domaine de la vente et des services. En effet, 37 % des femmes autochtones dans la population active occupent ce type de profession, tandis que 19 % occupent des professions dans le domaine de la vente et des services (niveau D). La répartition des professions des femmes autochtones diffère quelque peu de celle des femmes non autochtones, du moins quand on compare les niveaux A et D. La proportion de femmes non autochtones occupant une profession de niveau A est de 26 % par rapport à 19 % chez les femmes autochtones, tandis que la proportion au niveau D est inférieure d'environ 5 %.

La figure 13 montre de légères différences dans la classification professionnelle des femmes selon les divers groupes d'identité autochtone. Les proportions de femmes se trouvant à l'une ou l'autre extrémité de la grille de compétence, c'est-à-dire les compétences hautement spécialisées (niveau A) et les compétences non spécialisées (niveau D), sont légèrement plus élevées chez les Inuites, suivies des Indiennes inscrites. Par ailleurs, les Métisses sont plus concentrées dans les professions de niveau C.

Figure 13 : Niveaux de compétence professionnelle des femmes actives, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

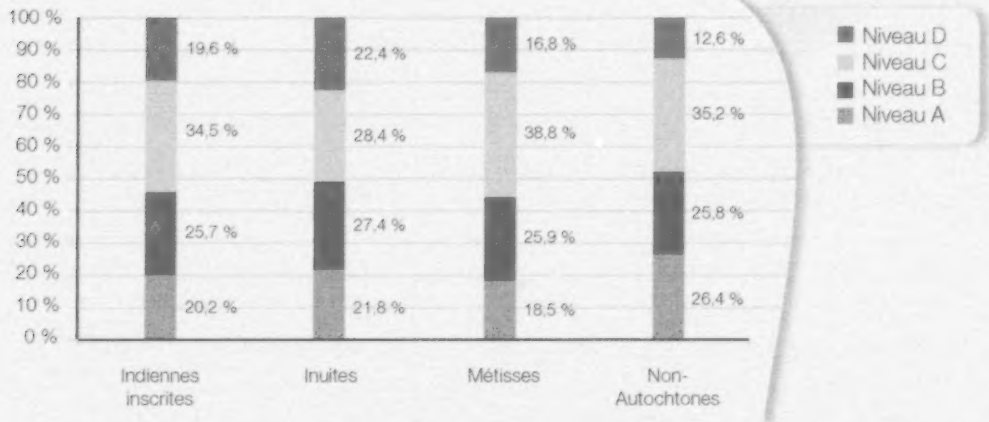

Tableau 18 : Professions des femmes actives expérimentées, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

Professions (CNP)	Total – Autochtones	Indiennes inscrites	Inuites	Métisses	Femmes non autochtones
Femmes actives	**243 455**	**115 320**	**9 145**	**88 110**	**7 732 915**
Niveau A	**19,2 %**	**20,2 %**	**21,8 %**	**18,5 %**	**26,4 %**
Cadres supérieurs	0,8 %	1,0 %	0,9 %	0,5 %	0,7 %
Cadres intermédiaires	5,3 %	5,0 %	4,7 %	5,6 %	6,9 %
Professionnels	13,2 %	14,2 %	16,1 %	12,4 %	18,8 %
Niveau B	**25,6 %**	**25,7 %**	**27,4 %**	**25,9 %**	**25,8 %**
Semi-professionnels et techniciens	10,7 %	11,9 %	14,6 %	9,4 %	9,3 %
Superviseurs – personnel de bureau, de la vente et des services	1,5 %	1,3 %	1,1 %	1,8 %	1,6 %
Superviseurs – gens de métier et personnel de l'industrie primaire	0,7 %	0,5 %	0,1 %	1,1 %	1,0 %
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	7,0 %	6,6 %	7,8 %	7,5 %	9,1 %
Personnel spécialisé de la vente et des services	4,5 %	4,2 %	3,3 %	4,9 %	3,9 %
Travailleurs qualifiés et artisans	1,1 %	1,0 %	0,5 %	1,2 %	0,9 %
Niveau C	**36,5 %**	**34,5 %**	**28,4 %**	**38,8 %**	**35,2 %**
Personnel de bureau	14,1 %	13,2 %	14,0 %	15,3 %	14,7 %
Personnel intermédiaire de la vente et des services	18,0 %	16,8 %	12,4 %	19,6 %	16,2 %
Travailleurs manuels semi-spécialisés	4,3 %	4,5 %	2,1 %	4,0 %	4,3 %
Niveau D	**18,6 %**	**19,6 %**	**22,4 %**	**16,8 %**	**12,6 %**
Autre personnel de la vente et des services	16,1 %	17,0 %	21,3 %	14,5 %	10,7 %
Travailleurs manuels non spécialisés	2,5 %	2,7 %	1,1 %	2,3 %	1,9 %

Le tableau 19 montre que la répartition professionnelle des hommes autochtones est sensiblement différente de celle des femmes autochtones. Des proportions plus faibles d'hommes autochtones se trouvent dans les niveaux A et C, et des proportions plus élevées, dans les niveaux B et D. Chez les hommes autochtones, les groupes professionnels les plus importants sont celui des travailleurs manuels semi-spécialisés (20 % de la main-d'œuvre) et celui des travailleurs qualifiés et des artisans (19 % de la main-d'œuvre). La figure 14 compare les niveaux de compétence professionnelle des hommes autochtones à ceux des hommes non autochtones; elle montre que les hommes autochtones occupent une profession de niveau A en moins grande proportion que les hommes non autochtones, et que les hommes autochtones sont surreprésentés dans le niveau D.

Tableau 19 : Professions des hommes actifs expérimentés, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

Professions (CNP)	Total – Autochtones	Indiens inscrits	Inuits	Métis	Hommes non autochtones
Hommes actifs	**253 830**	**116 595**	**9 380**	**94 870**	**8 630 980**
Niveau A	**13,4 %**	**13,1 %**	**14,1 %**	**13,9 %**	**26.3 %**
Cadres supérieurs	1,3 %	1,9 %	1,8 %	0,8 %	1,9 %
Cadres intermédiaires	5,5 %	4,6 %	5,3 %	6,4 %	9,9 %
Professionnels	6,6 %	6,6 %	7,1 %	6,7 %	14,6 %
Niveau B	**35,4 %**	**33,6 %**	**29,9 %**	**38,2 %**	**33,4 %**
Semi-professionnels et techniciens	6,6 %	6,8 %	8,9 %	6,4 %	7,2 %
Superviseurs – personnel de bureau, de la vente et des services	0,9 %	0,8 %	1,0 %	1,0 %	1,1 %
Superviseurs – gens de métier et personnel de l'industrie primaire	3,3 %	2,7 %	1,4 %	4,1 %	4,2 %
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	1,2 %	1,2 %	2,2 %	1,1 %	1,7 %
Personnel spécialisé de la vente et des services	4,0 %	3,9 %	3,1 %	4,1 %	4,4 %
Travailleurs qualifiés et artisans	19,4 %	18,2 %	13,2 %	21,5 %	14,8 %
Niveau C	**29,4 %**	**28,4 %**	**29,0 %**	**29,8 %**	**27,6 %**
Personnel de bureau	3,9 %	3,2 %	3,7 %	4,3 %	5,3 %
Personnel intermédiaire de la vente et des services	5,8 %	5,4 %	5,9 %	5,9 %	7,2 %
Travailleurs manuels semi-spécialisés	19,7 %	19,7 %	19,5 %	19,6 %	15,1 %
Niveau D	**21,8 %**	**24,9 %**	**27,0 %**	**18,0 %**	**12,7 %**
Autre personnel de vente et de services	10,9 %	11,9 %	17,8 %	9,2 %	7,4 %
Travailleurs manuels non spécialisés	10,8 %	13,0 %	9,3 %	8,9 %	5,3 %

Figure 14 : Niveaux de compétence professionnelle des hommes actifs, par groupe d'identité autochtone, Canada, 2006

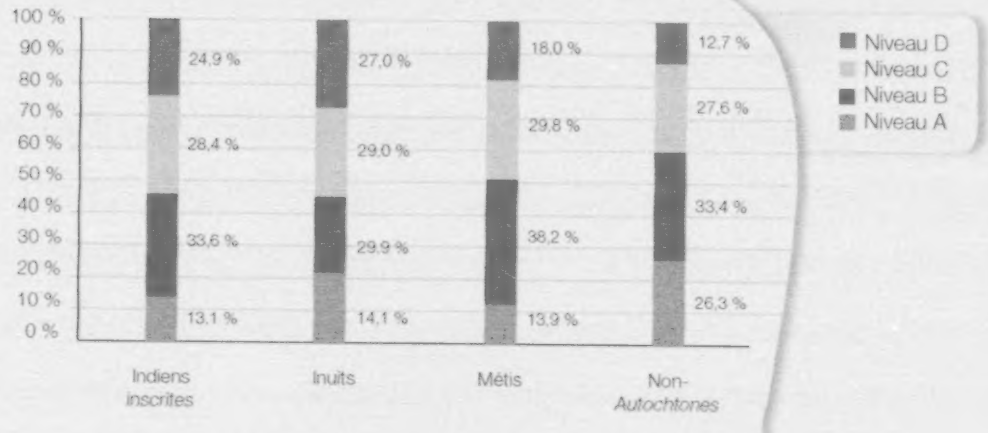

Le tableau 20 compare la répartition professionnelle des femmes et des hommes autochtones en donnant les pourcentages de femmes et d'hommes au sein des 14 catégories professionnelles, l'écart entre les pourcentages et le ratio du pourcentage des femmes divisé par le pourcentage des hommes. Les 14 catégories professionnelles sont regroupées en un ensemble de professions occupées en majorité par les femmes et un ensemble de professions occupées en majorité par les hommes. On y constate que les femmes autochtones occupent beaucoup plus fréquemment des emplois de bureau, des emplois dans le domaine de la vente et des services et des emplois professionnels, alors que les hommes autochtones occupent beaucoup plus fréquemment des emplois de travailleurs qualifiés et d'artisans, de travailleurs manuels et de gestionnaires.

Tableau 20 : Répartition en pourcentage de la population active autochtone, par sexe, profession et ratio femmes/hommes, Canada, 2006

Profession	Femmes autochtones	Hommes autochtones	Écart	Ratio Femmes/Hommes
Professions à prédominance féminine				
Personnel intermédiaire de la vente et des services	18,0 %	5,8 %	12,2 %	3,1
Autre personnel de la vente et des services	16,1 %	10,9 %	5,2 %	1,5
Personnel de bureau	14,1 %	3,9 %	10,2 %	3,6
Professionnels	13,2 %	6,6 %	6,6 %	2,0
Semi-professionnels et techniciens	10,7 %	6,6 %	4,1 %	1,6
Professions à prédominance masculine				
Travailleurs manuels semi-spécialisés	4,3 %	19,7 %	-15,4 %	0,2
Travailleurs qualifiés et artisans	1,1 %	19,4 %	-18,3 %	0,1
Travailleurs manuels non spécialisés	2,5 %	10,8 %	-8,4 %	0,2

5.4 Activités à domicile non rémunérées

En plus d'occuper un emploi ou de travailler à leur compte en échange de salaires ou d'autres revenus, nous savons que les gens s'occupent à des travaux non rémunérés à la maison. Le recensement relève divers types d'activités comme les travaux ménagers (y compris le nettoyage, la cuisine, l'entretien du jardin et de la maison) et les soins aux enfants (nombre d'heures passées à s'occuper des enfants). Le tableau 21 montre les heures totales passées à s'occuper des enfants sans rémunération, selon le sexe et le groupe d'âge. Les résultats montrent qu'en général, peu importe le groupe d'identité, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à passer plus de 60 heures par semaine à prendre soin des enfants.

On peut voir au tableau 21 que ce sont les Inuites et les Indiennes inscrites qui s'occupent le plus souvent des enfants « à plein temps » (plus de 60 heures par semaine). Tandis que 28 % des Inuites et 29 % des Indiennes inscrites passent plus de 60 heures par semaine à s'occuper des enfants, la proportion est de 17 % chez les Métisses. Assurément, le fait de s'occuper des enfants est l'activité qui exige le plus grand nombre d'heures. Parmi les femmes autochtones qui prennent soin des enfants, la majorité de celles qui consacrent plus de 60 heures par semaine à cette activité sont âgées de 25 à 34 ans. En résumé, de plus petites proportions d'hommes autochtones que de femmes autochtones s'occupent « à plein temps » des enfants.

Tableau 21 : Heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés, par sexe et groupe d'identité, Canada, 2006

Heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			Indiens inscrits			
Total des heures	55 980	55 950	39 980	46 520	41 395	48 270
Aucune heure	58,8 %	41,2 %	61,4 %	38,6 %	55,7 %	44,3 %
Moins de 5 heures	13,0 %	11,4 %	11,7 %	8,0 %	12,0 %	9,7 %
De 5 à 14 heures	10,1 %	10,6 %	14,9 %	10,9 %	16,4 %	16,7 %
De 15 à 29 heures	5,8 %	7,7 %	14,6 %	15,2 %	14,6 %	18,0 %
De 30 à 59 heures	3,2 %	5,9 %	12,1 %	20,8 %	13,6 %	20,3 %
60 heures ou plus	6,5 %	20,6 %	28,4 %	73,2 %	25,2 %	51,4 %
			Inuits			
Total des heures	5 215	5 055	3 285	3 600	3 040	3 360
Aucune heure	52,9 %	37,4 %	37,0 %	18,9 %	33,7 %	23,2 %
Moins de 5 heures	17,4 %	12,2 %	9,0 %	5,0 %	8,9 %	6,3 %
De 5 à 14 heures	12,1 %	13,6 %	10,4 %	6,1 %	11,2 %	9,2 %
De 15 à 29 heures	7,1 %	9,5 %	9,7 %	8,8 %	11,2 %	10,7 %
De 30 à 59 heures	4,2 %	8,1 %	11,0 %	14,9 %	10,5 %	14,9 %
60 heures ou plus	6,4 %	19,2 %	22,8 %	46,4 %	24,5 %	35,6 %
			Métis			
Total des heures	32 150	32 940	24 245	25 500	24 990	28 070
Aucune heure	77,2 %	64,4 %	56,1 %	32,0 %	42,7 %	30,8 %
Moins de 5 heures	11,4 %	12,0 %	6,5 %	4,9 %	8,7 %	6,6 %
De 5 à 14 heures	5,5 %	6,7 %	9,9 %	5,6 %	14,2 %	11,3 %
De 15 à 29 heures	3,0 %	3,0 %	9,7 %	7,6 %	13,3 %	12,3 %
De 30 à 59 heures	1,1 %	2,8 %	7,0 %	12,2 %	9,7 %	13,3 %
60 heures ou plus	1,8 %	11,1 %	10,8 %	37,8 %	11,3 %	25,7 %
			Non-Autochtones			
Total des heures	2 039 925	1 955 875	1 871 250	1 954 255	2 268 220	2 356 410
Aucune heure	83,9 %	75,6 %	62,7 %	45,5 %	38,2 %	28,7 %
Moins de 5 heures	9,8 %	11,5 %	6,9 %	5,1 %	10,7 %	6,8 %
De 5 à 14 heures	3,6 %	5,0 %	9,5 %	5,5 %	18,9 %	14,1 %
De 15 à 29 heures	1,3 %	2,1 %	9,1 %	8,0 %	15,2 %	15,3 %
De 30 à 59 heures	0,6 %	1,6 %	6,6 %	11,6 %	9,5 %	15,0 %
60 heures ou plus	0,6 %	4,2 %	5,3 %	24,3 %	7,5 %	20,1 %

De 45 à 54 ans		De 55 à 64 ans		65 ans et plus		Total de tous les groupes d'âge	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			Indiens inscrits				
32 325	38 315	17 995	21 775	12 260	16 725	199 935	227 555
49,6 %	50,4 %	47,8 %	52,2 %	43,1 %	56,9 %	54,0 %	46,0 %
8,4 %	9,8 %	6,4 %	8,1 %	4,3 %	6,1 %	10,1 %	9,4 %
10,1 %	13,1 %	6,6 %	9,2 %	3,4 %	5,2 %	10,6 %	11,3 %
7,6 %	9,5 %	4,1 %	6,2 %	2,4 %	3,5 %	8,1 %	10,0 %
5,2 %	8,6 %	3,0 %	4,9 %	1,6 %	2,6 %	6,3 %	10,2 %
11,5 %	18,2 %	6,5 %	9,7 %	3,0 %	4,5 %	13,0 %	29,3 %
			Inuits				
1 925	2 215	1 175	1 145	885	920	15 520	16 295
43,9 %	36,1 %	49,4 %	47,6 %	67,2 %	64,1 %	45,2 %	32,4 %
10,1 %	7,2 %	9,8 %	6,6 %	10,2 %	9,2 %	12,0 %	8,1 %
11,7 %	12,4 %	10,2 %	10,9 %	9,0 %	9,8 %	11,1 %	10,6 %
10,9 %	9,9 %	7,7 %	10,0 %	5,1 %	6,0 %	8,9 %	9,5 %
8,1 %	10,8 %	8,5 %	7,9 %	2,8 %	4,3 %	7,6 %	11,2 %
15,3 %	23,5 %	14,5 %	16,6 %	6,2 %	6,5 %	15,1 %	28,3 %
			Métis				
24 735	25 735	14 910	13 420	9 120	9 120	130 145	134 800
61,5 %	58,1 %	76,9 %	69,6 %	84,5 %	83,3 %	64,1 %	51,8 %
11,7 %	9,8 %	9,7 %	10,0 %	6,1 %	6,1 %	9,5 %	8,5 %
11,1 %	11,2 %	6,5 %	8,9 %	4,4 %	5,4 %	9,1 %	8,4 %
6,4 %	7,5 %	3,0 %	5,0 %	2,5 %	2,4 %	6,8 %	6,8 %
4,1 %	5,8 %	1,7 %	2,8 %	0,9 %	1,4 %	4,5 %	7,2 %
5,2 %	7,5 %	2,3 %	3,9 %	1,6 %	1,4 %	6,0 %	17,1 %
			Non-Autochtones				
2 357 400	2 450 725	1 752 250	1 816 185	1 788 060	2 229 780	12 077 100	12 763 230
56,9 %	56,4 %	77,8 %	72,5 %	85,9 %	84,4 %	66,2 %	59,8 %
15,0 %	12,1 %	11,2 %	10,7 %	7,1 %	6,6 %	10,3 %	8,8 %
14,2 %	13,4 %	6,6 %	9,2 %	4,2 %	5,0 %	10,0 %	9,0 %
7,2 %	8,0 %	2,5 %	4,2 %	1,5 %	2,1 %	6,5 %	6,9 %
3,6 %	4,9 %	1,0 %	2,1 %	0,7 %	1,1 %	3,9 %	6,2 %
3,1 %	5,1 %	0,9 %	1,4 %	0,5 %	0,7 %	3,2 %	9,4 %

Tableau 22 : Heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés durant la semaine de référence du recensement chez la population âgée de 15 ans et plus, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés**	Autochtones	Indiens inscrits		Métis	Inuits	Non-Autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Femmes de 15 ans et plus	430 205	98 605	128 955	134 795	16 290	12 763 230
Aucune heure	7,1 %	8,7 %	7,0 %	5,9 %	8,3 %	7,4 %
Moins de 5 heures	16,4 %	11,7 %	17,5 %	17,7 %	15,8 %	18,4 %
De 5 à 14 heures	27,9 %	22,6 %	29,4 %	29,7 %	27,0 %	30,6 %
De 15 à 29 heures	22,8 %	22,1 %	22,7 %	23,8 %	22,1 %	24,0 %
De 30 à 59 heures	14,4 %	15,5 %	14,0 %	14,4 %	15,1 %	13,9 %
60 heures ou plus	11,5 %	19,5 %	9,5 %	8,5 %	11,6 %	5,6 %
Hommes de 15 ans et plus	393 680	99 705	100 230	130 145	15 525	12 077 100
Aucune heure	14,1 %	15,5 %	14,8 %	12,4 %	17,4 %	12,0 %
Moins de 5 heures	26,8 %	19,2 %	30,0 %	29,2 %	25,6 %	30,6 %
De 5 à 14 heures	30,3 %	25,6 %	31,1 %	32,9 %	27,9 %	34,2 %
De 15 à 29 heures	16,3 %	18,8 %	14,7 %	15,9 %	15,8 %	15,7 %
De 30 à 59 heures	7,4 %	10,2 %	6,3 %	6,7 %	7,7 %	5,8 %
60 heures ou plus	5,1 %	10,8 %	3,3 %	2,9 %	5,6 %	1,7 %

** Les travaux comprennent le nettoyage, la cuisine et l'entretien de la maison et du jardin.

Le tableau 22 illustre le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés selon le groupe d'identité autochtone, le lieu de résidence et le sexe durant la « semaine de référence » ayant précédé le Recensement de 2006, qui s'est déroulé le 16 mai. Le tableau montre qu'environ 93 % des femmes autochtones et non autochtones ont indiqué avoir consacré des heures au nettoyage, à la cuisine et à l'entretien de la maison ou du jardin, comparativement à 86 % des hommes autochtones et à 88 % des hommes non autochtones. En outre, plus de femmes autochtones (26 %) ont consacré au moins 30 heures aux travaux ménagers que de femmes non autochtones (20 %), d'hommes autochtones (13 %) et d'hommes non autochtones (8 %). Par ailleurs, si la proportion de femmes des divers groupes d'identité est généralement semblable pour un nombre d'heures de travaux ménagers donné, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves sont beaucoup plus nombreuses (20 %) à avoir consacré 60 heures ou plus aux travaux ménagers que les Indiennes inscrites vivant hors réserve (10 %), les Métisses (9 %), les Inuites (11 %) et les femmes non autochtones (6 %).

6.0 Revenu personnel et revenu familial

Revenu

Durant les années 1990, Bernier (1997) a constaté que les salaires étaient plus inégalement distribués chez les Autochtones que chez les non-Autochtones, et que l'écart d'inégalité était beaucoup plus élevé chez les femmes autochtones. Les dernières recherches montrent que cette tendance se poursuit.

La présente section analyse les revenus des femmes autochtones de plusieurs façons. Premièrement, les revenus personnels moyens et médians des femmes sont comparés par groupe d'âge, et comparés ensuite à ceux des hommes. Deuxièmement, les revenus personnels sont répartis par niveau de scolarité. Troisièmement, les deux principales sources de revenu des femmes et des hommes, à savoir les revenus d'emploi et les paiements de transfert gouvernementaux, sont examinées. Quatrièmement, la répartition des familles par tranche de revenu est aussi expliquée. En dernier lieu, le profil des familles autochtones vivant en deçà et au delà du seuil de faible revenu (SFR) avant impôt[5] est établi.

6.1 Revenu personnel moyen

Le tableau 23 indique la répartition des revenus personnels moyens et médians de la population âgée de 15 ans et plus selon le groupe d'identité autochtone, le sexe et le groupe d'âge. En 2005, le revenu moyen des femmes autochtones était de 21 773 $, contre 28 272 $ pour les femmes non autochtones au Canada. Ainsi, le revenu moyen des femmes autochtones correspondait à environ 77 % de celui des femmes non autochtones. La comparaison des divers groupes d'identité autochtone révèle que les Inuites et les Métisses avaient les revenus moyens les plus élevés, à 24 927 $ et 22 706 $ respectivement, tandis que les Indiennes inscrites avaient le revenu moyen le plus faible, à 20 743 $[6].

[5] Il faut noter que les taux de rémunération et le coût de la vie varient considérablement d'une région à l'autre du pays, ce qui a une incidence plus particulière sur les comparaisons touchant la population inuite et la population indienne inscrite. La majorité de la population inuite vit dans le Nord canadien, où le coût de la vie et les salaires moyens sont plus élevés qu'ailleurs au pays. En outre, une importante minorité de la population indienne inscrite habite dans les réserves, où le coût de la vie peut être très différent de celui des autres régions rurales ou urbaines. Par exemple, les coûts de l'alimentation et de l'habillement sont généralement plus élevés que dans d'autres régions, tandis que les coûts de logement sont généralement plus bas en raison des subventions gouvernementales. Le seuil de faible revenu ne s'applique pas dans les réserves.

[6] Comme le souligne Hull, il convient de reconnaître que si la population inuite a des revenus moyens plus élevés, le fait de vivre dans les collectivités du Nord signifie également des niveaux de rémunération et des coûts généralement plus élevés qu'ailleurs au Canada. Les emplois dans le Nord peuvent inclure une allocation de subsistance en sus du salaire de base. Comme le coût de la vie est élevé, la population inuite ne jouit pas nécessairement d'un pouvoir d'achat élevé (Hull, 2001).

Tableau 23 : Revenu de la population âgée de 15 ans et plus ayant un revenu, par sexe, groupe d'âge et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005

Revenu ($)	Âge			
	De 15 à 24 ans		De 25 à 44 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Autochtones			
Revenu médian	7 099	5 634	28 309	19 216
Revenu moyen	11 673	8 814	33 811	23 699
	Indiens inscrits			
Revenu médian	5 749	4 684	21 925	17 303
Revenu moyen	9 989	7 766	28 260	21 700
	Inuits			
Revenu médian	6 002	4 973	24 947	21 546
Revenu moyen	10 876	9 320	31 656	29 209
	Métis			
Revenu médian	8 673	6 723	35 974	21 070
Revenu moyen	13 506	9 828	40 576	25 502
	Non-Autochtones			
Revenu médian	8 720	7 215	39 878	26 454
Revenu moyen	12 943	9 944	47 581	31 234

Âge						
De 45 à 64 ans		65 ans et plus		Total – Tous les groupes d'âge	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autochtones					
33 443	24 589	6 428	6 761	22 386	16 079
39 718	28 912	17 244	13 146	30 110	21 773
Indiens inscrits					
28 350	24 387	7 371	9 087	18 135	15 392
34 328	28 247	19 246	15 440	25 785	20 743
Inuits					
36 919	28 617	6 997	3 005	19 107	15 538
42 185	35 031	21 445	12 317	28 150	24 927
Métis					
38 969	25 059	5 179	4 698	28 106	17 112
44 830	29 532	15 818	10 926	34 922	22 706
Non-Autochtones					
43 675	28 881	3 480	3 608	33 214	21 765
57 299	34 578	23 285	12 758	44 273	28 272

Dans tous les groupes d'identité autochtone, le revenu moyen des femmes est très faible chez les jeunes de 15 à 24 ans. Le revenu moyen augmente avec l'âge : il atteint son plus haut niveau chez les femmes âgées de 45 à 64 ans, puis il diminue chez les femmes âgées de 65 ans et plus. L'écart entre le revenu des femmes autochtones et celui des femmes non autochtones est le plus faible, à la fois en termes absolus et en pourcentage, dans le groupe d'âge le plus jeune et le groupe d'âge le plus âgé, lorsque les niveaux de revenu sont généralement plus faibles. Dans les groupes d'âge moyen, l'écart entre les femmes autochtones et non autochtones est plus marqué, surtout chez les femmes âgées de 45 à 64 ans.

La figure 15 montre que le revenu moyen des femmes est inférieur à celui des hommes dans tous les groupes d'identité autochtone. L'écart le plus faible entre le revenu des femmes et celui des hommes est de 3 000 $, chez les Inuits. Chez les Indiens inscrits, le revenu des femmes correspond à environ 80 % du revenu des hommes. L'écart le plus considérable, environ 12 000 $, est observé chez les Métis.

Figure 15 : Revenu personnel moyen de la population âgée de 15 ans et plus, par groupe d'identité autochtone et sexe, Canada, 2005

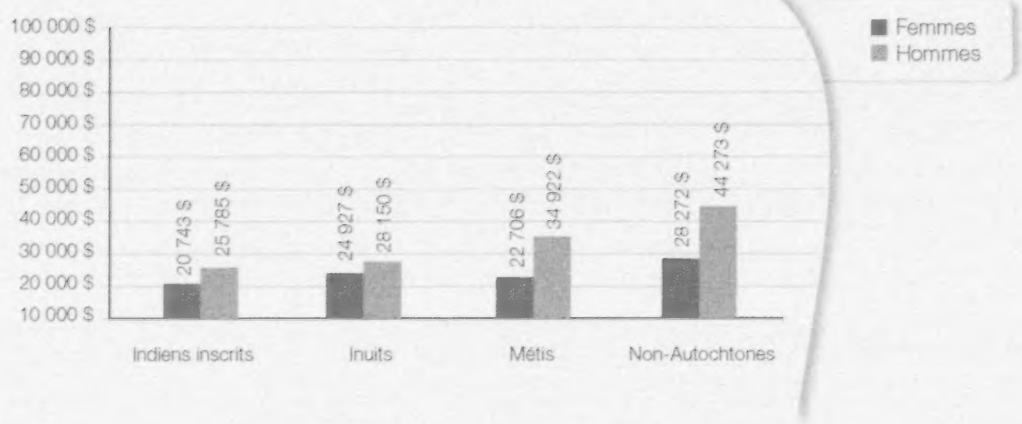

Le tableau 24 montre l'incidence des niveaux de scolarité sur le revenu de la population autochtone par sexe et groupe d'identité. Il est évident que le revenu moyen des femmes autochtones augmente en fonction du niveau de scolarité. Par exemple, celles qui possèdent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ont un revenu moyen de 19 215 $, comparativement à 31 000 $ pour celles qui ont un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et à 39 830 $ pour les titulaires d'un diplôme universitaire. La même situation est observée chez les femmes de chacun des groupes d'identité autochtone. Il faut cependant noter que le revenu moyen des femmes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire est inférieur à celui des femmes non autochtones dans chaque groupe d'identité, l'écart étant d'environ 3 000 $. La seule exception concerne les Inuites : les femmes inuites titulaires d'un diplôme universitaire ont le revenu moyen le plus élevé, à 48 597 $. Là encore, cette situation s'explique fort probablement par l'allocation de subsistance accordée aux personnes qui travaillent dans le Nord canadien, de sorte que ce groupe ne jouit pas nécessairement d'un meilleur pouvoir d'achat.

Tableau 24 : Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu, par sexe, plus haut niveau de scolarité atteint et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005

Sexe et plus haut certificat, diplôme ou grade	Total – Autochtones	Indiens inscrits	Inuits	Métis	Non-Autochtones
Femmes – tous les niveaux	21 773 $	20 743 $	24 927 $	22 706 $	28 272 $
Aucun grade, certificat ou diplôme	12 969 $	12 473 $	17 039 $	12 987 $	14 455 $
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	19 215 $	18 173 $	26 735 $	19 587 $	21 986 $
Études postsecondaires	28 464 $	27 716 $	35 993 $	28 967 $	34 177 $
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou autre diplôme non universitaire	24 556 $	23 743 $	32 888 $	24 973 $	27 624 $
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	31 000 $	28 726 $	43 826 $	33 650 $	33 367 $
Grade universitaire	39 830 $	39 377 $	48 597 $	39 949 $	43 201 $
Hommes – tous les niveaux	30 110 $	25 785 $	28 150 $	34 922 $	44 273 $
Aucun grade, certificat ou diplôme	20 735 $	18 319 $	19 821 $	24 333 $	25 583 $
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	28 426 $	25 150 $	29 768 $	31 027 $	34 205 $
Études postsecondaires	39 761 $	34 448 $	41 280 $	44 762 $	54 525 $
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou autre diplôme non universitaire	37 306 $	32 197 $	39 724 $	42 284 $	43 766 $
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	38 810 $	33 248 $	50 849 $	42 902 $	48 338 $
Grade universitaire	53 996 $	49 320 $	56 845 $	57 215 $	72 341 $

La figure 16 illustre le revenu moyen des hommes et des femmes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire, par groupe d'identité. Les hommes autochtones ont un revenu moyen plus élevé que les femmes peu importe le groupe d'identité. Ces écarts semblent rattachés à la polarisation hommes-femmes dans les divers marchés du travail régionaux (les collectivités nordiques et les réserves), combinée aux genres de compétences des femmes et des hommes autochtones. Par exemple, dans les réserves, ce sont généralement les professions du secteur public qui sont les plus courantes, comme les emplois de bureau, les emplois administratifs et les emplois dans le domaine de la santé et de l'éducation, des emplois à prédominance féminine. Par conséquent, les femmes ont plus souvent les compétences nécessaires que les hommes, mais elles gagnent néanmoins un revenu moins élevé, comparativement aux professions à prédominance masculine, comme les travailleurs qualifiés et les artisans.

Figure 16 : Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu, par sexe, diplôme universitaire et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005

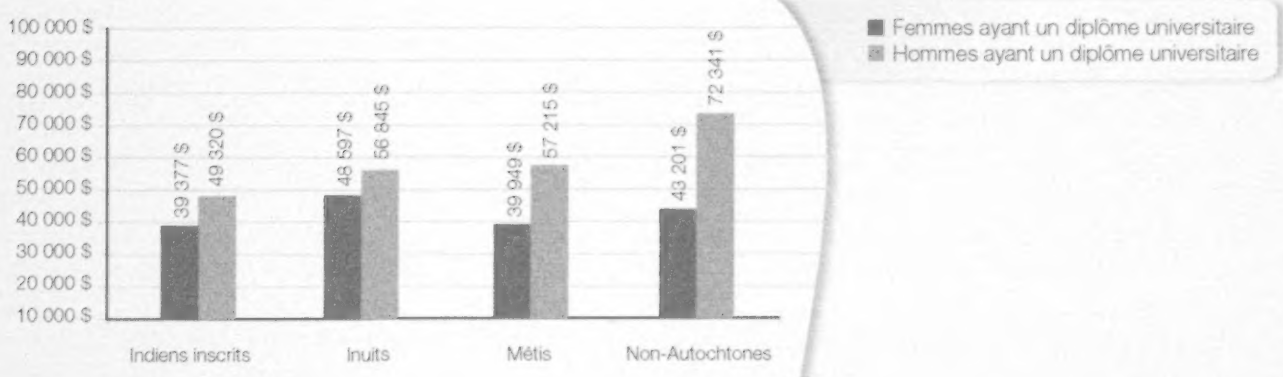

6.2 Principales sources de revenu

La figure 17 et la figure 18 montrent le montant des revenus personnels provenant de l'emploi et des paiements de transfert gouvernementaux, à la fois pour les hommes et pour les femmes, par groupe d'identité autochtone. La figure 17 montre que l'emploi était la principale source de revenu en 2005 pour les femmes de tous les groupes d'identité autochtone. La proportion du revenu tiré de cette source passait de 83 % chez les Indiennes inscrites à 86 % chez les Métisses.

La figure 18 montre que la proportion du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux était plus élevée chez les Indiennes inscrites et les Inuites que chez les Métisses, les femmes non autochtones et les hommes autochtones. En particulier, 15 % du revenu des Indiennes inscrites provenait des paiements de transfert gouvernementaux, contre 7 % chez leurs homologues masculins. Une tendance similaire est constatée chez les hommes et les femmes de chacun des groupes d'identité. En général, les femmes comptent davantage sur les paiements de transfert gouvernementaux que les hommes.

Le tableau 25 donne le pourcentage du revenu provenant de l'emploi et des paiements de transfert gouvernementaux par groupe d'identité autochtone, sexe et groupe d'âge. Les femmes et les hommes autochtones de 65 ans et plus sont ceux qui comptent le plus sur les paiements de transfert gouvernementaux, mais ces paiements représentent toutefois une plus forte proportion du revenu des femmes que de celui des hommes de ce groupe d'âge. Par exemple, tandis que les paiements de transfert gouvernementaux constituent 36 % du revenu pour des femmes autochtones de 65 ans et plus, ils ne représentent que 30 % du revenu des hommes autochtones du même groupe d'âge. De même, les Autochtones des divers groupes d'identité comptent davantage sur les paiements de transfert gouvernementaux à mesure qu'ils vieillissent, surtout les femmes encore une fois. Un plus grand nombre d'Indiennes inscrites âgées de 65 ans et plus (34 %) reçoivent un revenu provenant des paiements de transfert comparativement à leurs homologues masculins (28 %). Il en va de même chez les Inuites (47 %) et les Métisses (38 %) âgées de 65 ans et plus comparativement à leurs homologues masculins (33 %) et (31 %) respectivement.

Figure 17 : Pourcentage du revenu provenant de l'emploi, par sexe et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005

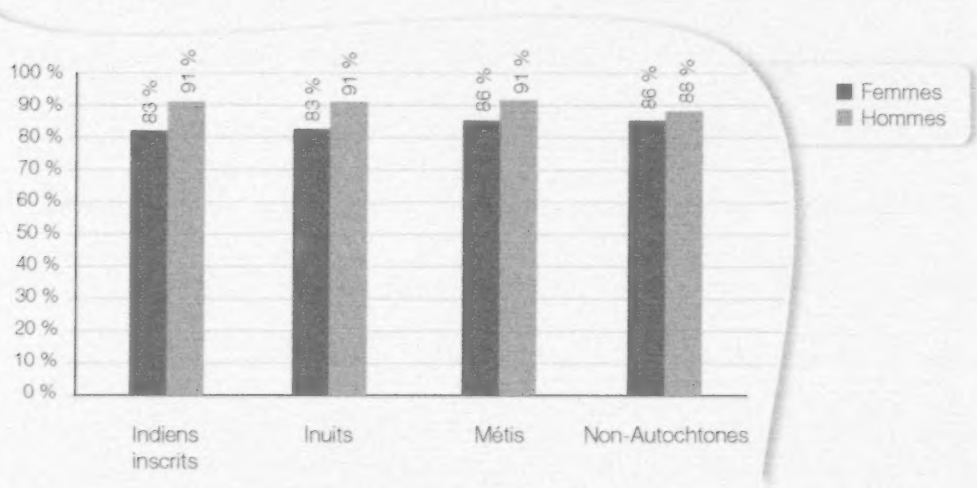

Figure 18 : Pourcentage du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux, par sexe et groupe d'identité autochtone, Canada, 2005

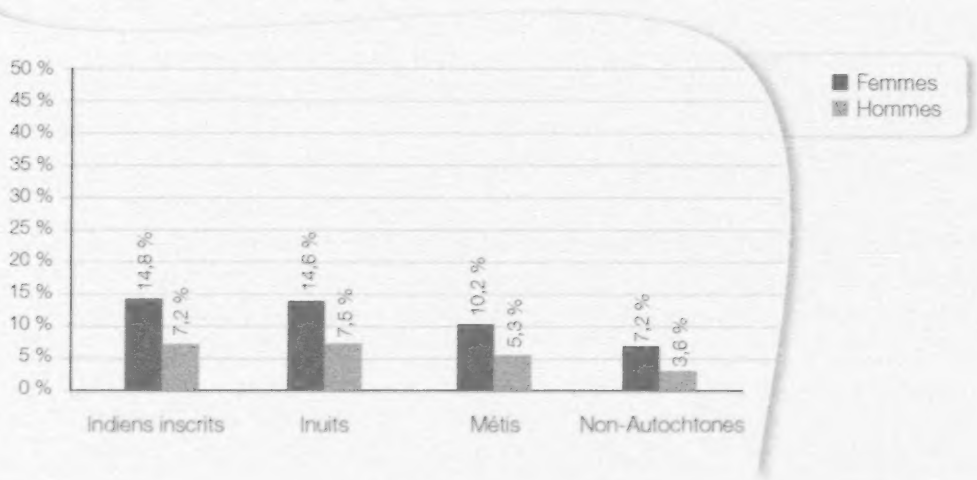

Tableau 25 : Pourcentage du revenu provenant de l'emploi et des paiements de transfert gouvernementaux, par sexe, groupe d'âge et d'identité autochtone, Canada, 2005

Répartition du revenu	Âge			
	De 15 à 24 ans		De 25 à 44 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Autochtones			
Revenu d'emploi	90,9	83,3	93,5	82,8
Paiements de transfert gouvernementaux	7,3	14,0	5,5	15,5
	Indiens inscrits			
Revenu d'emploi	89,6	79,1	92,4	80,1
Paiements de transfert gouvernementaux	9,1	19,0	6,8	18,4
	Inuits			
Revenu d'emploi	88,4	80,3	92,0	82,2
Paiements de transfert gouvernementaux	10,2	16,9	7,3	16,2
	Métis			
Revenu d'emploi	92,3	86,8	94,6	85,5
Paiements de transfert gouvernementaux	5,7	9,8	4,3	12,4
	Non-Autochtones			
Revenu d'emploi	92,0	88,8	95,6	89,0
Paiements de transfert gouvernementaux	4,5	6,2	2,3	8,5

Âge					
De 45 à 64 ans		De 65 ans et plus		Total – Tous les groupes d'âge	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autochtones					
90,1	89,1	43,2	43,1	90,6	84,4
5,1	7,0	30,0	35,7	6,2	12,6
Indiens inscrits					
91,1	89,3	47,5	49,5	90,5	82,8
5,7	7,6	27,9	33,7	7,2	14,8
Inuits					
92,1	88,6	60,7	47,3	91,0	83,3
5,2	8,5	32,8	46,8	7,5	14,6
Métis					
89,6	89,2	39,4	37,8	90,8	86,2
4,5	6,1	31,2	38,4	5,3	10,2
Non-Autochtones					
88,7	87,8	39,6	31,8	88,3	86,0
2,3	4,1	19,8	26,3	3,6	7,2

6.3 Répartition par tranche de revenu familial

Le revenu familial joue un rôle important, car les familles se comportent souvent comme des unités économiques quand il s'agit de régler les dépenses de première nécessité, comme le logement, l'habillement et l'alimentation. Dans cette section, la « famille de recensement » est définie comme les parents et leurs enfants, ou les conjoints qui vivent ensemble. La figure 19 montre la proportion des familles de recensement par tranche de revenu, pour les divers groupes d'identité autochtone. Les revenus sont répartis en cinq tranches : moins de 20 000 $, de 20 000 $ à 39 999 $, de 40 000 $ à 59 999 $, de 60 000 $ à 79 999 $, et 80 000 $ et plus. Les familles sans revenu en 2000 ne sont pas prises en compte dans les pourcentages.

Figure 19 : Répartition des familles de recensement par tranche de revenu, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2005

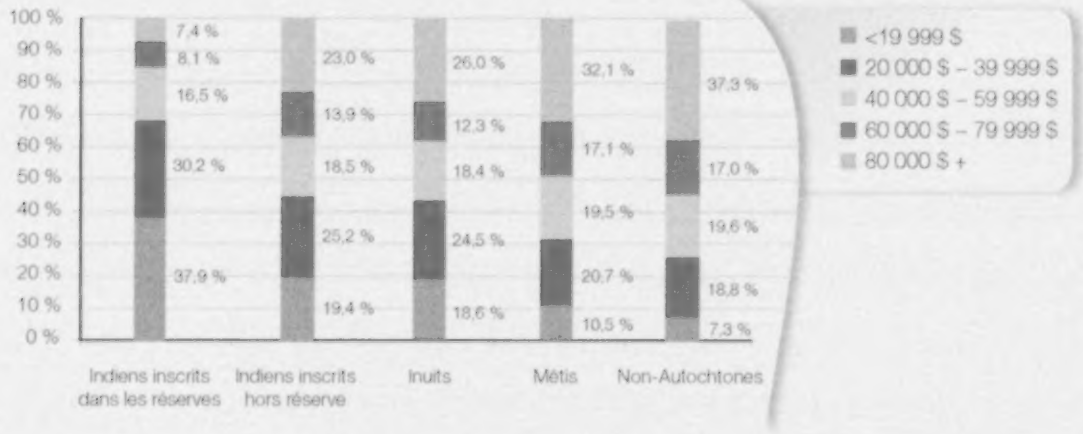

Comme on pouvait s'y attendre, les revenus des familles de recensement sont généralement supérieurs aux revenus personnels. La figure montre néanmoins qu'une proportion importante de familles autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $ en 2005, les familles indiennes inscrites vivant dans les réserves étant les plus touchées (38 %). La proportion diminue chez les familles indiennes inscrites vivant hors réserve (19 %) et les familles inuites (19 %), mais c'est chez les familles métisses (11 %) qu'elle est la plus faible. Par comparaison, seulement 7 % des familles non autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $. Dans la deuxième tranche de revenu, soit de 20 000 $ à 39 999 $, la même tendance se dégage : la proportion des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves (30 %) est plus élevée que la proportion des familles des autres groupes d'identité autochtone (de 21 % à 26 %). Les écarts entre les groupes d'identité autochtone se creusent quand ces deux tranches de revenu sont combinées. Si la majorité (environ 67 %) des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves ont des revenus inférieurs à 40 000 $, la proportion est d'environ 44 % chez les familles indiennes inscrites vivant hors réserve et chez les familles inuites, alors qu'elle est encore plus faible, à 32 %, chez les familles métisses. Seulement 22 % des familles non autochtones ont des revenus inférieurs à 40 000 $.

Dans la tranche de revenu de 80 000 $ et plus, les différences sont également marquées. Là encore, il existe une importante distinction entre les familles indiennes inscrites vivant dans les réserves et hors réserve. La proportion des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves ayant des revenus de 80 000 $ et plus était de 7 % en 2005, alors qu'elle était de 23 % pour les familles indiennes inscrites vivant hors réserve, et de 26 % pour les familles inuites. Chez les familles métisses et non autochtones, ces proportions étaient de 32 % et 37 % respectivement.

6.4 Faible revenu

Faible revenu

Le pourcentage de femmes vivant dans la pauvreté est deux fois plus élevé chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. Au moment du Recensement de 2006, d'après les revenus avant impôt, plus de 36 % des femmes autochtones comparativement à 17 % des femmes non autochtones vivaient dans la pauvreté. Comme nombre de leurs semblables, les femmes autochtones sont particulièrement touchées par les politiques d'aide sociale des gouvernements provinciaux et territoriaux. En outre, les femmes autochtones employées dans les réserves ne sont peut-être pas couvertes par le Régime de pensions du Canada. Les taux élevés de pauvreté chez les peuples autochtones ont des conséquences désastreuses. L'espérance de vie des Autochtones est inférieure de sept ans à celle de l'ensemble de la population canadienne. De même, la mortalité infantile est presque deux fois plus élevée chez les Autochtones – un taux supérieur à celui de bien des quartiers les plus pauvres du Canada.

Même si le taux de pauvreté chez les enfants autochtones a diminué depuis 1995, le risque de pauvreté demeure plus élevé chez les peuples autochtones. En fait, plus d'enfants autochtones vivent dans une famille à faible revenu. Selon Statistique Canada, « en 2007, la fréquence des situations de faible revenu chez les enfants de familles monoparentales (17 %) était presque la moitié de ce qu'elle était en 1990 (32 %), soit à la fin de la période de croissance et au début du ralentissement économique. Par contre, le pourcentage d'enfants de familles biparentales vivant en situation de faible revenu est relativement stable depuis 2003 » (Statistique Canada, 2009).

Le « taux de faible revenu » de Statistique Canada sert à mesurer le pourcentage de personnes qui vivent dans une famille dont le revenu est sous le seuil de faible revenu (SFR). Le SFR est une mesure statistique du seuil de revenu en deçà duquel une famille canadienne consacre probablement une part plus importante de son revenu aux nécessités comme l'alimentation, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. Il convient de souligner que la définition du faible revenu n'est pas jugée adéquate dans le cas des réserves, et qu'aucun seuil

de faible revenu n'est donc défini pour les réserves[7]. La figure 20 illustre la proportion des familles de recensement autochtones et non autochtones qui vivaient avec un faible revenu avant impôt en 2005, selon le sexe. La figure montre qu'en 2005, une proportion considérablement plus élevée de familles de recensement autochtones ayant à la tête une femme (23 %) vivaient sous le seuil de faible revenu, comparativement aux familles autochtones ayant à la tête un homme (9 %), et aux familles de recensement non autochtones ayant à la tête une femme (17 %) ou un homme (9 %).

Figure 20 : Familles de recensement autochtones et non autochtones à faible revenu avant impôt, par sexe, Canada, 2005

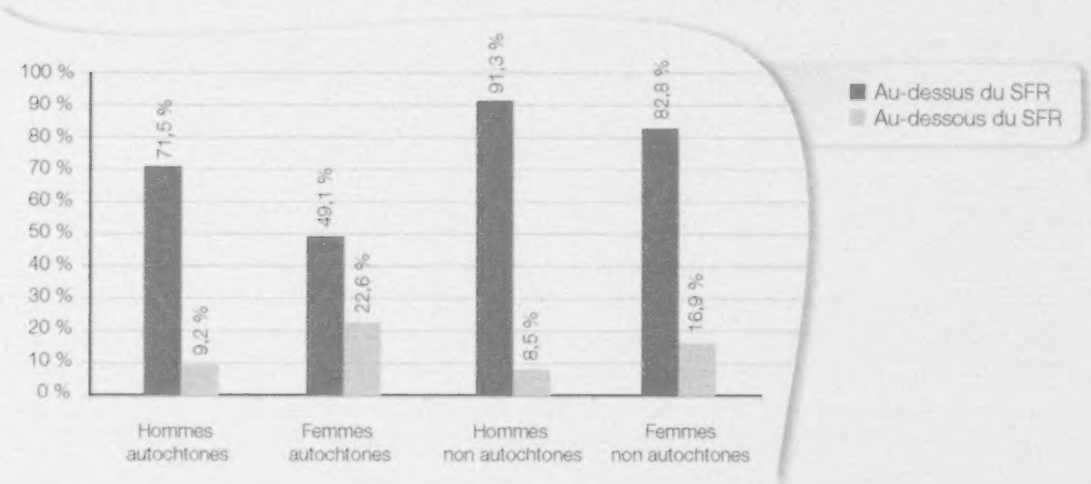

[7] Voir « Famille à faible revenu » à l'annexe, sous Termes et concepts.

7.0 Migration et mobilité

7.1 Statut migratoire

Tendances de la migration et de la mobilité

Divers facteurs influent sur les mouvements migratoires des femmes autochtones au Canada. Par exemple, « les exigences formelles d'appartenance à une bande et de résidence engendrent des situations différentes qui auront une incidence directe sur la migration et la mobilité » (Norris et coll., 2003). De plus, les tendances de la migration et de la mobilité des femmes autochtones subissent l'influence de l'âge, des niveaux de revenu, de l'emploi et du groupe d'identité. Dans leur étude, Norris et Clatworthy (2003, 2007) ont constaté que les jeunes femmes adultes âgées de 20 à 24 ans quittaient les réserves en plus grande proportion que les hommes du même groupe d'âge. En outre, des taux globaux de migration des centres urbains vers les réserves plus élevés chez les jeunes femmes adultes ayant des enfants et légèrement plus élevés chez les Indiennes inscrites sont observés par rapport aux femmes n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite (Norris et coll., 2003; Norris et Clatworthy, 2007).

La tendance unique de la mobilité des jeunes femmes autochtones n'est pas un phénomène nouveau : il est cité depuis des décennies dans des études portant sur les tendances de la migration et de la mobilité des peuples autochtones. Maintes études révèlent que de nombreuses femmes autochtones ayant quitté leurs réserves pour aller vivre dans de grands centres urbains sont des mères seules. Les femmes autochtones déménagent généralement dans un cadre familial; elles sont à la recherche de meilleurs services sociaux, de meilleurs soins de santé et de meilleures possibilités d'études qui les aideront, elles et leurs enfants, alors que les hommes autochtones décident généralement de migrer pour des raisons économiques (Clatworthy, 1980; Clatworthy et Hull, 1983; Maxim, Keane et White, 2003; Newhouse et Peters, 2003).

Selon O'Donnell (2005), les femmes autochtones déménagent plus que les femmes non autochtones. Par exemple, entre 1996 et 2001, 52 % des femmes autochtones ont changé de lieu de résidence au moins une fois, comparativement à 42 % des femmes non autochtones. En outre, les jeunes femmes autochtones (de 15 à 24 ans) vivant dans des régions urbaines déménagent encore plus souvent que les femmes autochtones vivant dans des régions rurales. De 1996 à 2001, « 66 % des femmes autochtones vivant dans une région métropolitaine de recensement ont changé de résidence au moins une fois, comparativement à 41 % de celles habitant dans une région rurale hors réserve et à seulement 36 % de celles vivant dans une réserve » et « environ 60 % des femmes autochtones de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans ont changé de résidence au moins une fois, comparativement à 36 % des femmes autochtones de 45 à 64 ans et à 24 % de celles de 65 ans et plus » (O'Donnell, 2005).

Les données du recensement précisent la mobilité des personnes âgées de cinq ans et plus en indiquant où elles vivaient cinq ans auparavant. Celles qui vivaient dans emplacement différent sont désignées comme des personnes **ayant déménagé**. Ce groupe est ensuite divisé entre les personnes qui vivaient dans la même division de recensement (DR) et celles qui vivaient dans une autre DR cinq ans auparavant. Les personnes qui ont déménagé, mais qui vivaient dans la même division de recensement sont appelées des **non-migrants (niveau local)** et celles qui vivaient dans une autre division de recensement sont désignées comme des **migrants**. Les migrants sont de plus divisés entre ceux qui vivaient dans la même région métropolitaine de recensement (RMR), ou dans un emplacement différent dans la même province, ou bien dans une autre province canadienne ou dans un autre pays. Il faut garder à l'esprit que le recensement ne tient pas compte, par exemple, des déménagements multiples ou des situations dans lesquelles une personne a déménagé à l'extérieur puis est revenue s'installer dans la même division de recensement ou à la même adresse. Dans la présente étude, les termes sont simplifiés

par l'utilisation des catégories « N'ayant pas déménagé » et « Ayant déménagé ». Pour faciliter la compréhension, dans le cas des personnes qui ont déménagé, les catégories sont divisées ainsi : 1. ayant déménagé dans la même région; 2. ayant déménagé dans la même province; 3. ayant déménagé d'une province ou d'un territoire différent.

Le tableau 26 montre la mobilité des femmes et des hommes par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence. Comme l'indique le tableau, près de la moitié de la population autochtone féminine (46 %) a déménagé entre 2001 et 2006. C'est là un taux de mobilité légèrement plus élevé que celui de la population féminine non autochtone (41 %). En ce qui concerne les personnes qui ont déménagé, la population féminine autochtone compte un peu plus de non-migrants (27 %) que la population féminine non autochtone (22 %). La différence est encore plus évidente entre le pourcentage des femmes indiennes inscrites vivant hors réserve (58 %) et vivant dans les réserves (24 %) qui ont déclaré avoir déménagé au cours de la période de cinq ans.

Tableau 26 : Taux de mobilité quinquennale de la population âgée de 5 ans et plus, par sexe, groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Sexe et statut migratoire	Total – Autochtones	Indiens inscrits		Inuits	Métis	Non-Autochtones
		Dans les réserves	Hors réserve			
Population féminine Mobilité cinq ans auparavant	**547 120**	**131 955**	**161 075**	**21 925**	**165 740**	**14 538 740**
Personnes n'ayant pas déménagé	53,8 %	75,7 %	41,9 %	61,2 %	49,4 %	59,2 %
Personnes ayant déménagé	46,2 %	24,3 %	58,1 %	38,7 %	50,6 %	40,8 %
Non-migrants (niveau local)	26,5 %	14,5 %	32,1 %	25,3 %	29,3 %	21,9 %
Migrants	19,7 %	9,9 %	26,0 %	13,4 %	21,3 %	18,9 %
Ayant déménagé dans la même région	1,9 %	0,3 %	2,1 %	0,6 %	2,2 %	4,4 %
Ayant déménagé dans la même province	13,1 %	4,3 %	13,2 %	8,1 %	13,3 %	7,7 %
Ayant déménagé d'une province ou d'un territoire différent	4,4 %	1,3 %	5,8 %	4,6 %	5,5 %	2,7 %
Population masculine Mobilité cinq ans auparavant	**516 655**	**134 940**	**134 385**	**21 395**	**162 930**	**13 941 965**
Personnes n'ayant pas déménagé	56,4 %	76,8 %	42,9 %	63,4 %	52,4 %	59,2 %
Personnes ayant déménagé	43,6 %	23,2 %	57,1 %	36,7 %	47,6 %	40,8 %
Non-migrants (niveau local)	25,1 %	14,2 %	32,0 %	25,0 %	27,1 %	21,9 %
Migrants	18,5 %	9,0 %	25,1 %	11,6 %	20,5 %	18,9 %
Ayant déménagé dans la même région	1,8 %	0,2 %	2,0 %	0,4 %	2,2 %	4,4 %
Ayant déménagé dans la même province	12,1 %	3,8 %	12,8 %	7,2 %	12,5 %	7,6 %
Ayant déménagé d'une province ou d'un territoire différent	4,2 %	1,2 %	5,6 %	3,9 %	5,4 %	2,8 %

7.2 Statut migratoire et groupes d'âge

Le tableau 27 montre les taux de mobilité de la population féminine par groupe d'âge et groupe d'identité autochtone. À peu près 43 % des femmes autochtones âgées de 15 à 19 ans ont déménagé : environ 56 % sont des non-migrants, c'est-à-dire des personnes ayant déménagé localement, et près de 44 % sont des migrants, c'est-à-dire des personnes en provenance d'une région différente. Dans le groupe des 20 à 34 ans, la proportion de femmes autochtones ayant déménagé augmente à près de 63 % : environ 55 % ont déménagé localement et 45 % provenaient d'une région différente. Après 45 ans, la proportion de personnes ayant déménagé diminue pour atteindre son plus faible niveau chez les femmes âgées de 65 ans et plus. Par ailleurs, au sein de la population indienne inscrite, les taux sont plus faibles chez les personnes vivant dans les réserves et plus élevés chez les personnes vivant hors réserve. Ainsi, environ 78 % des Indiennes inscrites âgées de 20 à 24 ans vivant hors réserve ont déménagé entre 2001 et 2006, et plus de 53 % ont déménagé localement (voir le tableau 27).

Tableau 27 : Taux de mobilité quinquennale des femmes âgées de 5 ans et plus, par groupe d'âge et d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006

Groupe d'identité autochtone et mobilité cinq ans auparavant	Groupe d'âge						
	De 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 64 ans	65 ans et plus
Total – Autochtones	**116 955**	**57 855**	**48 510**	**85 345**	**90 250**	**117 400**	**30 810**
Personnes ayant déménagé	46,5 %	43,1 %	62,6 %	65,5 %	46,2 %	33,0 %	21,8 %
Non-migrants (niveau local)	59,5 %	56,2 %	54,9 %	57,0 %	58,0 %	56,1 %	58,2 %
Migrants	40,5 %	43,7 %	45,1 %	43,0 %	42,0 %	43,9 %	41,8 %
Indiennes inscrites dans les réserves	**33 350**	**15 400**	**11 760**	**19 675**	**20 030**	**23 955**	**7 780**
Personnes ayant déménagé	24,9 %	24,2 %	34,9 %	36,2 %	22,2 %	15,1 %	10,2 %
Non-migrants (niveau local)	61,2 %	59,0 %	63,7 %	61,4 %	55,5 %	52,4 %	56,6 %
Migrants	38,8 %	41,2 %	36,3 %	38,5 %	44,4 %	47,6 %	42,8 %
Indiennes inscrites hors réserve	**32 130**	**15 040**	**13 745**	**26 845**	**28 235**	**36 130**	**8 950**
Personnes ayant déménagé	61,3 %	58,1 %	78,2 %	77,9 %	57,9 %	40,7 %	26,3 %
Non-migrants (niveau local)	57,0 %	51,1 %	53,6 %	53,9 %	56,3 %	56,8 %	58,1 %
Migrants	43,0 %	48,9 %	46,4 %	46,1 %	43,7 %	43,2 %	41,9 %
Inuites	**5 630**	**2 850**	**2 205**	**3 600**	**3 355**	**3 360**	**915**
Personnes ayant déménagé	37,6 %	33,2 %	50,8 %	53,8 %	36,5 %	28,1 %	23,5 %
Non-migrants (niveau local)	68,1 %	64,6 %	66,5 %	63,6 %	62,9 %	63,0 %	76,7 %
Migrants	32,2 %	34,4 %	33,5 %	36,4 %	37,1 %	36,5 %	23,3 %

Tableau 27 : Taux de mobilité quinquennale des femmes âgées de 5 ans et plus, par groupe d'âge et d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2006 (suite)

Groupe d'identité autochtone et mobilité cinq ans auparavant	Groupe d'âge						
	De 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 64 ans	65 ans et plus
Métisses	**30 950**	**17 505**	**15 430**	**25 500**	**28 070**	**39 155**	**9 120**
Personnes ayant déménagé	52,1 %	46,0 %	69,3 %	72,9 %	50,0 %	36,0 %	25,3 %
Non-migrants (niveau local)	60,6 %	58,2 %	53,7 %	57,5 %	60,2 %	56,1 %	57,1 %
Migrants	39,4 %	41,7 %	46,4 %	42,4 %	39,8 %	44,0 %	42,9 %
Non-Autochtones	**1 777 825**	**975 355**	**980 235**	**1 953 850**	**2 355 620**	**4 266 090**	**2 229 755**
Personnes ayant déménagé	45,0 %	37,0 %	57,0 %	72,9 %	47,1 %	28,4 %	20,7 %
Non-migrants (niveau local)	56,3 %	55,1 %	47,0 %	50,4 %	55,1 %	55,6 %	58,1 %
Migrants	43,7 %	44,9 %	53,0 %	49,6 %	44,9 %	44,4 %	41,9 %

Les figures 21 et 22 montrent les taux de mobilité de la population féminine autochtone et non autochtone par groupe d'âge. Les taux de mobilité des femmes autochtones et non autochtones de tous les groupes d'âge sont semblables, à environ 50 %, pour les déménagements à l'intérieur de la même région. Pour les personnes en provenance d'une région différente entre 2001 et 2006, les taux suivent la même tendance, à environ 40 %, pour la population féminine autochtone et non autochtone de tous les groupes d'âge.

Figure 21 : Taux de mobilité quinquennale des femmes autochtones et non autochtones ayant déménagé dans la même région, par groupe d'âge, Canada, 2006

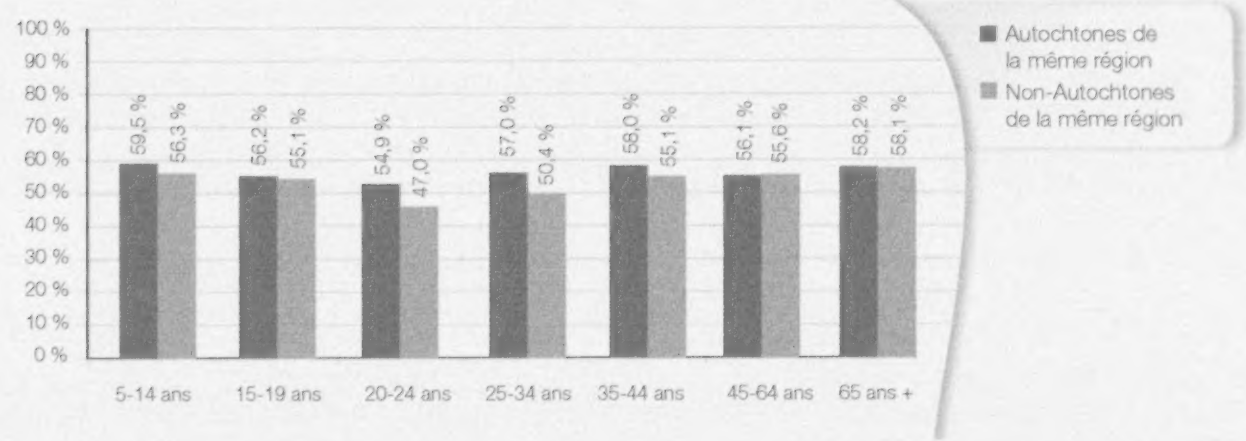

Figure 22 : Taux de mobilité quinquennale des femmes autochtones et non autochtones en provenance d'une autre région, par groupe d'âge, Canada, 2006

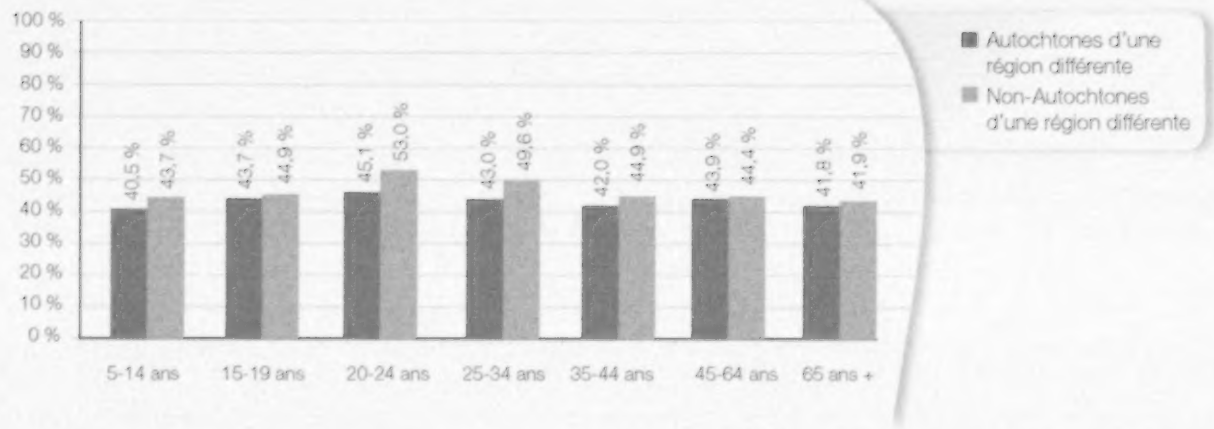

La figure 23 montre que la tendance de la mobilité est quelque peu différente chez la population indienne inscrite vivant dans les réserves et hors réserve. Dans tous les groupes d'âge, beaucoup plus d'Indiennes inscrites vivant hors réserve ont déménagé que d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Si les taux de mobilité ont augmenté depuis 1996, cette tendance de la mobilité est très semblable à celle observée en 1996 et en 2001 pour les Indiennes inscrites vivant hors réserve. Les raisons pour lesquelles les taux de mobilité sont aussi élevés chez la population indienne inscrite vivant hors réserve sont complexes et tiennent fort probablement à de nombreux facteurs interreliés, comme le faible revenu, les possibilités d'emploi, le logement inadéquat et l'abordabilité du logement, la garde d'enfants ainsi que l'accès à divers services sociaux et réseaux de soins.

Figure 23 : Taux de mobilité quinquennale des Indiennes inscrites ayant déménagé dans les réserves et hors réserve, par groupe d'âge, Canada, 2006

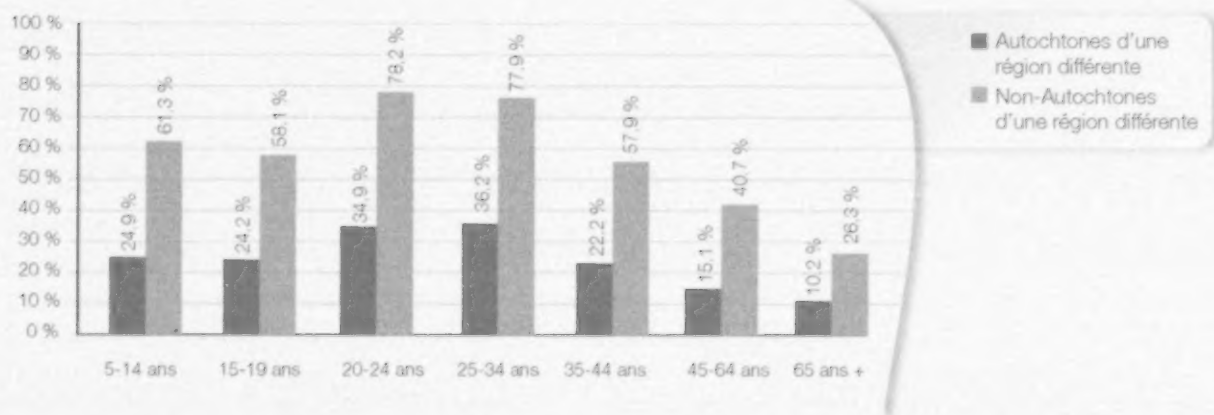

8.0 Conclusion

La présente étude est fondée sur les données du Recensement de la population de 2006 et a pour objet de fournir un contexte statistique permettant de comprendre les conditions socioéconomiques actuelles de la population féminine autochtone. Les similitudes et les différences entre les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et hors réserve, les Métisses et les Inuites sont examinées, et les résultats obtenus sont ensuite comparés à ceux obtenus pour les hommes autochtones ainsi que pour les hommes et les femmes non autochtones. Ces résultats permettent de dresser un portrait statistique de leurs vies et de leurs réalités sociales particulières. L'information tirée de cette étude devrait surtout servir aux chercheurs et aux décideurs qui essaient de mieux comprendre les difficultés et les réalisations des femmes autochtones au Canada.

Entre 2001 et 2006, l'économie canadienne a subi plusieurs grands changements qui ont influé sur la vie des Canadiens. Tout d'abord, la recherche indique que la croissance économique enregistrée durant cette période a amélioré la conjoncture économique pour l'ensemble de la population canadienne (Transports Canada, *Résultats de l'économie canadienne*, 2009; Joint Economic Committee des États-Unis, décembre 2005). Ensuite, la population autochtone a considérablement augmenté depuis 2001 et forme maintenant un segment plus important de la population canadienne totale. Le nombre de ceux qui se sont identifiés comme Autochtones a franchi le cap du million en 2006 (1 172 790), ce qui représentait 3,8 % de la population totale cette année-là, par rapport à 3,3 % en 2001.

Structure de la population et lieu de résidence

Chez les femmes autochtones, ce sont les filles âgées de moins de 15 ans qui représentent la part la plus importante de la population, à 28,4 %, soit un peu moins que la proportion que représentent leurs homologues masculins (31,2 %) chez les hommes autochtones. En 2006, l'âge médian de la population autochtone était de 27 ans, contre 40 ans pour la population non autochtone, une différence de 13 ans. Des taux de natalité plus élevés et une espérance de vie plus courte expliquent le profil « juvénile » de la population autochtone.

La population féminine autochtone vieillit, quoique à un rythme plus lent que la population féminine non autochtone. En 2006, les femmes de 60 ans et plus représentaient 7 % de la population autochtone totale. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les taux de fécondité de la population autochtone sont plus élevés que ceux de la population canadienne, même s'ils continuent de diminuer. En outre, l'espérance de vie s'améliore graduellement. Ces deux facteurs se traduisent par un léger vieillissement de la population autochtone, observé surtout chez les femmes.

En 2006, les femmes autochtones représentaient environ 11 % de l'ensemble de la population autochtone en Ontario, par rapport à 31 % dans les provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique). Toutefois, certaines différences sont observées entre les proportions de femmes et d'hommes vivant dans les réserves et hors réserve par groupe d'âge. Les résultats de l'étude révèlent que chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, un peu plus de femmes (44 %) que d'hommes (35 %) étaient âgés de 19 ans et moins. En comparaison, le pourcentage des Indiens inscrits vivant hors réserve âgés de 19 ans et moins était un peu plus élevé tant chez les femmes (45 %) que chez les hommes (43 %). De plus, de tous les groupes d'identité, c'est chez la population inuite féminine (49 %) et masculine (46 %) que se trouvait la proportion la plus importante des 19 ans et moins.

Utilisation et connaissance des langues

La présente étude montre également que la majorité des femmes autochtones (73 %) ont appris l'anglais comme langue maternelle, tandis que seulement 16 % ont appris une langue autochtone et 8 %, le français. La proportion de filles et de femmes autochtones dont la langue maternelle est une langue autochtone (langue amérindienne ou inuktitut) est relativement faible dans les groupes d'âge plus jeunes, et plus élevée dans les groupes d'âge plus âgés. L'anglais prend donc plus d'importance que les langues autochtones et le français. La proportion de la population de langue maternelle autochtone est plus élevée chez les Inuites. Plus de 65 % des Inuites de tous les groupes d'âge ont l'inuktitut comme langue maternelle, contre 32 % pour l'anglais. Chez 28 % des Indiennes inscrites, la langue maternelle est une langue autochtone; la proportion est beaucoup plus faible chez les Métisses, à 3 %.

En outre, les résultats révèlent que la vaste majorité (75 %) des Autochtones parlent essentiellement l'anglais à la maison, alors que 16 % parlent une langue autochtone et 5 %, le français. La proportion d'Autochtones parlant principalement une langue autochtone à la maison est légèrement inférieure à la proportion d'Autochtones de langue maternelle autochtone (la première langue apprise et encore comprise). En outre, 29 % des membres des Premières nations affirment qu'ils peuvent parler une langue autochtone suffisamment bien pour tenir une conversation. La proportion est cependant beaucoup plus élevée chez les membres des Premières nations vivant dans les réserves. En 2006, la moitié des membres des Premières nations vivant dans les réserves (51 %) pouvaient s'exprimer dans une langue autochtone, contre 12 % de ceux qui vivaient hors réserve. Les langues des Premières nations parlées par le plus grand nombre de personnes en 2006 étaient le cri (87 285), l'ojibway (30 255), l'oji-cri (12 435) et le montagnais-naskapi (11 080) (Statistique Canada, 2009, *Peuples autochtones du Canada, Recensement de 2006*).

Famille et rapports familiaux

Les études ont démontré que les familles autochtones sont différentes des familles non autochtones en ce qui a trait aux structures matrimoniales, aux modes de vie et à la structure familiale. En 2006, comparativement aux femmes non autochtones, les femmes autochtones se mariaient légalement en moins grande proportion et vivaient en union libre en plus grande proportion, elles avaient plus d'enfants, risquaient davantage d'être des mères seules et vivaient plus souvent avec les membres de leur famille immédiate ou élargie que les femmes non autochtones. Par exemple, moins de femmes autochtones (48 %) que de femmes non autochtones (58 %) étaient légalement mariées en 2006. La proportion était plus faible chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (47 %) et hors réserve (48 %) que chez les autres groupes d'identité autochtone. Le taux de divorce était le plus élevé chez les Métisses (7 %), suivies par les non-Autochtones (6 %), les Indiennes inscrites vivant dans les réserves (5,3 %), les Indiennes inscrites vivant hors réserve (3 %) et les Inuites (2 %).

Niveau de scolarité

En 2006, près de 23 % des femmes autochtones avaient un diplôme d'études secondaires et 36 % avaient atteint un certain niveau d'études postsecondaires. Une proportion plus élevée de femmes autochtones (41 %) n'avaient aucun diplôme ou certificat. Un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones (33 %) ont fait des études postsecondaires, mais ces pourcentages sont inférieurs à ceux des femmes (50 %) et des hommes (52 %) non autochtones. Bien qu'une proportion relativement similaire de femmes autochtones (25 %) et de femmes non autochtones (27 %) aient reçu une formation dans les métiers ou une autre formation non

universitaire, les résultats de l'étude révèlent également que beaucoup moins de femmes autochtones (7 %) ont un diplôme universitaire que de femmes (19 %) et d'hommes (19 %) non autochtones. Toutefois, en 2006, un peu plus de femmes autochtones que d'hommes autochtones (5 %) avaient un diplôme universitaire.

La présente étude montre que les niveaux de scolarité varient chez les groupes d'identité autochtone. Par exemple, les Inuites et les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont des niveaux de scolarité plus faibles que les femmes non autochtones ou que les Indiennes inscrites vivant hors réserve. En fait, la différence la plus frappante en ce qui a trait au niveau de scolarité des Indiennes inscrites semble être liée au lieu de résidence. Tandis que 57 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves n'ont aucun diplôme ou certificat, le pourcentage chute à 39 % pour celles qui vivent hors réserve. De plus, seulement 4 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont un diplôme universitaire par rapport à 8 % de celles qui vivent hors réserve. Les Métisses se distinguent par leurs meilleurs résultats : 41 % ont fait des études postsecondaires, 8 % sont titulaires d'un diplôme universitaire et 32 % n'ont aucun diplôme ou certificat. Chez les Inuites, par contre, 25 % ont fait des études postsecondaires, 3 % ont un diplôme universitaire et 61 % n'ont aucun diplôme ou certificat. Par ailleurs, la population non autochtone a un niveau de scolarité plus élevé que tout autre groupe d'identité autochtone, surtout en ce qui concerne les études universitaires. Tandis que la proportion de femmes autochtones ayant un diplôme universitaire varie entre 3 % (chez les Inuites) et 8 % (chez les Indiennes inscrites hors réserve), la proportion passe à 19 % chez les femmes non autochtones.

C'est dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique (30 %) ainsi que dans le domaine de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique (22 %) que se trouve la proportion la plus élevée de femmes autochtones. Par ailleurs, très peu de femmes autochtones possèdent des compétences dans le domaine des sciences physiques et de la vie, et dans celui de l'agriculture et des ressources naturelles. La répartition est semblable chez les femmes des différents groupes d'identité autochtone, à l'exception de quelques différences minimes. Par exemple, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et les Inuites sont plus représentées dans le domaine de l'éducation. La répartition des hommes par grand domaine est assez différente de celle des femmes. Près de la moitié (47 %) des hommes autochtones ont fait des études dans le domaine de l'architecture, du génie et des services connexes, contre seulement 4 % des femmes autochtones. Une plus grande proportion d'hommes autochtones (14 %) que de femmes autochtones (9 %) est également observée dans le domaine des services personnels, de protection et de transport. Cette situation est semblable pour les hommes de tous les groupes d'identité autochtone lorsqu'ils sont comparés à leurs homologues féminines.

Emploi et professions

Le système de Classification nationale des professions (CNP) classe les professions en catégories selon le genre et le niveau de compétence. Cette classification permet de regrouper les professions en quatre grands niveaux hiérarchiques de compétence en fonction du niveau de scolarité et de la formation nécessaires pour un poste donné : le niveau A, le niveau B, le niveau C et le niveau D. La présente étude a examiné la répartition par groupe d'identité autochtone des femmes et des hommes occupant 14 professions de ces différents niveaux de compétence. Les professions du niveau A sont celles qui requièrent le niveau de scolarité et de formation le plus élevé, et les professions du niveau D sont celles qui en exigent le moins. En général, les femmes autochtones occupent des professions semi-spécialisées, surtout dans le domaine de la vente et des services. Le niveau C, où

la plus grande proportion de femmes autochtones a été constatée, se compose de professions semi-spécialisées comme les emplois de bureau et les emplois dans le domaine de la vente et des services. En effet, 37 % des femmes autochtones dans la population active occupent ce type de profession, tandis que 19 % occupent des professions dans le domaine de la vente et des services (niveau D). La répartition professionnelle des femmes autochtones diffère quelque peu de celle des femmes non autochtones, du moins quand on compare les niveaux A et D. La proportion de femmes non autochtones occupant des professions de niveau A est de 26 %, contre 19 % pour les femmes autochtones, tandis que la proportion au niveau D est inférieure d'environ 5 %.

La comparaison de la classification professionnelle chez les femmes des différents groupes d'identité autochtone révèle de légères différences. Les proportions de femmes se trouvant à l'une ou l'autre extrémité de la grille de compétence, c'est-à-dire le niveau des compétences hautement spécialisées (niveau A) et celui des compétences non spécialisées (niveau D), sont légèrement plus élevées chez les Inuites, suivies par les Indiennes inscrites. En outre, les Métisses sont un peu plus représentées dans les professions de niveau C. Les résultats montrent par ailleurs que la répartition professionnelle des hommes autochtones est sensiblement différente de celle des femmes autochtones. Des proportions plus faibles d'hommes autochtones se trouvent dans les niveaux A et C, et des proportions plus élevées, dans les niveaux B et D. Chez les hommes autochtones, les groupes professionnels les plus importants sont celui des travailleurs manuels semi-spécialisés (20 % de la main-d'œuvre) et celui des travailleurs qualifiés et des artisans (19 % de la main-d'œuvre). Les femmes autochtones occupent beaucoup plus fréquemment des emplois de bureau, des emplois dans le domaine de la vente et des services et des emplois professionnels, alors que les hommes autochtones occupent beaucoup plus fréquemment des emplois de travailleurs qualifiés et d'artisans, de travailleurs manuels et de gestionnaires.

En plus d'occuper un emploi ou de travailler à leur compte, en échange de salaires ou d'autres revenus, les gens font des travaux non rémunérés à la maison. Le recensement a relevé divers types d'activités comme les travaux ménagers (y compris le nettoyage, la cuisine, l'entretien du jardin et de la maison), et les soins aux enfants (nombre d'heures passées à s'occuper des enfants). Les résultats de l'étude montrent que ce sont les Inuites et les Indiennes inscrites qui sont les plus nombreuses à s'occuper à plein temps des enfants (plus de 60 heures par semaine). Tandis que 28 % des Inuites et 29 % des Indiennes inscrites passent plus de 60 heures par semaine à s'occuper des enfants, la proportion est de 17 % chez les Métisses. Assurément, le fait de s'occuper des enfants est l'activité qui exige le plus grand nombre d'heures. Parmi les femmes autochtones qui prennent soin des enfants, la majorité de celles qui consacrent plus de 60 heures par semaine à cette activité sont âgées de 25 à 34 ans. En résumé, de plus faibles proportions d'hommes autochtones que de femmes autochtones s'occupent « à plein temps » des enfants.

Par ailleurs, environ 93 % des femmes autochtones et non autochtones consacrent du temps au nettoyage, à la cuisine et à l'entretien de la maison ou du jardin, contre 86 % des hommes autochtones et 88 % des hommes non autochtones. En outre, plus de femmes autochtones (26 %) consacrent au moins 30 heures aux travaux ménagers que de femmes non autochtones (20 %), d'hommes autochtones (13 %) et d'hommes non autochtones (8 %). En fait, une proportion considérablement plus élevée d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves (20 %) consacrent 60 heures ou plus aux travaux ménagers comparativement aux Indiennes inscrites vivant hors réserve (10 %), aux Métisses (9 %), aux Inuites (11 %) et aux femmes non autochtones (6 %).

La présente étude analyse les revenus des femmes autochtones de plusieurs façons. Premièrement, les revenus personnels moyens et médians des femmes sont comparés par groupe d'âge, et comparés ensuite à ceux des hommes. Deuxièmement, les revenus personnels sont répartis par niveau de scolarité. Troisièmement, les deux principales sources de revenu des femmes et des hommes, à savoir les revenus d'emploi et les paiements de transfert gouvernementaux, sont examinées. Quatrièmement, la répartition des familles par tranche de revenu est aussi expliquée. En dernier lieu, le profil des familles autochtones vivant en deçà et au delà du seuil de faible revenu (SFR) avant impôt[8] est établi.

En 2005, le revenu moyen des femmes autochtones était de 21 773 $, contre 28 272 $ pour les femmes non autochtones au Canada. Le revenu moyen des femmes autochtones correspondait donc à 77 % de celui des femmes non autochtones. La comparaison des différents groupes d'identité autochtone révèle que les Inuites et les Métisses avaient les revenus moyens les plus élevés, à 24 927 $ et 22 706 $ respectivement, tandis que les Indiennes inscrites avaient le revenu moyen le plus faible, à 20 743 $[9].

Dans tous les groupes d'identité autochtone, le revenu moyen des femmes âgées de 15 à 24 ans est très faible. Le revenu moyen augmente avec l'âge : il atteint son niveau le plus élevé chez les femmes âgées de 45 à 64 ans, puis il diminue chez celles qui ont 65 ans et plus. L'écart entre le revenu des femmes autochtones et celui des femmes non autochtones est le plus faible, à la fois en termes absolus et en pourcentage, dans le groupe d'âge le plus jeune et le groupe d'âge le plus âgé, lorsque les niveaux de revenu sont généralement plus faibles. Dans les groupes d'âge moyen, l'écart entre les femmes autochtones et non autochtones est plus marquée, surtout chez les femmes âgées de 45 à 64 ans.

L'écart le plus faible entre le revenu des femmes et celui des hommes est observé chez la population inuite, à 3 000 $. La population indienne inscrite suit, les femmes ayant un revenu correspondant à 80 % de celui des hommes. L'écart le plus considérable en ce qui concerne le revenu moyen est observé chez la population métisse, à 12 000 $ environ.

Les résultats montrent que le revenu moyen des femmes autochtones augmente en fonction du niveau de scolarité. Par exemple, les femmes autochtones qui possèdent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ont un revenu moyen de 19 215 $, comparativement à 31 000 $ pour celles qui ont un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et à 39 830 $ pour les titulaires d'un diplôme universitaire. La même situation est observée chez femmes de chacun des groupes d'identité autochtone. Toutefois, le revenu moyen des femmes autochtones titulaires d'un diplôme universitaire est inférieur à celui des femmes non autochtones dans chaque groupe d'identité, l'écart étant de 3 000 $ environ. La seule exception concerne les Inuites : les

---

[8] Il faut noter que les taux de rémunération et le coût de la vie varient considérablement d'une région à l'autre du pays, ce qui a une incidence particulière sur les comparaisons touchant la population inuite et la population indienne inscrite. La majorité de la population inuite vit dans le Nord canadien, où le coût de la vie et les salaires moyens sont plus élevés qu'ailleurs au pays. En outre, une importante minorité de la population indienne inscrite habite dans les réserves, où le coût de la vie peut être très différent de celui des autres régions rurales ou urbaines. Par exemple, les coûts de l'alimentation et de l'habillement sont généralement plus élevés que dans d'autres régions, tandis que les coûts de logement sont généralement plus bas en raison des subventions gouvernementales. Le seuil de faible revenu ne s'applique pas dans les réserves.

[9] Comme le souligne Hull, il importe de reconnaître que si la population inuite a des revenus moyens plus élevés, le fait de vivre dans les collectivités du Nord signifie également des niveaux de rémunération et des coûts généralement plus élevés qu'ailleurs au Canada. Les emplois dans le Nord peuvent inclure une allocation de subsistance en sus du salaire de base. Comme le coût de la vie est élevé, la population inuite ne jouit pas nécessairement d'un meilleur pouvoir d'achat (Hull, 2001).

femmes inuites titulaires d'un diplôme universitaire ont le revenu moyen le plus élevé, à 48 597 $. Là encore, cette situation s'explique fort probablement par l'allocation de subsistance accordée aux personnes qui travaillent dans le Nord canadien, de sorte que ce groupe ne jouit pas nécessairement d'un meilleur pouvoir d'achat.

Par ailleurs, les hommes autochtones ont des revenus moyens plus élevés que les femmes, peu importe le groupe d'identité. Ces écarts semblent rattachés à la polarisation hommes-femmes dans les divers marchés du travail régionaux (les collectivités du Nord et les réserves), conjuguée aux genres de compétences obtenues par les femmes et les hommes autochtones. Par exemple, dans les réserves, le marché de l'emploi est souvent dominé par le secteur public et offre surtout des emplois de bureau, des emplois administratifs et des emplois dans le domaine de la santé et de l'éducation, occupés généralement par les femmes. Par conséquent, la probabilité d'avoir les compétences nécessaires et de gagner un revenu moins élevé est plus grande chez les femmes que chez les hommes, par comparaison avec les emplois à prédominance masculine, comme les emplois de travailleurs qualifiés et d'artisans.

En 2005, la plus importante part du revenu total des femmes de tous les groupes d'identité autochtone provenait de l'emploi. La proportion passait de 83 % du revenu chez les Indiennes inscrites à 86 % chez les Métisses. La proportion du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux était plus élevée chez les Inuites et les Indiennes inscrites que chez les Métisses et les femmes non autochtones. Fait à souligner, les paiements de transfert gouvernementaux constituaient 15 % du revenu des Indiennes inscrites, contre 7 % du revenu des Indiens inscrits. Une tendance similaire se dégage chez les hommes et les femmes de chaque groupe d'identité. En général, les femmes comptent davantage sur les paiements de transfert gouvernementaux que les hommes.

Il est bien établi que le revenu familial joue un rôle important, car les familles se comportent souvent comme des unités économiques quand il s'agit de régler les dépenses de première nécessité, comme le logement et l'alimentation. Dans la présente étude, la « famille de recensement » est définie comme les parents et leurs enfants, ou les conjoints qui vivent ensemble. Sans surprise, les revenus des familles de recensement sont généralement supérieurs aux revenus personnels. Les résultats de l'étude révèlent néanmoins qu'une proportion importante de familles autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $ en 2005. La proportion était plus élevée chez les familles indiennes inscrites vivant dans les réserves (38 %) et relativement moins élevée chez les familles indiennes inscrites vivant hors réserve (19 %) et les familles inuites (19 %), mais c'est chez les familles métisses (11 %) qu'elle était la plus faible. Par comparaison, seulement 7 % des familles non autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $. Dans la deuxième tranche de revenu, soit de 20 000 $ à 39 999 $, la même tendance se dégage : la proportion des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves est plus élevée (30 %) que la proportion des familles des autres groupes d'identité autochtone (de 21 % à 26 %). Les écarts entre les groupes d'identité autochtone se creusent quand ces deux tranches de revenu sont combinées. Si la majorité (environ 67 %) des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves ont des revenus inférieurs à 40 000 $, la proportion est d'environ 44 % chez les familles indiennes inscrites vivant hors réserve et chez les familles inuites, alors qu'elle est encore plus faible, à 32 %, chez les familles métisses. Par contre, seulement 22 % des familles non autochtones ont des revenus inférieurs à 40 000 $.

Les différences sont également marquées en ce qui concerne les revenus de 80 000 $ ou plus. Là encore, il existe une importante distinction entre les familles indiennes inscrites vivant dans les réserves et hors réserve. La proportion des familles indiennes inscrites vivant dans les réserves ayant des revenus de 80 000 $ et plus était de 7 % en 2005, alors qu'elle était de 23 % pour les familles indiennes inscrites vivant hors réserve, et de 26 % pour les familles inuites. Chez les familles métisses et celles non autochtones, ces proportions étaient de 32 % et 37 % respectivement.

Faible revenu

Le pourcentage de femmes autochtones vivant dans la pauvreté est deux fois plus élevé que celui des femmes non autochtones. Au moment du Recensement de 2006, d'après les revenus avant impôt, plus de 36 % des femmes autochtones vivaient dans la pauvreté, contre 17 % des femmes non autochtones. Comme nombre de leurs semblables, les femmes autochtones sont particulièrement touchées par les politiques d'aide sociale des gouvernements provinciaux et territoriaux. En outre, les femmes autochtones employées dans les réserves ne sont peut-être pas couvertes par le Régime de pensions du Canada. Les taux élevés de pauvreté chez les peuples autochtones ont des conséquences désastreuses. L'espérance de vie des Autochtones est inférieure de sept ans à celle de l'ensemble de la population canadienne. De même, la mortalité infantile est presque deux fois plus élevée chez les Autochtones – un taux supérieur à celui de bien des quartiers les plus pauvres du Canada.

Même si le taux de pauvreté chez les enfants autochtones a diminué depuis 1995, le risque de pauvreté demeure plus élevé chez les Autochtones. En fait, plus d'un enfant autochtone sur trois vit dans une famille à faible revenu. La fréquence des situations de faible revenu chez les enfants de familles monoparentales en 2007 (17 %) était presque la moitié de ce qu'elle était en 1990 (32 %), soit à la fin de la période de croissance et au début du ralentissement économique. Par contre, le pourcentage d'enfants de familles biparentales vivant en situation de faible revenu est relativement stable depuis 2003 (Statistique Canada, 2009).

Le « taux de faible revenu » de Statistique Canada sert à mesurer le pourcentage de personnes qui vivent dans une famille dont le revenu est sous le seuil de faible revenu (SFR). Le SFR est une mesure statistique du seuil de revenu en deçà duquel une famille canadienne consacre probablement une part plus importante de son revenu aux nécessités comme l'alimentation, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. Il convient de souligner que la définition de faible revenu n'est pas jugée adéquate dans le cas des réserves, et qu'aucun seuil de faible revenu n'est donc défini pour les réserves[10]. En 2005, une proportion considérablement plus élevée de familles autochtones ayant à la tête une femme (23 %) vivaient sous le seuil de faible revenu, comparativement aux familles autochtones ayant à la tête un homme (9 %), et aux familles de recensement non autochtones ayant à la tête une femme (17 %) ou un homme (9 %).

Modèles de migration et de mobilité

La tendance unique de la mobilité des jeunes femmes autochtones n'est pas un phénomène nouveau : il est été cité depuis des décennies dans des études portant sur les tendances de la migration et de la mobilité des peuples autochtones. Maintes études révèlent que de nombreuses femmes autochtones ayant quitté leurs réserves pour aller vivre dans de grands centres urbains sont des mères seules. Les femmes autochtones déménagent généralement dans un cadre familial; elles sont à la recherche de meilleurs services sociaux, de meilleurs soins de santé et des possibilités d'études qui les aideront, elles et leurs familles, tandis que les hommes autochtones décident généralement de migrer pour des raisons économiques (Maxim, Keane et White, 2003; Newhouse et Peters 2003).

Les résultats de l'étude montrent que près de la moitié des femmes autochtones (46 %) ont déménagé entre 2001 et 2006. C'est là un taux de mobilité légèrement plus élevé que celui des femmes non autochtones (41 %). En ce qui concerne les personnes qui ont déménagé, la population féminine autochtone compte un peu plus (27 %) de non-migrants (personnes ayant déménagé dans la même région) que la population féminine non autochtone (22 %). La différence est encore plus marquée entre le pourcentage des femmes indiennes

[10] Voir « Famille à faible revenu » à l'annexe, sous Termes et concepts.

inscrites vivant hors réserve (58 %) et vivant dans les réserves (24 %) qui ont déménagé au cours de la période de cinq ans précédant le Recensement de 2006. Chez les Autochtones âgées de 5 à 19 ans, environ 45 % ont déménagé : environ 50 % l'ont fait dans la même région, et 40 % provenaient d'une région différente. Dans le groupe des 20 à 34 ans, la proportion de femmes autochtones ayant déménagé augmente à près de 63 % : 55 % ont déménagé localement, et 45 % provenaient d'une région différente. Après 45 ans, la proportion de femmes ayant déménagé diminue pour atteindre son plus faible niveau chez les 65 ans et plus.

Par ailleurs, au sein de la population indienne inscrite, les taux sont plus faibles chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et plus élevés chez celles vivant hors réserve. Ainsi, environ 78 % des Indiennes inscrites âgées de 20 à 34 ans vivant hors réserve ont déménagé entre 2001 et 2006, et plus de 53 % l'ont fait localement, c'est-à-dire dans la même région.

Dans tous les groupes d'âge, beaucoup plus d'Indiennes inscrites vivant hors réserve ont déménagé que d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Si les taux de mobilité sont en hausse depuis 1996, cette tendance de la mobilité est très semblable à celle observée en 1996 et en 2001 chez les Indiennes inscrites vivant hors réserve. Les raisons pour lesquelles les taux de mobilité sont aussi élevés chez la population indienne inscrite vivant hors réserve sont complexes et tiennent fort probablement à de nombreux facteurs interreliés, comme le faible revenu, les possibilités d'emploi, le logement inadéquat et l'abordabilité du logement, la garde d'enfants ainsi que l'accès à divers services sociaux et réseaux de soins.

Une importante question soulevée au début de la présente étude était de savoir si les femmes autochtones, qui représentent maintenant une plus grande partie de la population canadienne, ont « bénéficié » de ce cycle économique vigoureux dans la même mesure que les hommes autochtones et que les hommes et les femmes non autochtones et, le cas échéant, jusqu'à quel point. Malheureusement, la réponse à cette question n'est pas simple. Les constatations de la présente étude révèlent la grande « diversité » de la population féminine autochtone, fondée sur les caractéristiques socioéconomiques propres à chaque groupe d'identité. Le profil présenté dans cette étude a permis de mieux comprendre quelques différences importantes entre les femmes autochtones selon leurs groupes d'identité respectifs et d'établir des comparaisons avec la situation des hommes autochtones, et avec celle des hommes et des femmes non autochtones. Parfois, certains groupes de femmes autochtones réussissent à avoir de meilleurs revenus et à atteindre de plus hauts niveaux de scolarité, mais ces réussites dépendent d'une multitude de facteurs, tels que le groupe d'identité autochtone auquel ces femmes appartiennent, l'âge, le fait qu'elles vivent ou non dans les réserves et le nombre d'enfants qu'elles ont. Cela dit, en tant que groupe, les femmes autochtones consacrent encore un nombre considérable d'heures aux travaux non rémunérés, comme les travaux ménagers et les soins aux enfants, pour maintenir l'équilibre dans leurs foyers tout en travaillant à l'extérieur. En outre, de nombreuses femmes autochtones font encore face à des obstacles sociaux qui les empêchent de sortir de la pauvreté, d'atteindre des niveaux d'études postsecondaires plus élevés, et d'avoir de meilleurs revenus personnels et familiaux, comparativement aux hommes autochtones et aux femmes et aux hommes non autochtones au Canada.

9.0 Références

Abbott, K. E. 2003. *Les femmes autochtones vivant dans des régions urbaines de la Colombie-Britannique et le régime des biens immobiliers matrimoniaux*, Ottawa, (Ont.), Affaires indiennes et du Nord Canada.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 1995. *Faits saillants des conditions des Autochtones, 1986 et 1991 : caractéristiques démographiques, sociales et économiques*, Ottawa, Direction de la qualité de l'information et de la recherche, Direction générale de la gestion de l'information, Services ministériels.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2003. *Après la rupture du mariage – Informations sur le foyer matrimonial dans la réserve*, Ottawa, AINC, Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Affaires indiennes et du Nord Canada. 2009. *Document d'information – Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada. Adresse : **http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/nr/j-a2008/2-3001-bk-fra.asp**. Consulté en août 2010.

Association des femmes autochtones du Canada. 2007. *Reclaiming Our Way of Being: Matrimonial Real Property Solutions*. Exposé de principes. Adresse : **http://www.nwac-hq.org/en/documents/NWACMRP.pdf**. Consulté en août 2010.

Bernier, Rachel. 1997. *Les dimensions de l'inégalité salariale chez les Autochtones*. N° 11F0019MPF n° 109 au catalogue. ISBN : 0-660-95819-8.

Clement, J. 2009. « University attainment of the Registered Indian population, 1981-2006: A cohort approach », dans J.P. White, J. Peters, D. Beavon et N. Spence, (dir.), *Aboriginal Education: Current Crisis and Future Alternatives*, Toronto, Thompson Educational Publishing.

Cooke, M., D. Beavon et M. McHardy. 2004. *Mesure du bien-être des peuples autochtones : application de l'indicateur du développement humain des Nations Unies aux Indiens inscrits au Canada, 1981–2001*, Ottawa (Ont.), Direction de la recherche stratégique et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Crystal, David. 2000. *Language Death*, Cambridge: Cambridge University Press.

Guimond, Eric. 2003. « Définitions floues et explosion démographique : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », dans D. Newhouse et E. Peters (dir.), *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa (Ontario), Projet de recherche sur les politiques.

Guimond, Eric, et Norbert Robitaille. 2008. « Quand les adolescentes ont des enfants : tendance et conséquences », *Horizons – Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, vol. 10, n° 1, p. 49-51.

Guthrie Valaskakis, Gail, Madeleine Dion Stout et Eric Guimond. 2009. *Restoring the Balance: First Nations Women, Community, and Culture*, Winnipeg, University of Manitoba Press.

Holmes, D. (2006). *Redressing the Balance: Canadian University Programs in Support of Aboriginal Students*. Association des universités et collèges du Canada.

Hull, J. 2005. *Résultats de la population autochtone dans l'enseignement postsecondaire et sur le marché du travail Canada, 2001*, Affaires indiennes et du Nord Canada.
Adresse : **http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/R2-399-2001F.pdf.** Consulté en août 2010.

Hull, J. 2006. *Aboriginal Youth in the Canadian Labour Market*, Ottawa, Direction de la recherche stratégique et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Hull, Jeremy. 2001. *Les mères seules autochtones au Canada, 1996 : un profil statistique*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada. Adresse : **http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/R2-164-1996F.pdf.**

Hull, Jeremy. 2006. *Aboriginal Single Mothers in Canada, 2001 : A Statistical Profile*, Ottawa, Indian and Northern Affairs Canada.

Hull, Jeremy. 2006. *Les femmes autochtones : profil d'après le Recensement de 2001*, Ottawa, Direction des questions féminines et égalité entre les sexes, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Luong, May. 2008. « Que sont devenues les mères adolescentes? », *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, mai.
Adresse : **http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=75-001-X200810510577.** Consulté en août 2010.

Mann, M. Michelle. 2007. *Agissons maintenant pour les enfants et les jeunes Métis, Inuits et des Premières Nations*, Ottawa, Conseil national du bien-être social, Canada.
Adresse : **http://www.ncw.gc.ca/l.3bd.2t.1ils@-eng.jsp?lid=88&lang=fr.** Consulté en août 2010.

Maxim, P.S., C. Keane et J. White. 2003. « Modèles résidentiels des Autochtones en milieu urbain », dans D. Newhouse et E. Peters (dir.), *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa (Ont.), Projet de recherche sur les politiques, p. 87-100. Adresse : **http://policyresearch.gc.ca/doclib/AboriginalBook_f.pdf.** Consulté en août 2010.

Milligan, Shelly, et Evelyne Bougie. 2009. *Les femmes des Premières nations et les études postsecondaires au Canada : faits saillants du recensement*, Ottawa, Statistique Canada.
Adresse : **http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2009004/article/11017-fra.htm.** Consulté en août 2010.

Mochama, Agnes. 2001. *Residential Mobility of the Urban Poor, a Study of Female-Headed Single Parent Aboriginal Households in Winnipeg*. Thèse de maîtrise présentée à l'Université de Winnipeg.
http://mspace.lib.umanitoba.ca/bitstream/1993/2570/1/ MQ62800.pdf. Consulté en août 2010

Morrissette, Patrick J. 1994. « The Holocaust of First Nation People: Residual Effects on Parenting and Treatment Implications », *Contemporary Family Therapy*, vol. 16, nº 5, p. 381-392.

Morissette, René, et Yuri Ostrovsky. 2007. *L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004*, produit nº 11F0019MIF – nº 297 au catalogue de Statistique Canada.

NEWHOUSE, David, et Evelyn PETERS (dir.). 2003. *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa (Ont.), Affaires indiennes et du Nord Canada, Projet de recherche sur les politiques.
Adresse : **http://policyresearch.gc.ca/doclib/AboriginalBook_f.pdf.** Consulté en août 2010.

NORRIS, Mary Jane. 1998. « Les langues autochtones du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, hiver.

NORRIS, Mary Jane. 2007 (été). « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, p. 21-29..

NORRIS, M., et S. CLATWORTHY. 2003. « Mobilité et migration des Autochtones au sein du Canada urbain : résultats, facteurs et conséquences », dans D. Newhouse et E. Peters (dir.), *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa (Ont.), Projet de recherche sur les politiques, p. 55-85.
Adresse : **http://policyresearch.gc.ca/doclib/AboriginalBook_f.pdf.** Consulté en août 2010.

_____. 2007. « Aboriginal Mobility and Migration: Trends, Recent Patterns and Implications 1971-2001 », dans White, Wingert, Beavon et Maxim (dir.), *Aboriginal Policy Research: Moving Forward Making a Difference*, vol IV, Toronto, Thompson Educational Press, p. 207-234.

O'DONNELL, Vivian. 2005. « Les femmes autochtones au Canada », dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 5e éd., produit n° 89-503-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 191-220.

PEREZ, Claudio, et Marie P. Beaudet. 1999. « La santé des mères seules », *Rapports sur la santé*, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse de la santé.

QUINLESS, Jacqueline. 2010. *Aboriginal Lone Parent Families in 2006: A Statistical Profile*, Ottawa, Indian and Northern Affairs Canada.

SIGGNER, Andrew, et Rosalinda Costa. 2005. « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 », *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, Ottawa, Statistique Canada.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. 1997. « Les besoins de logement des familles monoparentales autochtones hors réserves au Canada », *Le point en recherche et développement*, Série socio-économique, n° 34, 1997, SCHL. Adresse : **http://www.cmhc-schl.gc.ca/publications/fr/rh-pr/socio/socio034.pdf.** Consulté en août 2010.

STATISTIQUE CANADA. 2006. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-560-X au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2007. *Un portrait des aînés au Canada, Recensement de 2006*.
Adresse : **http://www.statcan.gc.ca/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.pdf**

Statistique Canada. 2008. *Peuples autochtones du Canada, Recensement de 2006* (cédérom), Ottawa.

Statistique Canada. 2009. *Annuaire du Canada, 2009*, Ottawa, Ministre de l'Industrie.

Statistique Canada. 2009. *Indicateurs de l'éducation au Canada : feuillets d'information : population d'âge scolaire en situation de faible revenu*, décembre.
Adresse : **http://www.statcan.gc.ca/pub/81-599-x/81-599-x2009004-fra.htm.** Consulté en août 2010.

Stonechild, Blair. 2006. *The New Buffalo: The Struggle for Aboriginal Post-Secondary Education in Canada*, Winnipeg, University of Manitoba Press.

Transports Canada. 2009. *Résultats de l'économie canadienne*, Ottawa.
Adresse : **http://www.tc.gc.ca/fra/politique/rapport-aca-anre2006-2a_resultats-fra-636.htm.**
Consulté en août 2010.

University of Western Ontario. Population Studies Center. 1999. London (Ont.).

U.S. Joint Economic Committee. *U.S. economy outperformed the Canadian, European, and Japanese economies since 2001*. Adresse : **http://www.house.gov/jec/publications/109/rr109-25.pdf.** Consulté en août 2010.

10.0 Annexe : termes et concepts

Identité autochtone

Personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire, les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits (Eskimo), ou personnes ayant déclaré être Indiens des traités ou Indiens inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada, ou personnes ayant déclaré appartenir à une bande ou à une Première nation. En 1991 et dans les recensements antérieurs, les personnes autochtones étaient identifiées à l'aide d'une question sur leur origine ethnique (ancêtres). Le Recensement de 1996 a inclus une question sur la perception personnelle de l'identité autochtone. La question du Recensement de 2006 est la même que celle utilisée en 1996.

Répondants autochtones non inclus ailleurs

Personnes ont déclaré être Indiens inscrits ou membres d'une bande, mais qui n'ont pas précisé si elles étaient des Indiens de l'Amérique du Nord ou des Inuits.

Revenu d'emploi moyen (ou gains moyens)

Revenu reçu par les personnes âgées de 15 ans au cours de l'année civile 2005 sous forme de salaires et traitements, de revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. (Voir aussi « revenu moyen ».)

Revenu moyen

Revenu moyen pondéré des personnes âgées de 15 ans et plus qui ont déclaré un revenu en 2005. Le revenu moyen, établi à partir des données non arrondies, est égal au revenu agrégé d'un groupe de particuliers (par exemple, les hommes âgés de 45 à 54 ans) divisé par le nombre de particuliers **ayant déclaré un revenu** dans ce groupe.

Revenu total

Revenu total en espèces, reçu par les personnes âgées de 15 ans et plus durant l'année civile 2005, provenant des sources suivantes :.

- salaires et traitements (total);
- revenu agricole net;
- revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession;
- prestations pour enfants;
- pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti;
- prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada;
- prestations d'assurance-emploi;
- autre revenu provenant de sources publiques;
- dividendes, intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, et autre revenu de placements;

- pensions de retraite et rentes, y compris les rentes de REER et de FERR;
- autre revenu en espèces.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Personne de référence de la famille de recensement

Dans chaque famille de recensement, une personne est désignée personne de référence. Aux fins de la comparabilité des statistiques sur les faibles revenus (dans d'autres publications), les désignations suivantes ont été faites. L'époux ou partenaire masculin est désigné personne de référence dans les couples. Dans les familles monoparentales, l'homme ou la femme est la personne de référence. Dans les couples de même sexe, la première personne dont le nom figure à la question est la personne de référence.

Situation des particuliers dans la famille de recensement

Classement des personnes selon qu'elles appartiennent ou non à une famille de recensement. Voir aussi « Famille de recensement », « Enfants » et « Hors famille ».

Enfants

Fils ou filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants des ménages où les parents sont absents. Les fils et les filles qui vivent avec leur conjoint(e), ou avec un(e) partenaire en union libre ou avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement. En outre, les fils et les filles qui n'habitent pas dans le même logement que leur(s) parent(s) ne sont pas considérés comme des membres de la famille de ce(s) parent(s).

Taux d'emploi* (dans la semaine de référence)

Pourcentage de la population occupée au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

> **Taux d'emploi** = personnes occupées / nombre de personnes de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel) x 100

Le taux d'emploi d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus, de ce groupe. (Voir aussi « Population active ».)

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006) étaient occupées et les chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006.

> **Population active expérimentée** = Personnes occupées + (Chômeurs qui ont travaillé pour la dernière fois en 2005) + (Chômeurs qui ont travaillé pour la dernière fois en 2006)

On peut aussi déterminer la **population active expérimentée** en retranchant de la population active les chômeurs âgés de 15 ans et plus qui n'ont jamais travaillé ou qui ont travaillé la dernière fois avant le 1er janvier 2005 seulement. (Voir aussi « Population active ».)

Mobilité quinquennale – également appelé « Mobilité (5 ans auparavant) »

La mobilité est déterminée d'après le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel cinq ans plus tôt. Il s'agit d'une **personne n'ayant pas déménagé** si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle; sinon, il s'agit d'une **personne ayant déménagé**. Cette catégorisation correspond à la mobilité (5 ans auparavant). Dans la catégorie des **personnes ayant déménagé**, on peut également distinguer les **non-migrants** et les **migrants**.

> Les **personnes n'ayant pas déménagé** sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient à la même adresse que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.
>
> Les **personnes ayant déménagé** sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.
>
> Les **non-migrants** sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse, mais dans la même subdivision de recensement (SDR) que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.
>
> Les **migrants** sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans une SDR autre que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt (migrants internes) ou qui résidaient à l'extérieur du Canada cinq ans plus tôt (migrants externes).

Personnes ayant un emploi à plein temps, toute l'année

Personnes âgée de 15 ans et plus qui ont travaillé de 49 à 52 semaines, surtout à plein temps (30 heures ou plus par semaine) en 2005.

Plus haut de niveau de scolarité atteint (2001)

Dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non, ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée. Dans la hiérarchie de la scolarité, les études universitaires sont classées au-dessus des autres études non universitaires. En outre, la personne qui a obtenu un grade, certificat ou diplôme se trouve classée à un échelon au-dessus de celle qui a un nombre d'années de scolarité plus élevé, terminées ou non, mais qui n'a pas de titre scolaire.

Plus haut diplôme obtenu (2006)

Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Industrie – d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 1997

Nature générale de l'activité de l'établissement où travaille la personne. Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (16 mai 2006), elle devait donner des renseignements sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient fournir des renseignements sur celui auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Les données sur les industries de 2006 sont produites à partir du SCIAN de 1997. Le SCIAN, qui assure une meilleure comparabilité entre les données sur l'industrie des trois partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (Canada, États-Unis et Mexique), consiste en un répertoire systématique et détaillé des industries regroupées en 20 secteurs, 99 sous-secteurs et 300 groupes. Les critères utilisés pour créer ces catégories sont la similitude des structures d'intrants, des qualifications de la main-d'œuvre ou des processus de production utilisés par l'établissement.

Population active

Personnes qui étaient soit **occupées**, soit **en chômage** pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006)

Les **personnes occupées** sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

a) avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession;

b) étaient absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Les **chômeurs** sont les personnes qui, pendant la semaine de référence, étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou

b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou

c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Légalement marié (et non séparé)

Personne mariée dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé.

Principal domaine d'études

Principal domaine dans lequel le recensé a étudié et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire.

Âge médian

Âge au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, le 16 mai 2006). L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux moitiés : l'âge des personnes incluses dans la première moitié est inférieur à l'âge médian, alors que l'âge des personnes incluses dans la deuxième moitié est supérieur à l'âge médian.

Revenu médian des ménages

Le revenu médian d'un groupe spécifique de ménages est le montant en dollars qui divise en deux moitiés la répartition par tranches de revenu. Autrement dit, les revenus de la première moitié des ménages se situent sous la médiane, tandis que ceux de la deuxième moitié sont au-dessus de la médiane. On calcule normalement les revenus médians des ménages pour l'ensemble des unités d'un groupe spécifique, qu'elles aient ou non déclaré un revenu.

Mobilité un an auparavant. Voir « Mobilité 1 : mobilité annuelle ».

Mobilité cinq ans auparavant. Voir « Mobilité 5 : mobilité quinquennale ».

Mode de transport pour se rendre au travail

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail par les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui ont travaillé depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui ont indiqué qu'elles n'avaient pas d'adresse de travail fixe, ou ont précisé l'adresse d'un lieu habituel de travail, devaient inscrire le moyen de transport utilisé habituellement pour faire la navette entre le domicile et le travail. La variable se rapporte habituellement à l'emploi occupé par les recensés au cours de la semaine ayant précédé le recensement. Toutefois, dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2005, les données portent sur l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. (Voir aussi « Lieu de travail habituel »).

Langue maternelle

Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Logement mobile

Comprend l'habitation mobile, qui est un logement individuel conçu et construit pour être transporté sur son propre châssis et que l'on peut déplacer sans grand délai. Il peut être placé sur des fondations temporaires, comme des blocs, des poteaux ou un support préparé à cet effet, qui peuvent être recouvertes d'une jupe. Comprend aussi tout autre logement mobile, soit un logement individuel, autre qu'une habitation mobile, servant de lieu de résidence et que l'on peut déplacer sans grand délai, comme une tente, un véhicule de plaisance, une roulotte de tourisme ou un bateau-maison.

Réponses autochtones multiples

Personnes ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone (Indiens de l'Amérique du Nord ou Inuits).

Personnes hors famille de recensement

Membres d'un ménage qui ne font pas partie d'une famille de recensement. Ils peuvent être apparentés à la Personne 1 (par exemple, sœur, beau-frère, cousine ou grand-parent de la Personne 1), ou non apparentés (par exemple, chambreur, colocataire ou employé). Les personnes qui vivent seules sont toujours considérées comme des personnes hors famille de recensement.

Profession (selon la *Classification nationale des professions pour statistiques de 2006* [CNP-S 2006])

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Les données sur la profession du Recensement de 2006 sont produites selon la *Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP–S 2006)*. Cette classification comprend quatre niveaux d'agrégation. Elle comprend 10 grandes catégories professionnelles englobant 47 grands groupes, lesquels comprennent à leur tour 140 sous-groupes. Ces sous-groupes renferment 520 groupes de base. Les titres de profession sont classés selon le niveau de scolarité, de formation ou de compétence nécessaire pour exercer cette profession, ainsi que le genre de travail exécuté, déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités reliées au poste.

Logement privé occupé

Logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le jour du recensement. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les produits sur le logement ont trait aux logements privés occupés et non aux logements privés inoccupés ou aux logements occupés par des résidents étrangers et/ou temporaires uniquement.

Mobilité 1, aussi appelé « Mobilité » (1 an auparavant)

La mobilité est déterminée d'après le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel un an plus tôt. Il s'agit d'une **personne n'ayant pas déménagé** si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle; sinon, il s'agit d'une **personne ayant déménagé**. Cette catégorisation correspond à la mobilité (1 an auparavant). Dans la catégorie des personnes ayant déménagé, on peut également distinguer les **non-migrants** et les **migrants**.

- Les **personnes n'ayant pas déménagé** sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient à la même adresse que celle où elles résidaient un an plut tôt.
- Les **personnes ayant déménagé** sont celles qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse que celle où elles résidaient un an plus tôt.
- Les **non-migrants** sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse, mais dans la même subdivision de recensement (SDR) que celle où elles résidaient un an plus tôt.
- Les **migrants** sont des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient dans une SDR autre que celle où elles résidaient un an plus tôt (**migrants internes**) ou qui résidaient à l'extérieur du Canada un an plus tôt (**migrants externes**).

Dans les réserves

La population dans les réserves est une variable du recensement dérivée, déterminée d'après le genre de subdivision de recensement et les critères établis par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada. La population dans les réserves comprend toutes les personnes qui vivent dans l'un des huit genres de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliées aux Premières nations ou aux bandes indiennes ainsi que les personnes qui vivent dans des subdivisions de recensement choisies de divers autres genres, telles que les communautés nordiques de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Personnes ayant un emploi à temps partiel ou une partie de l'année

Personne de 15 ans et plus a travaillé moins de 49 semaines en 2005 ou qui a travaillé principalement à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) en 2005.

Taux d'activité

Pourcentage de la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006) par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus.

> **Taux d'activité** = population active / personnes âgées de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel) x 100.

Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre total d'actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Voir aussi « population active »).

Principal soutien du ménage

Première personne dans le ménage indiquée comme soutien du ménage. Le(s) soutien(s) du ménage est la ou les personnes dans le ménage qui paient le loyer ou l'hypothèque, ou les taxes, ou l'électricité, etc., pour le logement. Si personne dans le ménage n'est responsable de ces paiements, la Personne 1 est considérée comme le seul soutien du ménage.

Ménage privé

Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. (Voir aussi « logement privé occupé ».)

Fréquentation scolaire

Fréquentation scolaire et genre d'établissement d'enseignement fréquenté au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2005 au 16 mai 2006. Le recensé peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir) même s'il a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'apprenti inscrit, école de métiers, collège, cégep ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes. Le recensé ne devait pas tenir compte des cours de formation donnés par l'employeur, à moins qu'ils puissent être utilisés comme crédit en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade d'un établissement d'enseignement reconnu.

Maison individuelle non attenante

Logement individuel qui n'est joint à aucun autre logement ou construction (à l'exception de son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou au-dessous.

Taux de chômage

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Taux de chômage = chômeurs / population active x 100

Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine ayant précédé le recensement. (Voir aussi « Population active ».)

Lieu de travail habituel

Lieu où se rend la personne au début de chaque quart de travail, lorsqu'elle ne travaille pas à domicile ou à l'extérieur du Canada.

Âge

Les grands groupes d'âge utilisés étaient les suivants :

1. Total – 15 ans et plus
2. De 15 à 24 ans
3. De 25 à 44 ans
4. De 45 à 64 ans
5. 65 ans et plus

Dans certains tableaux, une ventilation plus détaillée a été utilisée :

1. Total – 15 ans et plus
2. De 15 à 24 ans
3. De 25 à 34 ans
4. De 35 à 44 ans
5. De 45 à 54 ans
6. De 55 à 64 ans
7. 65 ans et plus

Âge du plus jeune enfant

L'âge de l'enfant le plus jeune a servi à déterminer les parents et les familles qui avaient des enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire à domicile. Deux de catégories ont été définies. Dans les tableaux portant sur la situation de la personne dans la famille, les catégories suivantes ont été utilisées :

L'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 15 ans

Aucun enfant de moins de 16 ans (comprend les familles sans enfant)

Dans les tableaux portant sur les familles, le revenu de la famille et le nombre d'enfants dans la famille, les catégories suivantes ont servi à déterminer l'âge de l'enfant le plus jeune :

L'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 5 ans;

L'enfant le plus jeune est âgé de 6 à 14 ans;

L'enfant le plus jeune est âgé de 15 à 17 ans;

L'enfant le plus jeune est âgé de 18 à 24 ans;

L'enfant le plus jeune est âgé de plus de 25 ans.

Composition du revenu familial

La composition du revenu familial précise le pourcentage du revenu total tiré de trois grandes sources de revenu en 2005 :

Les revenus d'**emploi** (y compris les salaires, les traitements et les revenus du travail autonome);

Les revenus provenant de **paiements de transfert gouvernementaux** (y compris l'aide sociale, l'assurance-emploi, la sécurité de vieillesse et les régimes de pensions du Canada ou du Québec;

Les revenus des **autres sources** (y compris ceux provenant d'investissement et de régimes de pension privés).

L'ensemble de ces trois catégories équivaut à la totalité du revenu familial.

Situation de faible revenu familial

Cette variable indique si le revenu total de la famille se situe en deçà ou au delà du seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. Les seuils de faible revenu sont les limites en deçà desquelles on s'attend généralement à ce que les familles dépensent 20 points de pourcentage de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et le l'habillement. Les seuils ont été mis à jour en 1992, au moment où les données nationales concernant les dépenses indiquaient que les familles canadiennes consacraient environ 34,7 % de leur revenu à l'alimentation, à l'habillement et au logement. Par conséquent, le seuil de faible revenu est actuellement établi à 54,7 % du revenu familial. Comme les coûts de la vie varient, différents niveaux de revenu s'appliquent selon la taille de la famille et de la ville habitée. Cette variable ne s'applique pas aux personnes qui vivent dans les réserves.

Plus haut niveau de scolarité atteint (2001)

Grade ou diplôme le plus élevé obtenu par une personne. On fait ici l'hypothèse que tout type d'enseignement postsecondaire est d'un niveau plus élevé que tout type d'enseignement secondaire, et que tout enseignement universitaire est d'un niveau plus élevé qu'un enseignement postsecondaire non universitaire. Seul le niveau de scolarité le plus élevé est retenu. Voici les catégories utilisées dans cette étude :

Moins de 9 années d'études

De la 9e à la 12e année (avec ou sans certificat d'études secondaires)

Études postsecondaires mais non universitaires (avec ou sans diplôme ou certificat, comprend les écoles de métiers, les collèges et les collèges privés)

Université (avec ou sans certificat, diplôme ou grade)

Plus haut diplôme obtenu (2006)

Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Activité

Les indicateurs du marché du travail sont des concepts standards de Statistique Canada. Le **taux d'activité** correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui étaient occupées ou à la recherche d'un emploi durant la semaine précédant le recensement divisé par la population totale des 15 ans et plus. Le **taux d'emploi**, parfois désigné par l'expression « ratio emploi-population », correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui étaient occupées durant la semaine précédant le recensement divisé par la population totale de 15 ans et plus. Le **taux de chômage** correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui étaient en chômage et cherchaient activement un emploi durant la semaine précédant le recensement divisé par le nombre total d'actifs. Les personnes sans travail mais ne cherchant pas activement un emploi parce qu'elles ont été mises à pied temporairement ou s'attendent à reprendre le travail dans les quatre semaines suivantes sont aussi considérées comme des chômeurs.

État matrimonial légal

Ensemble de catégories utilisées dans les tableaux traitant des migrations et précisant si une personne est :

mariée légalement (et non séparée; comprend les mariages autochtones traditionnels),

séparée (mais toujours légalement mariée),

divorcée,

veuf ou veuve,

jamais mariée (célibataire).

Principale source de revenu personnel

Principale source de revenu constituant la part la plus importante du revenu personnel total en 2005 :

Revenus d'**emploi** (y compris les salaires, les traitements et les revenus du travail autonome),

Revenus provenant de **paiements de transfert gouvernementaux** (y compris l'aide sociale, l'assurance-emploi, la sécurité de vieillesse et les régimes de pensions du Canada ou du Québec

Revenus d'**autres sources** (y compris ceux provenant d'investissement et de régimes de pension privés).

État matrimonial

Variable utilisée dans les tableaux de migration indiquant si la personne est **mariée** (comprend les unions libres et les couples de même sexe) ou **autre** (célibataire).

Nombre d'enfants

Indique le **nombre moyen d'enfants** dans des familles selon certaines caractéristiques.

Lieu de résidence

Pour divers tableaux et figures, les données ont été indiquées en fonction du lieu de résidence. Les catégories utilisées sont :

Dans les réserves – Total

Hors réserve – Total

Région rurale (hors réserve)

Région urbaine (hors réserve)

« Dans les réserves » fait référence à ceux qui vivent dans les réserves indiennes et « hors réserve » fait référence à tous les autres lieux. « Région urbaine » fait référence à ceux qui vivent dans les régions métropolitaines de recensement, et « région rurale » fait référence à ceux qui vivent ailleurs. Une région métropolitaine de recensement ou RMR, est un centre urbain comptant au moins 100 000 habitants, entouré de plusieurs régions urbaines et rurales ayant un haut degré d'intégration socioéconomique avec le centre urbain. La population dans les réserves est incluse dans la première catégorie, même si certaines réserves sont situées dans des régions urbaines. Plusieurs grandes communautés autochtones, désignées les communautés du Nord par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, sont incluses dans la population des réserves.

Lieu de résidence en 2005

Le questionnaire du recensement demandait le lieu de résidence une année plus tôt, à savoir en mai 2005. Les réponses sont d'abord classées selon que la personne résidait ou non dans la même division de recensement un an plus tôt qu'en 2006, puis selon qu'elle vivait dans une réserve ou hors réserve ou dans une région urbaine ou rurale. Les migrants externes sont ceux qui ne vivaient pas au Canada en 2005. Les catégories suivantes ont été utilisées dans l'étude :

Même division de recensement en 2005

Division de recensement différente en 2005

Dans les réserves

Hors réserve – Total

Hors réserve – région rurale

Hors réserve – région urbaine

Migrant externe

Population de 15 ans et plus dans les ménages privés et population dans les familles de recensement

La majorité des tableaux de l'étude concernent la population des familles de recensement, mais certains sont basés sur la population dans les ménages privés. La population des familles de recensement ne comprend pas la population hors famille, soit les personnes qui vivent seules ou avec d'autres, mais sans lien de parenté.

Fréquentation scolaire

Cette variable précise si une personne fréquentait l'école à n'importe quel niveau au cours de l'année scolaire 2005-2006. La fréquentation est classée comme **à plein temps** si le cours est d'une durée supérieure à six semaines et si la personne a fait 75 % ou plus du travail normalement exigé. Toute autre fréquentation est classée **à temps partiel**. Le **taux de fréquentation** (à temps plein ou à temps partiel) représente le pourcentage total de la population fréquentant l'école (à temps plein ou à temps partiel).